

LE TEMPS

Débats

Le revers de la médaille de Sotchi?
Le CIO s'en lave les mains Page 9

Multimédia

Visionner le contenu de son
ordinateur sur son téléviseur Page 12



Economie & Finance

Stanislas Wawrinka, un «produit» bon
marché pour les sponsors Page 22

Lundi 27 janvier 2014 | N° 4815

MÉDIA SUISSE DE RÉFÉRENCE

CHF 3.50, France €2.70

La moitié de l'humanité dans un livre



L'ouvrage pèse quatre kilos. Ce n'est pas trop, pour embrasser 40 siècles! Le Dictionnaire universel des créatrices recense 10 000 femmes qui ont marqué leur époque. Des célébrités comme Marie Curie, mais surtout des femmes que l'on va apprendre à connaître. Entretien avec **Antoinette Fouque**, à l'origine du projet. ► Page 23

Pourquoi et comment la Suisse a sous-estimé la vague migratoire

► **Libre circulation** La croissance démographique a déjoué les scénarios

Selon le scénario démographique jugé le plus crédible en 2001, la population suisse ne devait jamais dépasser 7,4 millions d'habitants et baisserait, dès 2028, pour atteindre 7 millions de personnes en 2060. On imaginait un pays vieilli, amoindri.

La réalité a déjoué ce pronostic. Le cap des 7,4 millions d'habitants a été franchi en 2004, celui des 8 millions en 2012, sous l'effet de l'immigration européenne. Les 9 millions seront peut-être atteints en 2025, et la Suisse pourrait compter 10 ou 11 millions

d'habitants en 2060. Cette erreur d'appréciation pèse aujourd'hui dans la campagne sur l'initiative de l'UDC «Contre l'immigration de masse», soumise au vote le 9 février.

Que s'est-il passé? Certes, la migration est le talon d'Achille de la

démographie, mais notre enquête montre aussi un autre phénomène: politiquement, l'administration fédérale ne pouvait admettre que l'immigration augmenterait suite aux accords de libre circulation. Et c'est pour cela qu'elle a méjugé l'avenir. ► Pages 2, 3

Editorial

Assumer le réel

Par Sylvain Besson

On ne peut guère reprocher aux démographes du début des années 2000 d'avoir mal estimé l'impact que la libre circulation aurait sur la Suisse. Tous les gouvernements d'Europe ont commis la même erreur, en prédisant des mouvements migratoires minimes, alors qu'en réalité le continent s'ouvrait à une force d'une ampleur inédite.

La libre circulation, c'est le pouvoir donné à l'individu de travailler où il veut, en s'affranchissant des barrières nationales, d'aller faire sa vie ailleurs sans quémander l'autorisation de l'Etat. Progrès grandiose et bénéfique à l'échelle de l'Europe, mais déstabilisant pour les pays qu'il touche, surtout les plus petits et les plus attractifs d'entre eux.

Pour Berne, le plus grave n'est donc pas de s'être trompé, mais d'avoir refusé de reconnaître les effets de la libre circulation au moment où ils devenaient perceptibles. Cette myopie délibérée peut avoir de lourdes conséquences le 9 février prochain. Les Suisses n'ont jamais voté pour ce pays de 10 millions d'habitants dans lequel ils vivront effectivement d'ici au milieu du siècle. La tentation est forte chez nombre d'entre eux d'inverser le cours de l'histoire, en soutenant le rétablissement des contingents d'étrangers prôné par l'UDC.

Mais il n'y aura pas de retour en arrière. Sauf catastrophe majeure, et quel que soit le résultat du vote du 9 février, la Suisse à 10 millions d'habitants deviendra une réalité qu'il faut assumer et préparer dès maintenant. Tant mieux, car un pays en croissance, certes plus peuplé et plus trépidant, est préférable à la Suisse stagnante et vieillissante qui était prévue au début des années 2000.

Reste une question non résolue: jusqu'où ira-t-on? Si la libre circulation est maintenue – ce qu'il faut espérer –, l'immigration européenne se poursuivra. Dans un pays aussi exigeant que la Suisse, les limites de cette croissance se feront sentir tôt ou tard. Le problème n'est pas de la stopper, mais de l'encadrer pour que ceux qui habitent la Suisse aujourd'hui continuent de s'y sentir bien. La question devrait être une priorité du Conseil fédéral dès le 10 février. Il aura intérêt, cette fois, à y apporter une réponse convaincante.

L'essentiel

International

Hollande tourne une page

«Je fais savoir que j'ai mis fin à la vie commune que je partageais avec Valérie Trierweiler.» Au grand soulagement de la majorité, François Hollande a officialisé sa séparation avec sa compagne. L'occasion d'entamer une nouvelle étape de son quinquennat. Page 4

Genève 2 à tout petits pas

A Genève, les discussions entre le pouvoir et l'opposition syrienne progressent très lentement. Hier, Damas s'est engagé à laisser partir les femmes et les enfants de la ville de Homs, assiégée depuis des mois. Page 6

Suisse

Craintes à la DDC

La grande réforme de la coopération suisse qui vise à davantage de centralisation et de synergies avec le corps diplomatique suscite moult inquiétudes chez les humanitaires. Page 8

Débats

Une impasse perverse

Jacques Neiryck décrypte l'impasse de la législation suisse sur la procréation assistée. Pour le conseiller national (PDC/VD), délimiter le champ de la médecine sous la pression d'un vote est un exemple de perversion de la démocratie directe. Page 9

Zooms

Le Mamco au menu

A l'heure où le Mamco fête ses vingt ans, *Le Temps* invite son directeur, Christian Bernard, à un déjeuner. L'occasion de disserter sur sa vision de l'art contemporain et sur la place du musée genevois dans la cité. Page 11

Eclairage

Eradiquer le fléau des mines

Dans le cadre des grands entretiens autour de la Genève internationale, *Le Temps* a rencontré Elisabeth Decrey Warner pour évoquer la mission de l'Appel de Genève, une ONG qui négocie avec les rebelles pour les inciter à renoncer aux mines antipersonnel et aux enfants soldats. Page 24

En Egypte, un anniversaire au goût amer



Au moins 50 personnes sont mortes ce week-end en Egypte, où partisans du pouvoir et opposants, notamment islamistes, s'étaient rassemblés samedi pour célébrer le troisième anniversaire de la révolte de 2011 contre Hosni Moubarak. ► Page 6

Belles éclaircies sur Davos

Le sommet avait débuté avec un sondage montrant la confiance retrouvée des dirigeants d'entreprise. Il s'achève avec des considérations teintées d'un «optimisme prudent» dans la bouche des hauts responsables de l'économie mondiale. Mais il subsiste des menaces diffuses pour 2014. La déflation européenne, notamment, comme l'a mentionné **Christine Lagarde**, directrice du FMI, et la méfiance, encore, à l'égard du système bancaire. ► Page 22



Structurés: une industrie en pleine transformation

L'industrie des produits structurés s'adapte non seulement aux nouvelles exigences réglementaires, mais aussi aux désirs de service «sur mesure» des clients. Les épargnants disposent actuellement de 158 milliards, selon la BNS. Mais le débat est vif sur la définition utilisée par la Banque nationale.

Selon la bourse suisse, le chiffre d'affaires en structurés a diminué de 4,9% l'an dernier. Il s'élève à 30 milliards de francs, soit environ le niveau de 2005 et la moitié de celui de 2007. Mais cet apparent effritement, outre le fait qu'il omet la majeure partie du marché, le gré à gré, cache de grands changements et notamment un recours de plus en plus marqué à l'emploi

de produits dérivés dans la gestion. L'investisseur module en effet son exposition aux différents risques de marché et de crédit. La croissance du volume des dérivés sur actions s'est d'ailleurs élevée à 15% l'an dernier. Ce besoin de sur mesure s'est traduit par une baisse sensible de la taille des émissions.

Les banques ont aussi ajusté leurs pratiques aux exigences réglementaires. Le processus d'adéquation entre le profil de risque du client et le produit est complexe. D'autres changements sont en vue, en matière de transparence des coûts par exemple. Mais, entre les vœux politiques et la réalité économique, les obstacles sont considérables. ► Pages 13 à 21

Suisse-UE: une relation à l'épreuve

«En cas de oui à l'initiative «Contre l'immigration de masse», l'Union européenne n'activera sans doute pas la clause guillotine, mais elle pourrait suspendre le renouvellement des accords bilatéraux



et ainsi limiter sérieusement notre accès au marché européen. Ce qui serait néfaste.» Avocat d'affaires suisse basé à Bruxelles, où il travaille notamment pour des entreprises helvétiques, **Jean Russotto** dresse un état des lieux de la relation entre la Suisse et l'UE. ► Page 7



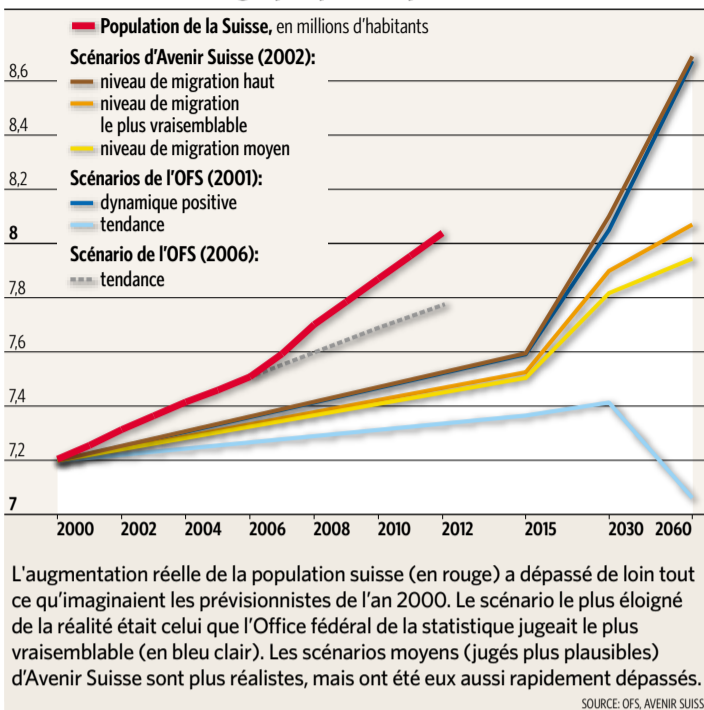
La grande erreur migratoire suisse

> Libre circulation Durant dix ans, Berne a sous-estimé de façon systématique la croissance de la population suisse

> A la base de ce calcul: un biais politique conduisant à minimiser l'immigration

> En 2060, la Suisse comptera au moins 2 millions d'habitants de plus que prévu en l'an 2000. Avec quelles conséquences?

La croissance démographique a dépassé les scénarios



9 février

Sylvain Besson

Au tournant du millénaire, certains des meilleurs cerveaux de l'administration fédérale ont passé des mois à imaginer le futur de la population suisse au XXI^e siècle. Leurs conclusions, rédigées en 2001, étaient sans appel: le nombre d'habitants allait diminuer et les autorités devaient se préparer à gérer un pays vieillissant.

Selon le scénario démographique jugé le plus crédible à l'époque, la population suisse ne dépasserait jamais 7,4 millions d'habitants et baisserait dès 2028, pour atteindre 7 millions de personnes en 2060.

La réalité a vite déjoué ce pronostic. Le cap des 7,4 millions d'habitants a été franchi en 2004, celui des 8 millions en 2012, sous l'effet d'une immigration européenne presque sans précédent. Les 9 millions seront peut-être atteints en 2025, et la Suisse pourrait compter 10 ou 11 millions d'habitants en 2060. Le scénario de 2001 se révèle trop bas d'au moins 2 millions d'habitants.

«L'erreur est de 50 000 à 60 000 personnes supplémentaires par an, évalue le géographe vaudois Pierre Dessemet. Ce n'est pas énorme: sur les 8 millions d'habitants que compte la Suisse aujourd'hui, c'est moins de 1%. Mais, au final, on se trompe de 20% sur 40 ans.»

Cette erreur de diagnostic pèse lourd dans la campagne sur l'initiative UDC «Contre l'immigration de masse», soumise au vote le 9 février. Ceux qui ont minimisé l'impact de la libre circulation des personnes avec l'Union européenne, Conseil fédéral en tête, ne sont plus crédibles, déclare Christoph Blocher dans le tous-ménages distribué par son parti. «Nous ne pouvons pas nous décider pour une Suisse bétonnée, surpeuplée, dans laquelle les gens deviendront de plus en plus pauvres», ajoutait-il en décembre dans la *Weltwoche*.

Que s'est-il passé? Notre enquête le démontre: politiquement, l'administration fédérale ne pouvait admettre que l'immigration augmenterait suite aux accords de libre circulation. Et c'est pour cela qu'elle a à ce point méjugé l'avenir.

Ces dernières semaines, le Conseil fédéral et l'Office fédéral de la statistique, qui produit les scénarios démographiques, ont tenté d'expliquer pourquoi ceux-ci se sont avérés trop prudents. «On pensait que le chemin de croissance de la Suisse se situerait entre

0,5 et 1,5%», rappelle Pascal Couchepin, qui fut ministre de l'Économie entre 1998 et 2002. «Personne n'a imaginé que ce serait plus haut, ni qu'il y aurait la crise financière de 2008, ni que la Suisse s'en sortirait aussi bien.»

L'OFS rappelle aussi que ses projections ne sont pas des prédictions, seulement une «évolution possible de la population se basant sur des hypothèses plausibles».

Reste que les dirigeants de l'office ont toujours défendu la fiabilité de leurs scénarios, au moins sur 5 ou 10 ans. Et il ne s'agit pas d'exercices théoriques que personne ne lirait: ils servent de base de planification à la Confédération dans son ensemble. Ce droit a été arraché de haute lutte par l'office en 1984. Avant cette date, chaque service fédéral faisait ses propres projections, dans une certaine cacophonie.

Une unité de vue régnait, qui concourait à projeter l'immigration la plus basse possible

«Le combat des années 80, c'était de faire de ces prévisions la base de la politique, dans tous les domaines: AVS, transports, éducation», se souvient Carlo Malaguerri, qui a dirigé l'OFS de 1987 à 2001. Depuis cette époque, les scénarios démographiques de l'office influencent l'élaboration des budgets dans toute l'administration, d'où leur caractère sensible.

Tous les cinq ans, les projections sont révisées par l'OFS, en consultation étroite avec d'autres instances fédérales. Trois offices dits «politiques» sont représentés lors de ces discussions: Aménagement du territoire, Office fédéral des migrations et l'ancien Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (Ofiamt), aujourd'hui englobé dans le Secrétariat d'État à l'économie.

Entre eux, une unité de vue régnait, disent plusieurs connaisseurs du processus, qui concourait à projeter l'immigration la plus basse possible, y compris après l'entrée en vigueur de la libre circulation avec l'Union européenne en 2002.

«L'OFS a dû se baser sur une volonté politique du Conseil fédéral, des autres offices, de l'Ofiamt, explique un ancien fonctionnaire, qui ne veut pas être cité nommément en raison du caractère sensible de ses propos. C'est l'Ofiamt qui fixait le niveau acceptable de l'immigration. Et, derrière l'Ofiamt, le Conseil fédéral. Ces données ont toujours été très sensibles. On tenait compte des cou-

rants politiques et on restait en deçà des seuils critiques, pour ne pas lever de lièvre. On était plutôt malthusien sur la définition de l'immigration.»

Werner Haug, numéro deux de l'OFS jusqu'en 2006, confirme sur le fond ces déclarations: «Ce qu'on a fait devait refléter un consensus politique. L'Aménagement du territoire était conservateur sur l'immigration, l'Office fédéral des étrangers aussi, avec en tête toutes les votations sur le sujet. Et l'Ex-Ofiamt, proche des syndicats, avait comme perspective de défendre l'emploi et les salaires des Suisses contre l'immigration.»

La prudence de l'OFS se comprend d'autant mieux que, dans les années 1990, il avait prévu une immigration supérieure à celle constatée durant cette décennie de croissance faible.

La migration, c'est le talon d'Achille de la démographie. Cette science s'appuie sur des tendances lourdes – fécondité, mortalité – qui évoluent lentement et régulièrement. Mais, dans un petit pays ouvert aux migrations comme la Suisse, les projections de population sont beaucoup plus hasardeuses, ce que l'OFS soulignait d'ailleurs dans ses scénarios de 2001 et 2006.

«Il est très difficile en démographie d'anticiper des phénomènes de rupture, commente Werner Haug. Il n'y a pas de modèle théorique qui fonctionne bien. Et les facteurs politiques et économiques extérieurs à la Suisse sont tellement forts – souvent bien plus que ce qui se passe à l'intérieur de la Suisse!»

Cette incertitude n'a pas empêché l'OFS de lancer un message politique précis dans ses projections de 2001-2006: il faut se préparer à une évolution démographique négative marquée avant tout par le vieillissement. En 2006 encore, il mettait en garde contre les «risques de dépopulation», en prédisant qu'il n'y aurait «pas une migration importante depuis les pays de l'UE vers la Suisse».

Nulle part, dans ses conclusions, il n'était question de hausse de l'immigration. Au contraire, l'office affirmait en 2001 que «seule une nette remontée de la fécondité» permettrait d'éviter à la Suisse une baisse de sa population active – alors que c'est l'arrivée de jeunes travailleurs étrangers qui joue ce rôle depuis dix ans.

Les procès-verbaux des séances de travail entre l'OFS et les autres offices, que *Le Temps* a obtenus en utilisant la loi fédérale sur la transparence, détaille le raisonnement de l'administration lors de la préparation des projections démographiques. L'impact possible de la libre circulation avec l'Union européenne a été discuté de façon intense au sein des groupes de tra-

vail, en 2000 et 2001. Les accords bilatéraux constituent même la «dimension centrale» des scénarios, affirme un participant à une réunion d'août 2000. Mais leur impact étant incertain, le scénario d'une immigration basse s'est imposé, avec une chute prévue du solde migratoire de +10 000 à +3 000 à partir de 2010.

Face à ce consensus fédéral, les dissidents ont été ignorés. En 2002, le cercle de réflexion libéral Avenir Suisse publie des scénarios qui envisagent jusqu'à 29 000 étrangers de plus par an, beaucoup moins que la moyenne observée entre 2002 et 2012 (+62 900), mais nettement plus que ce que l'OFS prévoyait. Avenir Suisse imagine alors une Suisse de 8,1 millions d'habitants en 2060 – 1 million de plus que l'OFS.

Ces projections déclenchent la fureur de l'office, qui se voit concurrencé sur son propre terrain.

Une séance de conciliation doit être organisée à Zurich. Mais le débat porte moins sur l'immigration que sur la longévité, Avenir Suisse reprochant à l'OFS d'avoir minimisé l'allongement de l'espérance de vie.

«Notre critique portait sur le fait qu'ils avaient sous-estimé la croissance du nombre de gens âgés à partir de 55 ans, se souvient Rainer Münz, démographe et coauteur de l'étude d'Avenir Suisse. Lorsque nous avons rencontré les gens de l'OFS, leur explication informelle était qu'il ne fallait pas que ces chiffres perturbent la révision en cours de l'AVS.»

Cet épisode trahit une certaine politisation des projections de l'OFS. «Concernant l'espérance de vie, l'administration était trop prudente, c'est apparu clairement», commente le démographe genevois Philippe Wanner. Berne a dû revoir sa copie en 2006.

En revanche, Avenir Suisse a rapidement abandonné ses recherches sur la démographie. Et personne dans les universités ne s'est hasardé à publier d'autres avis dissidents. Car l'OFS est susceptible, au point de boycotter les chercheurs qui s'opposent à ses vues. Le géographe lausannois Martin Schuler en a fait l'expérience: l'of-

«On ne peut pas choisir des scénarios trop extrêmes, car on risquerait d'alarmer les milieux politiques»

fice l'a privé de mandats durant cinq ans pour s'être opposé à la suppression du recensement obligatoire, décrétée par Berne.

En 2006, l'OFS publie des projections démographiques revues à la hausse (le solde migratoire passe à +15 000), mais toujours trop conservatrices au regard de la réalité future. Le scénario de réf-

rence prédit ainsi 8,1 millions d'habitants en 2036, alors que ce chiffre sera atteint beaucoup plus vite, en 2013 déjà.

En interne, l'OFS reconnaît alors que «les niveaux [de migration liée à la libre circulation] ont été fortement sous-estimés» dans ses scénarios de 2001. Mais à nouveau, la contrainte politique impose des projections prudentes. «On ne peut pas choisir des scénarios trop extrêmes, car on risquerait d'alarmer les milieux politiques», indique Werner Haug dans un procès-verbal de janvier 2006, tout en reconnaissant que «ces limitations volontaires ne donnent pas les meilleurs modèles».

Le démographe vaudois Jacques Menthonnex est alors l'un des seuls à dire publiquement que l'OFS vise trop bas. Ses prévisions de la population cantonale sont systématiquement plus élevées que celles de la Confédération. «Je me rappelle très bien un contact avec les CFF vers 2002, dans leurs locaux de l'avenue de la Gare à Lausanne, raconte-t-il aujourd'hui. Ils me disaient qu'ils trouvaient mes chiffres vaudois aberrants, parce que Zurich par exemple mettait des chiffres migratoires très faibles. Je leur expliquais que l'Arc lémanique se développe, est attractif, que la migration allait être plus élevée.»

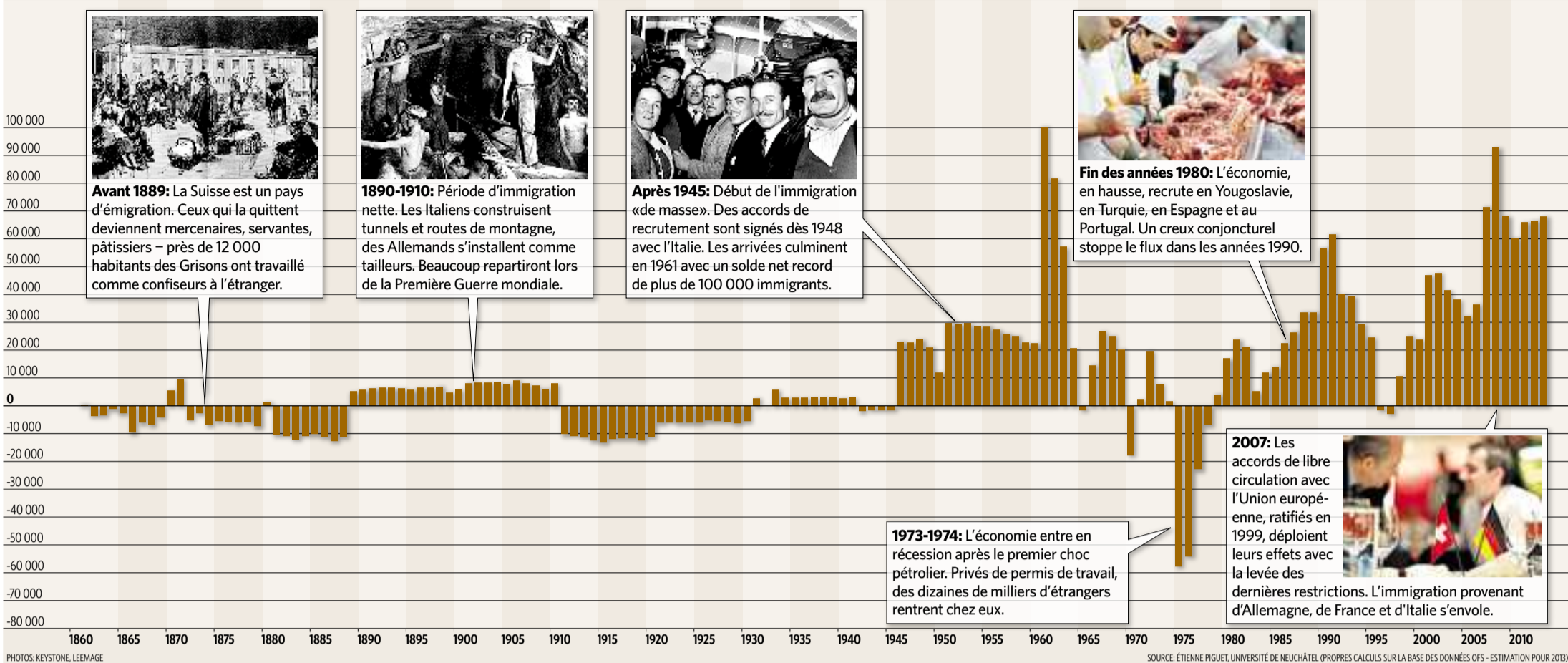
D'autres spécialistes qui partent des données locales parviennent aux mêmes conclusions. «Au début des années 2000, on a commencé à faire nos propres prévisions de la population pour des analyses régionales, se souvient Sara Carnazzi, de Credit Suisse. Nos hypothèses étaient nettement plus élevées que celles de l'OFS. On avait le sentiment que le solde migratoire dans le contexte de la libre circulation allait être plus élevé que dans les années 1990. Le scénario officiel ne nous semblait pas très plausible.»

Pourquoi l'OFS n'a-t-il pas pris ces analyses davantage au sérieux?

Le siège de l'Office fédéral de la statistique. L'institution est responsable des projections démographiques.
NEUCHÂTEL, OCTOBRE 2003



Les grandes fluctuations de l'immigration en Suisse de 1861 à 2013



Werner Haug, l'ancien numéro deux de l'office, livre une explication: «Au niveau des cantons, notamment Vaud, vous avez une volonté politique d'expansion, et les scénarios de Menthonnex reflètent cela. Même les cantons qui perdent des habitants ont tendance à projeter une population qui augmente. Du coup, additionner leurs scénarios n'aurait pas donné un chiffre réaliste. Chaque canton veut renforcer sa capacité fiscale, son économie, tandis que la Suisse dans son ensemble n'a jamais eu cette vision expansive.»

«Tous nos politiques ont comme référence une Suisse à croissance faible de 6 millions d'habitants»

taient cela. Même les cantons qui perdent des habitants ont tendance à projeter une population qui augmente. Du coup, additionner leurs scénarios n'aurait pas donné un chiffre réaliste. Chaque canton veut renforcer sa capacité fiscale, son économie, tandis que la Suisse dans son ensemble n'a jamais eu cette vision expansive.»

C'est même le contraire, analyse le géographe Pierre Dessemontet. Les scénarios de l'OFS reflétaient l'imaginaire d'une Suisse qui se voyait stagner dans une forme de décroissance douce. «Tous les politiques ont comme référence une Suisse à croissance faible, constate-t-il. On a vécu presque 30 ans dans une Suisse à 6 millions d'habitants, l'ensemble de nos élites a été formé durant cette période. Du coup, la réaction de beaucoup, aujourd'hui, c'est de dire: «Il faut tirer la prise!» Personne ne s'est demandé combien cette Suisse à 10 millions d'habitants va coûter, comment la construire, personne n'a lancé le plan quinquennal.» Des infrastructures prévues pour 2030, comme le contournement autoroutier de Morges, le plan d'améliorations ferroviaires Léman 2030, voire la traversée du lac à Genève, seraient en fait nécessaires dès 2020, calcule le géographe.

Pour l'heure, nul ne s'est hasardé à chiffrer les investissements qu'exigeraient les 2 millions d'habitants supplémentaires dont Berne n'avait pas prévu l'existence. Mais le Conseil fédéral commence à esquisser un mea culpa sur son imprévoyance. Le ministre de l'Economie, Johann Schneider-Ammann, le formulait ainsi le 10 janvier: «Je ne vais pas contester que la forte immigration de ces dernières années met en évidence des problèmes que nous avons sous-estimés, ou refusé de voir.»

>> Sur Internet

Infographie animée et intégralité de l'interview de Reiner Eichenberger. Notre dossier spécial: l'immigration en débats

www.letemps.ch

«Il existe une spirale du silence»

> L'économiste Reiner Eichenberger explique pourquoi l'immigration a été sous-estimée

Le Temps: L'administration fédérale a tardé à admettre que la libre circulation était une force de nature à modifier profondément le visage de la Suisse. Pourquoi?

Reiner Eichenberger: Les autorités fédérales ont examiné les mouvements de population à l'intérieur de l'Europe et ont tenté d'en déduire l'immigration qui se dirigerait vers la Suisse. Ce faisant, elles ont commis deux erreurs. Elles ont sous-estimé l'importance des différences de revenus entre la



Suisse et les pays européens – 90% par rapport à l'Allemagne, 100% par rapport à la France –, car elles les ont corrigées en tenant compte de la parité de pouvoir d'achat [qui compense les écarts de prix entre les pays]. La différence de revenu se réduit alors à 25%. Mais pour les étrangers qui viennent en Suisse, c'est le revenu converti au taux de change franc suisse/euro qui compte, parce qu'ils sont en phase d'épargne et envoient fréquemment de l'argent dans leur pays. Si l'on regarde cette mesure, la Suisse agit beaucoup plus comme un aimant sur l'immigration. La seconde erreur, c'est qu'il y a en Europe des barrières importantes de langue et de législation sur le marché du travail. Mais les premières sont inopérantes entre la Suisse et les pays voisins. Et ici, un étranger qui trouve un travail reçoit très vite une autorisation de séjour. L'administration est effi-

cace, ce qui n'est pas le cas dans tous les pays européens.

– L'administration a-t-elle délibérément minimisé l'immigration liée à la libre circulation?

– Disons qu'il existe une sorte de spirale du silence. L'Office fédéral de la statistique et celui des Migrations donnent des mandats à des scientifiques qu'ils jugent fiables. Ceux qui feront un travail de qualité, avec un résultat clair, dont on sait dans quelle direction il ira – c'est-à-dire favorable à la libre circulation. Ils veulent un résultat qui sera politiquement acceptable. Pour cela, ils recourent à ce que j'appelle des économistes «pistoletiers», c'est-à-dire ceux qui utiliseront les meilleurs arguments pour convaincre le peuple et les médias. A l'inverse, les résultats des études critiques sur les effets de l'immigration sont passés sous silence.

Propos recueillis par Sy. B.

L'intégration tourne à plein régime

> De plus en plus de Suisses sont issus de la migration. Un héritage d'avant la libre circulation

Les prénoms résonnent dans l'air froid du crépuscule, sur un terrain de football synthétique de la banlieue lausannoise: «Hakan... Edon... Josias... Johann... Arthur...» D'une voix énergique, l'entraîneur Francisco Alvarez dirige les joueurs du Team Lausanne Vaud M15, une équipe junior du Lausanne Sport.

Leurs patronymes reflètent la diversité d'une Suisse modelée par la migration. On y trouve des noms kosovars ou albanais (les plus nombreux), typiquement romands, africains, turcs, italiens, allemands ou anglais. La plupart des joueurs sont nés en Suisse, et leurs entraîneurs n'ont pas fait de statistiques sur leurs origines. «Entre nous, ce n'est pas un sujet, et ça n'a jamais été une source de problèmes entre les joueurs», dit Francisco Alvarez.

Lui-même, lorsqu'il était jeune footballeur à Martigny dans les années 1980, a entendu fuser quelques insultes contre les «Espingouins». Ce genre d'incident n'arrive plus, selon lui: «Il y avait moins de diversité à l'époque. Aujourd'hui, il n'y a plus de groupes homogènes, les jeunes ne raisonnent plus dans cette problématique.»

En Suisse, les personnes «issues de la migration», c'est-à-dire nées à l'étranger, de nationalité étrangère

ou dont un parent au moins est né à l'étranger, représentent 34,7% de la population. Dans le canton de Vaud, ce taux atteint 44%. Une montée en puissance que l'UDC a mise en lumière dans sa campagne «contre l'immigration de masse». Et qui, derrière les discours sur l'intégration réussie, pose quand même un problème au Conseil fédéral à l'approche du vote du 9 février.

«L'observation quotidienne de la population issue de la migration ne correspond pas au discours officiel qui dit «Nous ne prenons que les Européens», constate Etienne Piguët, géographe et vice-président de la Commission fédérale des étrangers. «Les gens voient autour d'eux des personnes du monde entier: les personnes provenant de l'asile et la deuxième génération, issue du recrutement de travailleurs des Balkans» dans les années 1990, bien avant la libre circulation.

Motivés par l'armée

Plusieurs études ont cerné comment évolue cette génération de «secondos». La plus récente, issue de l'académie militaire de l'EPFZ, indique que les recrues «issues de la migration» sont plus motivées que les autres Suisses pour accomplir leur service militaire.

Cette attitude volontariste se retrouve dans d'autres domaines de la vie. «Il y a des familles très pro-Suisse, qui font tout pour s'intégrer et se faire naturaliser», observe Eva Mey, une chercheuse qui a notamment analysé les parcours de vie

de 50 élèves issus de la migration à Emmen, près de Lucerne. «Cette attitude est difficile à quantifier mais elle s'observe souvent. Ces jeunes ont ce que j'appelle un projet de mobilité sociale, et l'idée qu'ils doivent se donner encore plus de peine que les autres pour obtenir quelque chose.» Les statistiques de naturalisation reflètent ce désir d'intégration: 33 500 étrangers ont obtenu le passeport helvétique en 2012 et les naturalisations se maintiennent à des niveaux record depuis 2003.

Reste que le sentiment de ne pas appartenir totalement à la Suisse, même s'ils y sont nés, marque aussi certains «secondos», qui doivent souvent réduire leurs ambitions professionnelles et atterrir dans des branches où les étrangers sont majoritaires, comme la construction. L'école, en revanche, est appréciée pour son égalitarisme et développe l'«attachement institutionnel» des élèves à la Suisse, selon Eva Mey.

L'immigration issue de la libre circulation est trop fraîche pour avoir fait l'objet d'études sociologiques poussées. Mais elle devrait s'intégrer sans mal dans une Suisse plus peuplée, plus urbanisée, prédit Christof Meier, responsable de l'intégration pour la Ville de Zurich: «Ces nouveaux migrants sont souvent diplômés et ont une grande expérience urbaine. Trop de gens, des trains trop pleins: la discussion que l'on mène ici n'est pas un problème pour eux. Alors que, pour les Suisses, c'est un fait qu'il y a plus de monde qu'avant dans les trains!» Sy. B.



Sur Internet

Une sœur en prison

Une nonne catholique de 83 ans, Megan Rice, risque 30 ans de prison pour avoir sprayé des slogans pacifistes sur un site de production d'armes nucléaires. Avec deux comparses, il ne lui a fallu qu'un marteau et une pince coupante pour pénétrer sur le terrain censé être ultra-sécurisé. Une heure a été nécessaire aux services de surveillance pour repérer ces dangereux activistes. Aujourd'hui, la sœur risque la prison, mais des membres du Congrès l'ont néanmoins remerciée pour avoir attiré l'attention du pays sur la sécurité déficiente de Y-12. Cette anecdote croustillante est à découvrir en page d'accueil sur le blog de notre envoyé spécial à New York, «L'Amérique dans tous ses Etats».

Galerie photos



Comme chaque dimanche soir, Letemps.ch revient sur l'actualité du week-end en images. Les photographies les plus belles, les plus étonnantes ou les plus amusantes prises aux quatre coins de la planète sont visibles en page d'accueil.

Revue de presse

Du dimanche au vendredi, les journalistes du Temps font le tour de la presse suisse et internationale. Dimanche, Magalie Goumaz a évoqué la campagne de Saab pour vendre le Gripen aux citoyens suisses. La semaine dernière déjà, la présence d'un stand d'information de Saab à Wengen, à l'occasion de la course de ski du Lauberhorn, n'est pas passée inaperçue, provoquant le courroux des opposants à cet achat. Quels sont les liens entre le constructeur et le Département fédéral de la défense? Toutes nos revues de presse sont à feuilleter en page Opinions.

L'ACTUALITÉ EN CONTINU

>> Sur notre site:
www.letemps.ch

Un nouveau départ pour Hollande

> **France** Le chef de l'Etat s'est séparé de sa compagne et lance une nouvelle politique économique

> Le deuxième acte du quinquennat est ouvert

Catherine Dubouloz PARIS

Le soulagement a saisi la majorité dimanche. Après l'officialisation de la séparation du couple, samedi, par quelques mots de François Hollande à l'AFP, les affaires politiques vont pouvoir reprendre leur cours. Deux semaines après les révélations de *Closer* sur la liaison du chef de l'Etat avec l'actrice Julie Gayet, il était temps. L'ambiguïté devenait politiquement intenable pour le président de la République: son image menaçait de se dégrader davantage et la nouvelle séquence du quinquennat risquait le discrédit. «Il faut passer à autre chose et aux sujets qui intéressent prioritairement les Français, c'est-à-dire l'avenir du pays», a commenté Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture et ami de François Hollande, sur BFM TV.

Sur Europe 1, Michel Sapin, ministre du Travail, également très proche du chef de l'Etat, a également jugé que la séparation «était une décision nécessaire. Le terme qui a été souvent utilisé était celui de la clarté. Il fallait qu'il y ait de la clarté, y compris dans l'ordre de la décision, la mollesse dans l'action, l'incapacité à trancher et le manque d'autorité ayant été les traits de caractère attribués à François Hollande les plus critiqués depuis le débat du quinquennat, le chef de l'Etat devait prendre une décision tranchée pour ne pas donner prise à des attaques supplémentaires. En s'exprimant à la première personne – «Je fais savoir que j'ai mis fin à la vie commune que je partageais avec Valérie Trierweiler», a-t-il communiqué –, François Hollande indique qu'il a piloté la décision, voire qu'il l'a imposée à son ex-compagne.

L'image d'un homme qui prend ses responsabilités dans sa vie

personnelle veut coller à la nouvelle image publique, celle d'un dirigeant qui assume et revendique sa ligne sociale-démocrate, ainsi qu'une politique économique réformiste pour sortir la France du marasme. Publiées quelques jours avant une conférence de presse particulièrement importante, les révélations de *Closer* avaient menacé de torpiller l'exercice. Ce jour-là, en coupant court aux questions d'ordre privé, en annonçant une clarification avant le 11 février, date de la visite d'Etat aux Etats-Unis, François Hollande avait réussi à maîtriser la communication sur le pacte de responsabilité avec les entreprises. A la nouvelle séquence politique correspond désormais un nouveau chapitre privé: à double titre, le chef de l'Etat montre qu'il a ouvert le deuxième acte du quinquennat.

Le Corrèzien ne pouvait plus attendre. Car, dans les jours qui ont suivi la conférence de presse, la pression médiatique est remontée. Les journaux peuplés comme les réseaux sociaux se passionnent pour tous les détails de l'affaire, parfois non sans arrière-

pensées politiciennes. Au final, le chef de l'Etat ne pouvait plus faire une apparition publique sans devoir affronter des questions privées. Ce fut notamment le cas lors de son voyage aux Pays-Bas. Pour échapper à un nouvel interrogatoire, François Hollande a dû transformer la conférence de presse prévue en brève déclaration sans question, vendredi à l'issue de sa visite au Vatican.

Une situation ingérable, sachant que le président de la République est attendu lundi en Turquie

Une situation ingérable, sachant que le président de la République est attendu lundi en Turquie pour une visite d'Etat de deux jours, la première depuis vingt-deux ans, et que la tension allait encore croître à l'approche du voyage aux Etats-Unis, auquel l'ex-première dame était invitée.

Après Nicolas Sarkozy, François Hollande sera le deuxième

Valérie Trierweiler, la mal-aimée

> L'ex-première dame n'a jamais trouvé sa place

Dimanche, au lendemain de l'annonce de la séparation du couple présidentiel, Valérie Trierweiler s'est envolée pour Bombay. Elle va participer à des actions de soutien à l'Action contre la faim, financées par des entreprises et des partenaires de l'ONG, non par l'Elysée. Une conférence de presse est aussi prévue, extrêmement attendue. Pour couper court à toute rumeur sur une potentielle vengeance, l'entourage de l'ex-première dame s'est chargé de faire savoir qu'elle restait «en bons termes» avec son ex-compagnon.

Jalousie et colère

Vengeance, jalousie, colère. Ces sentiments ont rapidement été associés à Valérie Trierweiler. Durant la campagne présidentielle, des épisodes peu flatteurs avaient filtré de scènes de jalousie envers Ségolène Royal, première compagne de François Hollande et mère de ses enfants. Ces scènes avaient placé François Hollande dans la situation peu glo-



Valérie Trierweiler. Une très mauvaise image auprès des Français.

rieuse de l'homme pris entre deux feux. Un fameux tweet avait ensuite cristallisé l'impopularité de Valérie Trierweiler. En juin 2012, elle avait soutenu Olivier Falorni, candidat dissident aux législatives, contre sa rivale Ségolène Royal. L'affaire avait provoqué une polémique, ancré le désamour des Français et pourrait, selon des commentateurs, avoir marqué le début de la fin du couple.

Apparue en femme incontrôlable et incontrôlée et responsable des dégâts d'image sur la présidence, la journaliste de *Paris Match* n'a jamais

président français à vivre une séparation alors qu'il exerce le pouvoir suprême. Mais, contrairement à son prédécesseur, l'actuel chef de l'Etat pourrait rester sans première dame, ni «first girlfriend» officielle. Le socialiste, comme certains de ses vieux compagnons politiques, laissent entendre que ce rôle un brin désuet a vécu.

«Dans le monde d'aujourd'hui, dans la France d'aujourd'hui, il n'y a plus de statut de première dame. Dans un couple, chacun a sa vie, a son statut de par lui-même et pas de par l'autre», a ainsi commenté Michel Sapin. En France, le conjoint n'a pas de statut officiel. Mais, selon une pratique développée par Danielle Mitterrand, les épouses ou compagnons des présidents sont souvent actives auprès d'œuvres d'entraide, humanitaires ou caritatives. Carla Bruni, comme Valérie Trierweiler, disposait d'un bureau à l'Elysée et de quelques collaborateurs. Abandonner cet usage contribuera à l'effort global d'économies et désamorçera par la même occasion de nombreuses critiques sur ces dépenses.

regagné le cœur des Français. Pour preuve, les réactions après les révélations de *Closer* sur la liaison de François Hollande avec Julie Gayet; la tonalité des commentaires sur les réseaux sociaux est alors largement défavorable à Valérie Trierweiler. Sa position de femme blessée mais encore amoureuse, semblant prête à pardonner et vivant une humiliation publique, n'a pas attendu. «Depuis le début, on a voulu salir Valérie; elle affronte la calomnie», a confié Patrice Biancone, chef de cabinet de l'ex-première dame, au *Lab* d'Europe 1, en avouant son incompréhension: «Qu'est-ce qu'elle a fait dans sa vie qui mérite cet opprobre, cette condamnation générale?»

Valérie Trierweiler, en tout cas, n'a pas accepté de cosigner de communiqué commun annonçant la séparation. Elle a laissé François Hollande assumer la rupture. Jeudi, après des déclarations au *Figaro* selon lesquelles le couple réfléchissait à une sortie «par le haut», son avocate avait été révoquée. La décision avait déjà été interprétée comme le signe que Valérie Trierweiler ne digérait pas la rupture. **C. Dz**

La contestation ne faiblit pas en Ukraine

> **Europe** Le président a fait des promesses

AFP

Des milliers de personnes ont assisté dimanche à un service funèbre en hommage à un manifestant tué à Kiev, où l'opposition maintient la pression sur le pouvoir. Les leaders du mouvement de protestation, qui ont affiché leur détermination à rester mobilisés malgré les propositions faites la veille par le président Viktor Ianoukovitch, ont assisté à la cérémonie.

Flours à la main, drapeau ukrainien sur les épaules, une importante foule s'est réunie à l'intérieur de la cathédrale Saint-Michel, et jusqu'en dehors de ses murs, pour honorer la mémoire de Mikhaïl Jiznevski. Le jeune homme, de nationalité biélorusse, qui selon l'un de ses amis aurait eu 26 ans dimanche, a trouvé la mort mercredi au cours de scènes de guérilla urbaine, inédites en deux mois d'actions de protestation.

Promesses «empoisonnées»

Samedi, le président a proposé le poste de premier ministre à l'opposant Arseni Iatséniouk et celui de vice-premier ministre à l'ex-boxeur Vitali Klitschko. Il s'est aussi dit prêt à discuter d'une révision de la Constitution visant à céder une partie de ses pouvoirs au gouvernement. Ces propositions sont «empoisonnées», elles visent à «diviser notre mouvement d'opposition», a estimé Vitali Klitschko dans un entretien avec le journal allemand *Bild am Sonntag*. Elles n'ont d'ailleurs pas empêché le mouvement de s'étendre.

Les sièges des administrations de la plupart des régions de l'ouest, davantage tournées vers l'Union européenne, sont occupés depuis plusieurs jours par des milliers de manifestants qui réclament le départ des gouverneurs nommés par le chef de l'Etat. Dans cette partie du pays, les assemblées régionales d'Ivano-Frankivsk et Ternopil ont fait savoir qu'elles avaient voté en faveur d'une interdiction locale du Parti des régions de Viktor Ianoukovitch. Les actions d'occupation touchent aussi désormais certaines régions du nord, de l'est, et des centaines de personnes hostiles au pouvoir se sont rassemblées à Dnepropetrovsk (est) et Odessa (sud), deux grandes villes russophones.

Mauvais départ pour les élections en Thaïlande

> **Asie du Sud-Est** Le vote anticipé des prochaines législatives du 2 février a tourné à la débâcle

A l'approche des élections législatives du 2 février, la Thaïlande s'enfonce dans un chaos politique à la fois tragique et absurde. La débâcle lors du vote anticipé de ce dimanche – procédure prévue pour les électeurs ne pouvant pas se déplacer dimanche prochain – a été saluée comme une retentissante victoire par le mouvement antigouvernemental, qui s'oppose à la tenue du scrutin. La totalité des bureaux de vote à Bangkok ont dû fermer après quelques heures. Mais des heurts entre ces opposants au gouvernement et les partisans du scrutin ont dégénéré: un leader du mouvement antigouvernemental a été tué par balles lors d'un incident qui risque d'enflammer encore plus les passions.

Coups de feu

Dès les premières heures de la matinée, hier, des dizaines de bureaux de vote de Bangkok ont été encerclés par des manifestants menés par l'ancien député Suthep Thaugsuban, lesquels exigent le départ du gouvernement de Yingluck Shinawatra. Très vite, les commissaires électoraux, dont la fonction officielle est d'organiser le scrutin, ont baissé les bras «par souci de la sécu-

rité du personnel électoral». C'est après la négociation de la fermeture d'un de ces bureaux de vote dans la proche banlieue de Bangkok que s'est déroulé l'incident qui a coûté la vie à Suthin Tharathin, l'un des principaux leaders du mouvement antigouvernemental. Son groupe a rencontré une cinquantaine de Chemises rouges – les partisans du gouvernement –, apparemment munis d'armes légères. Des coups de feu ont été tirés, provoquant la mort de Suthin et blessant gravement trois de ses lieutenants.

La journée a été émaillée d'autres incidents moins tragiques. Une dame d'âge respectable, insistant pour se rendre aux urnes, a été repoussée violemment par des militants qui cherchaient à la dissuader de voter. Dans le quartier de Chatuchak, un jeune homme voulant voter a été pris à la gorge par d'autres manifestants. Lors d'une scène frisant l'absurde, des électeurs ont houspillé les officiels des bureaux électoraux pour réclamer le droit de pouvoir voter. «Il est incroyable qu'au XXIe siècle les Thaïlandais doivent encore se battre pour avoir le droit de voter», commente une Thaïlandaise, Kanda Naknoi, à propos des incidents de dimanche.

Malgré la fermeture des bureaux à Bangkok et dans plusieurs provinces du sud bouddhiste du pays – deux bastions de l'opposition –, le vote anticipé s'est déroulé normalement dans la plus grande partie du royaume. Un sondage publié vendredi par l'Université de Bangkok avait indiqué que presque 80% des personnes interrogées avaient l'intention de voter lors des élections législatives.

Les incidents de dimanche augurent toutefois mal du scrutin du 2 février, lors duquel des dizaines de millions de Thaïlandais doivent se rendre aux urnes pour élire une nouvelle Assemblée nationale, laquelle choisira ensuite par vote à la majorité simple un nouveau premier ministre. L'ensemble des analystes s'accorde pour dire que le parti Pour les Thaïlandais au pouvoir de la cheffe du gouvernement, Yingluck Shinawatra, va probablement l'emporter.

En dépit de leur campagne pour stopper les élections, beaucoup parmi les manifestants antigouvernementaux tiennent à souligner qu'ils ne s'opposent pas à la démocratie en tant que telle, mais qu'ils veulent simplement un assainissement du système politique, notam-

ment en empêchant la possibilité d'achat des votes dans les provinces rurales. «Nous ne sommes pas contre la démocratie, mais nous sommes contre la corruption. Le gouvernement a effectivement été élu, mais il utilise le pouvoir d'une mauvaise façon. Par exemple, sa politique de subventions aux prix du riz a provoqué des pertes massives d'argent», explique Passorn Sawad, une manifestante écoutant des orateurs se succéder sur l'estrade d'Asoke, l'un des principaux carrefours de Bangkok.

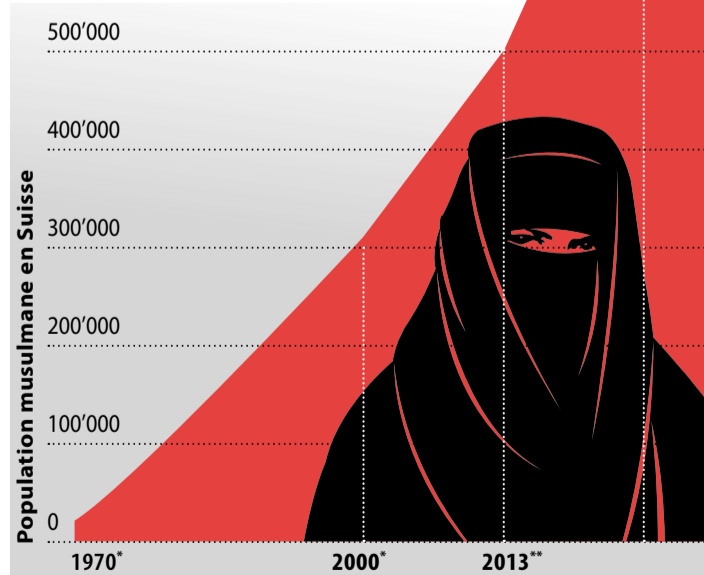
La famille Shinawatra

La cible de la colère du mouvement antigouvernemental est tout particulièrement la famille Shinawatra, dont font partie l'actuelle cheffe du gouvernement, Yingluck, mais aussi son frère aîné, Thaksin, un ex-premier ministre renversé par un coup d'Etat en 2006, qui vit aujourd'hui en exil après avoir été condamné pour abus de pouvoir en 2008. Homme d'affaires riche, Thaksin est souvent perçu comme ayant utilisé sa position à la tête du gouvernement pour étendre son colossal conglomérat de télécommunications.

Arnaud Dubus BANGKOK

PUBLICITÉ

Bientôt 1 million de musulmans?



* Office fédéral de la statistique
** La Fédération d'organisations islamiques de Suisse (FOIS)

Par conséquent:
Stop à l'immigration de masse

OUI



MCG
www.mcg.ch

Comité d'Egerkingen, case postale 23, 8416 Flaach



Remarquable.

ROLEX TIENT À FÉLICITER LI NA POUR SA PREMIÈRE VICTOIRE À L'OPEN D'AUSTRALIE ET LE SECOND TITRE EN GRAND CHELEM DE SA CARRIÈRE.



OYSTER PERPETUAL DATEJUST



ROLEX

L'élection présidentielle égyptienne aura lieu avant les législatives

> **Proche-Orient** Trois ans après le début de la révolution, les partisans du général Sissi ont manifesté sur la place Tahrir

> **Ses opposants** sont pourchassés

Delphine Minoui LE CAIRE

Trois ans après la révolution, c'est peut-être l'image qui résume le mieux le fonctionnement orwellien du nouveau régime égyptien. En ce samedi 25 janvier, anniversaire d'une révolte inédite qui chassa Moubarak, la chaîne télévisée CBC a divisé son écran en 24 cases diffusant, en direct, les vidéos des différents rassemblements pro-armée, comme autant de films issus de caméras de surveillance.

Ni les cortèges des activistes libéraux, ni ceux des Frères Musulmans-éphémères détenteurs d'un pouvoir dont ils ont, eux aussi, abusé - ne figurent au programme. Comme si le mariage entre propagande et cen-

sure avait éradiqué les derniers protestataires.

Malgré l'interdit de manifester instauré par les autorités intérimaires, les nostalgiques de la place Tahrir ont battu le rappel en descendant par centaines dans les rues du Caire. Complètement bunkérisé, le lieu-culte de leur fronde avait été réquisitionné par les supporters d'Abdel Fattah al-Sissi, le général artisan de l'éviction de l'ex-républicain, Mohamed Morsi, le 3 juillet dernier. Du matin au soir, ses groupies y ont scandé des slogans à sa gloire. Loin de cette ambiance surréaliste de fête foraine, les vrais révolutionnaires étaient, eux, violemment chassés des environs de la mosquée Mostafa Mahmoud - point de départ emblématique des manifestations de janvier 2011 - par une pluie de gaz lacrymogène. Quelques heures plus tard, le même scénario s'est reproduit en centre-ville, devant le non moins symbolique Syndicat des journalistes, où un autre rassemblement s'était formé. Une chasse à l'homme entamée depuis plusieurs semaines contre les libéraux - dont certains ont écopé de peines de prison - et qui s'inscrit dans la continuité de la répression, encore plus violente, qui s'abat sur les Frères

musulmans, également nombreux à avoir défilé ce samedi. Bilan de la journée: plus de 1000 arrestations et au moins 50 morts.

De son point de vue, le pouvoir transitoire, soutenu par une importante frange de la population, est en «guerre contre le terrorisme». Sa rhétorique se nourrit d'une vague d'attentats qui, jusqu'ici cantonnée aux provinces, s'est invitée dans la capitale égyptienne à la veille de la date

Cette décision permet de mieux préparer le terrain pour la candidature du général Abdel Fattah al-Sissi

anniversaire de la révolution. En une journée, quatre explosions ont secoué Le Caire, causant la mort de six personnes. Elles ont toutes été revendiquées par Ansar Beit al-Makdas, un groupe djihadiste basé dans le nord du Sinaï et qui vient d'annoncer son implication dans le crash, ce samedi, d'un hélicoptère de l'armée - même si les autorités s'obstinent à pointer du doigt la confrérie, récemment déclarée «terroriste». Pour les observateurs de

l'Égypte, ce dangereux amalgame pourrait mener à un engrenage incontrôlable. «Les forces sécuritaires égyptiennes ont échoué à protéger la vie de leurs citoyens, tout en renouant avec cette habitude d'utiliser la guerre contre le terrorisme comme un prétexte pour mener des arrestations et étouffer les libertés», estiment 13 ONG égyptiennes dans une déclaration commune.

Dans ce contexte tendu, le président égyptien par intérim, Adly Mansour, a annoncé dimanche qu'une élection présidentielle serait organisée avant les législatives, levant les ambiguïtés sur le calendrier de la transition promise par l'armée en juillet dernier. Une décision qui permet de mieux préparer le terrain pour la candidature du général Abdel Fattah al-Sissi, toujours mystérieux sur ses intentions, et qui risque de fermer pour de bon la porte des espoirs démocratiques de janvier 2011. Pour le chercheur Hisham A. Hellyer, ce choix indique «un désir de l'Etat d'enraciner son pouvoir politique». «L'organisation d'élections législatives en préalable aurait permis un partage du pouvoir avec un exécutif non élu. Avec un scrutin présidentiel qui se déroule en premier, l'exécutif aura également un pouvoir législatif.»

Panorama

Maghreb

Tunisie: une constitution et un gouvernement attendus

La Constituante tunisienne devait procéder dimanche soir au vote d'adoption de la nouvelle Loi fondamentale, trois ans après la révolution. Les 149 articles de la Constitution devaient être lus avant un vote solennel, et recueillir, pour être adoptés, 145 voix sur 217 élus. Après un premier échec la veille, la formation d'un gouvernement indépendant a par ailleurs été annoncée hier soir par le premier ministre, Mehdi Jomaa. Il s'agit «d'une équipe extraordinaire, qui a conscience des défis», a-t-il dit. Le nom des différents ministres n'était pas connu à l'heure de mettre sous presse. Ce nouveau cabinet devra recueillir cette semaine la confiance des parlementaires. (AFP)

Moyen-Orient

Kofi Annan à Téhéran

L'ex-secrétaire général des Nations unies Kofi Annan est arrivé dimanche à Téhéran pour une visite de trois jours visant à promouvoir le dialogue entre l'Iran et la communauté internationale, ont rapporté des médias. Il intervient dans le cadre des «Anciens» (The Elders), un groupe de personnalités de différents pays œuvrant pour le règlement des conflits dans le monde. (AFP)

Asie

Militant chinois condamné

Le Tribunal intermédiaire de Pékin a condamné Xu Zhiyong, un militant en vue de la dénonciation de la corruption, à 4 années de prison, après l'avoir déclaré coupable de «rassemblement illégal visant à perturber l'ordre public». Les Etats-Unis se sont déclarés «profondément déçus» et ont appelé Pékin à sa libération immédiate. (AFP)

Etats-Unis

Marlise Munoz débranchée

Un hôpital du Texas a cessé dimanche de maintenir en vie artificiellement Marlise Munoz, une jeune femme enceinte morte cérébralement, conformément à une décision de justice et aux vœux de sa famille, ont annoncé les avocats de cette dernière. (AFP)

Snowden se dit menacé

Edward Snowden, à l'origine du scandale sur les écoutes menées par l'Agence nationale de sécurité américaine (NSA), est convaincu que le gouvernement américain veut le tuer, selon un extrait d'un entretien à la chaîne de télévision allemande ARD. «Ces gens, et ce sont des fonctionnaires gouvernementaux, ont dit qu'ils aimeraient me mettre une balle dans la tête ou m'empoisonner à la sortie d'un supermarché, pour me voir mourir sous ma douche», dit-il. (AFP)

Genève 2 sur les rails, mais tout reste à faire

> **Syrie** Depuis samedi, régime et opposition parlent par l'entremise du médiateur onusien

Est-ce un premier acquis de Genève 2? Trop tôt pour soulever l'espoir, il devra d'abord être confirmé sur le terrain. Dimanche soir, après deux jours de rencontres entre les émissaires du régime et l'opposition syrienne au Palais des Nations, à Genève, Lakhdar Brahimi, le médiateur de l'ONU et de la Ligue arabe, a annoncé que Damas avait donné son feu vert pour que les femmes et les enfants quittent immédiatement le centre assiégé de Homs.

La situation dans la vieille ville a été la première à s'imposer, dès samedi, à la table des pourparlers; 500 familles y sont prises au piège et n'ont plus qu'herbes et animaux errants à manger pour tenter de survivre, d'après l'opposition. Cette dernière réclame l'acheminement par douze camions de 30 tonnes de matériel, nourriture, médicaments ou radios. «J'espère que des convois pourront entrer dès demain», a ajouté Lakhdar Brahimi, sans pouvoir l'assurer. Il a indiqué que les rebelles de la vieille ville s'étaient engagés à ne pas les viser. Aussi vitale qu'elle soit, cette première question humanitaire, couplée à celle, également abordée mais loin d'être résolue, des prisonniers détenus par les deux camps, n'est qu'une fraction du menu dantesque des discussions qui attendent les deux délégations.

Ambiance lourde

L'ambiance était lourde et les regards cherchaient plutôt à s'éviter samedi, lorsqu'elles ont, pour la toute première fois, pris place autour d'une même table en U présidée par le diplomate algérien. Côté régime, Bachar al-Jaafari, ambassadeur de Syrie auprès de l'ONU à New York, mène les négociations. L'opposition a, elle, désigné comme chef de file Hadi Albahra, un exilé en Arabie saoudite, où il dirigeait une entreprise de communication, reconnu pour sa pondération et son sens de l'organisation.

Sauf accident, les rencontres au Palais des Nations devraient se poursuivre jusqu'à vendredi, puis s'interrompre une semaine, avant de reprendre à nouveau pour sept jours, à

Genève, selon toute vraisemblance. Leur déroulé ne répond à aucun programme écrit. «C'est le style Brahimi, commente un négociateur de l'opposition. Pas d'agenda fixe, tout se décide au jour le jour.» «La situation est extrêmement compliquée. Nous n'avancions pas pas à pas, mais un demi-pas à la fois», a expliqué Lakhdar Brahimi.

Deux catégories de discussions seront menées en parallèle. Considérées comme périphériques, les questions humanitaires (cessez-le-feu locaux, échanges de prisonniers, corridors humanitaires...) sont envisagées comme le plus sûr moyen d'établir la confiance entre les deux délégations. «Elles sont nécessaires pour créer l'atmosphère qui nous permettra de discuter du principal enjeu de la conférence, ce pour quoi nous sommes là», insiste le médiateur. A savoir la mise en application du communiqué de Genève 1 (du 30 juin 2012), prévoyant l'établissement d'une autorité de transition politique, que l'opposition considère comme sa priorité absolue et qu'elle voudrait voir débattre dès lundi. «Le but essentiel de ces négociations est de passer du régime d'un individu à un Etat de droit qui garantisse la poursuite des responsables de crimes de guerre», soulignait samedi Louay Safi, membre de l'opposition.

A un journaliste qui lui demandait ce que cette dernière avait à mettre dans la balance face aux concessions exigées de Damas, ce négociateur a répondu: «Ce que nous avons à offrir? C'est de sauver les Syriens de la destruction totale.» Beau coup estimé à Genève que des mois, voire des années seront nécessaires pour trouver un terrain d'entente entre les deux camps ennemis, si le processus n'achoppe pas d'ici là, tant les divergences paraissent insurmontables. Interrogé dimanche soir au Palais des Nations sur un éventuel retrait de Bachar el-Assad, Faisal Makdad, son vice-ministre des Affaires étrangères, a ainsi répliqué: «Pas un leader au monde ne veut quitter le pouvoir. Est-ce clair?»

Angélique Mounier-Kuhn



Représentant de la Syrie auprès de l'ONU à New York, Bachar al-Jaafari est le chef négociateur de Damas pour Genève 2. GENÈVE, 26 JANVIER 2014

Le plan de l'opposition pour une transition

> **La coalition insiste sur la préservation des institutions syriennes**

Les négociations de Genève 2 ont ouvert une fenêtre d'opportunité, certes petite, mais assez pour donner un premier et petit espoir d'une solution négociée. Les pourparlers devraient entrer dans le vif du sujet ce lundi avec, au menu, la question principale: comment organiser la transition? La proposition de l'opposition pourrait rallier l'ensemble des partenaires et parrains de Genève 2, à l'exception de Damas. Même Moscou, le précieux allié de Bachar el-Assad, a laissé entendre son possible agrément.

La déclaration de Genève 1 prévoit une transition politique, mais ne précise ni les moyens pour y parvenir, ni le rôle du régime actuel pendant et après la période transitoire. Le gouvernement syrien interprète à son avantage cette ambiguïté: pour lui, le chef de l'Etat pilote

la transition et, éventuellement, se présente à sa propre succession. Genève 2, selon les vœux de ses parrains, doit élaborer les mécanismes qui permettront de mettre en place une autorité transitoire. C'est du concret, il n'y a plus de place pour les différences interprétatives.

Toute la société

L'opposition propose que soit créé un gouvernement provisoire qui aurait les pleins pouvoirs et durerait le temps que puissent être organisées des élections. Burhan Ghalioun, chargé de la stratégie politique pour la délégation présente à Genève, insiste pour que l'autorité de transition représente toutes les couches de la société: «Des membres du gouvernement actuel pourraient aussi y siéger, des représentants du parti Baas, de l'armée et des autres institutions. Par contre, Bachar el-Assad, sa famille et son clan rapproché ne peuvent en être. Ils sont à la source du problème et ne font pas partie de la solution.»

La délégation de l'opposition a surpris par sa cohésion. Les courants radicaux, hostiles aux négociations avec des membres du régime, ont fait défection. Et ceux qui restent parlent d'une seule voix, commente Burhan Ghalioun: «Nous tenons à préserver les institutions, et ne pas commettre l'erreur des Américains en Irak qui, en faisant table rase de l'ancien régime, se sont retrouvés incapables de faire face au chaos.» Burhan Ghalioun affirme qu'il n'y aura pas de chasse aux sorcières contre ceux qui ont soutenu Bachar el-Assad: «Il faut séparer le complexe militaro-sécuritaire au service de Bachar el-Assad du reste de l'armée et de la police, qui doivent perdurer; séparer aussi le clan Assad de la communauté alaouite, avec laquelle les sunnites et toutes les autres confessions du pays peuvent vivre en paix.»

La solution préconisée pourrait séduire les Européens et les Américains, car elle dissipe un peu la crainte d'un chaos à la faveur duquel les djihadistes pourraient prendre le

contrôle du territoire. Moscou serait aussi susceptible d'y trouver son compte, car ses alliés, notamment au sein de l'armée, du parti Baas et de la communauté alaouite, conserveraient une partie de leurs prérogatives. Haytham al-Maleh, un des négociateurs pour l'opposition, ajoute: «Le ministre russe des Affaires étrangères m'a dit que Moscou ne tenait pas à maintenir Bachar el-Assad au pouvoir, mais qu'il voulait en revanche garder de son influence.»

Le projet de l'opposition pourrait faciliter l'intervention d'une force d'interposition. «S'il y a un accord de paix, il y a plusieurs pays qui se sont portés volontaires pour une force de maintien de la paix en Syrie», a déclaré John Kerry, le secrétaire d'Etat américain, à Al-Arabiya, en marge du Forum de Davos. Mais l'attitude de Damas fait obstacle. Les récentes déclarations du président montrent qu'il n'envisage pas de quitter le pouvoir, quel que soit le prix payé par les Syriens. **Boris Mabillard**

«La Suisse voit l'UE comme un marché, mais elle a aussi une vocation politique»

> **Bilatérales** Jean Russotto, avocat d'affaires suisse basé à Bruxelles, travaille notamment pour des entreprises helvétiques

> **Observateur privilégié**, il estime que les Européens respectent la Suisse mais croient qu'elle ne s'intéresse qu'au marché qu'ils représentent

> **L'UE et la Suisse n'ont pas la même vision des relations futures**, dit-il

2014 est l'année de tous les dangers pour la relation entre la Suisse et l'Union européenne. Plusieurs votations remettent en cause la libre circulation et l'accès suisse au grand marché européen. Comment stabiliser cette relation et assurer sa pérennité? Que faut-il changer dans la voie bilatérale empruntée depuis 1992? Les grands acteurs du dossier livrent leurs réponses au «Temps». **LT**



Propos recueillis par Ram Etwareea BRUXELLES

Associé du cabinet d'avocats Steptoe & Johnson, de Washington, et basé dans le bureau européen de la firme, à Bruxelles, le Vaudois Jean Russotto est un observateur privilégié des relations Suisse-Union européenne (UE). Son travail consiste notamment à conseiller les entreprises à propos des questions européennes. Parmi ses clients, il y a une importante base suisse, notamment issue des milieux bancaires, des assurances et de la chimie.

Le Temps: A quel point cette intermédiation est-elle utile?

Jean Russotto: C'est une tâche à la fois technique et de représentation d'intérêts. De nos jours, les sociétés suisses sont bien équipées pour traiter du droit européen, entreprendre des démarches; mais, en même temps, la plupart d'entre elles ont, pour des raisons d'efficacité et de coûts, renoncé à créer des bureaux dans la capitale européenne.

Avez-vous facilement accès à la Commission?

– Oui, et sur une base régulière. Bruxelles n'est pas si grande. Le cercle des personnes qui travaillent sur des dossiers qui nous concernent n'est pas tellement large. La longévité – je suis ici depuis quarante ans – compte. Les chefs changent, les administrations demeurent.

Vous êtes un lobbyiste?

– La représentation d'intérêts pour un cabinet d'avocats n'est pas à confondre avec ce qu'on appelle le lobbying. Notre profession a des règles déontologiques. Quand nous rencontrons des communautaires, c'est avec la casquette de l'avocat, sachant que nous avons des clients qui ont des objectifs commerciaux. Les demandes d'entreprise sont complexes; elles exigent une expertise spécifique.

Vos activités font de vous un observateur privilégié de la relation entre la Suisse et l'UE. Elle se porte bien, non?

– Mes activités me donnent la possibilité d'avoir une vue d'ensemble. La relation est bonne, dense, profonde et économiquement puissante. Au-delà de cette constatation, il faut considérer la partie immergée. Elle est complexe parce que, depuis plusieurs

années, la Suisse a décidé de ne plus être candidate à l'adhésion. Nous sommes le 3e ou 4e client de l'Union. Par la force des choses, des tensions existent. La Suisse la considère comme un marché. Mais l'Union a aussi une vocation politique. Elle n'est peut-être pas satisfaisante aux yeux de notre vieille démocratie. L'Union fonctionne parfois cahin-caha, mais la bataille actuelle autour de la libre circulation est la preuve vivante de cette dimension politique. Cette notion n'est pas véritablement enregistrée par la Suisse, d'où le conflit entre «oui au marché unique» et «non à une plus grande intégration». En affirmant que nous sommes un pays tiers et que nous voulons le rester, nous nous mettons dans une situation de dichotomie. Le débat sur la libre circulation, alors même que nous en avons un grand besoin, est l'illustration de cet état d'esprit.

L'UE souhaiterait-elle l'intégration de la Suisse?

– L'UE aurait effectivement pu se demander s'il ne serait pas souhaitable de voir cet extraordinaire partenaire contribuer à la richesse de tous. Mais cette réflexion n'a plus cours. Parce que la Suisse s'est volontairement positionnée comme un pays tiers et le fait savoir de façon vigoureuse. Elle continue d'être un partenaire remarquable, mais diffuse souvent le sentiment qu'elle est centrée sur elle-même et nombriliste. On entend la réflexion «Nous n'avons jamais demandé à la Suisse de rejoindre l'UE et nous ne le ferons pas».

Est-ce que les Européens nous comprennent?

– Oui, je le crois, même si cette compréhension reste superficielle. Ils voient qu'ils sont plongés dans la crise depuis cinq ans et que la Suisse s'en tire plutôt bien. Dès lors, ils comprennent cette volonté de repli identitaire. La question réapparaîtra quand l'Europe aura retrouvé ses couleurs – on ne peut pas juger sur une période de cinq ans. L'Union est une construction à long terme. Elle devient graduellement visible et forte. Le regard des uns sur les autres sera alors différent.

L'UE et la Suisse parlent de renouvellement de la relation. Qui a déclenché le processus?

– L'UE. Parce qu'elle est insatisfaite de voir la Suisse oublier ou négliger

plusieurs mécanismes décidés d'un commun accord, par exemple en matière de libre circulation. C'est le grief principal. L'application de la clause de sauvegarde, légale ou pas, a déclenché le mouvement. La légalité n'entraîne pas toujours l'acceptabilité morale. Les prises de décision communes deviennent plus difficiles. Enfin, la volonté suisse de demander une plus grande participation au marché unique sans véritable contrepartie a incité l'UE à exiger la modification des règles du jeu. La Suisse interprète cette requête comme la rénovation de la voie bilatérale.

N'est-ce pas aussi la vision européenne?

– A mon sens, l'UE est beaucoup plus ambitieuse. On y verra plus clair à la fin des négociations, pour autant qu'elles commencent, si on encadre mieux les mécanismes de prise de décision ou si on passe à une structure qui s'apparenterait en fait à un accord d'association, plus ambitieux, avec une dimension politique. Ce sera évidemment difficilement acceptable en Suisse. C'est là le vrai débat qui n'est jamais abordé ouvertement.

Le processus pour rénover la relation bilatérale a démarré. Le Conseil fédéral a donné le mandat d'ouvrir les négociations. Qu'en est-il du côté européen? Vous prévoyez déjà des difficultés...

– Comme toujours, la Suisse a été pragmatique. Elle a travaillé sur un document dit unique et conjoint pour adopter son mandat. L'UE a travaillé sur la base du même document. Mais elle n'est pas monolithique. La Commission joue un rôle important mais les Etats membres ont aussi leur mot à dire. Au fil des mois, l'Union se rend compte qu'elle a besoin de plus de réflexion tant sur le plan du fonctionnement que, par exemple, sur la base juridique. Les implications sont différentes selon qu'on choisit un accord de type simple entre l'UE et la Suisse, un accord d'association ou un accord mixte signé par l'Union et les 28 Etats. La base juridique génère une analyse plus profonde. La difficulté que vous évoquez était prévisible.

Etes-vous pessimiste aussi pour les conclusions?

– Je suis moyennement optimiste. L'articulation juridique de l'accord institutionnel envisagé est complexe et, sur certains points, inédits. Par exemple, la consultation de la Cour de justice sur une question devenue litigieuse, une procédure simple

«En cas de oui le 9 février...»

> **Les Européens suivent de près la votation «Contre l'immigration de masse»**

Le Temps: Etes-vous préoccupé par l'initiative de l'UDC «Contre l'immigration de masse», sur laquelle les Suisses se prononceront le 9 février? Que disent vos interlocuteurs européens à ce sujet?

Jean Russotto: Ils suivent le débat et ont confiance dans la sagesse du peuple suisse. Ils savent que les enjeux économiques sont tels qu'il est difficile pour les citoyens et les cantons de l'accepter sans se



Jean Russotto: «La Suisse continue d'être un partenaire remarquable pour l'Union européenne, mais diffuse souvent le sentiment qu'elle est centrée sur elle-même et nombriliste.» ARCHIVES

dans son concept mais qui soulève une multitude de questions de fond liées à l'intégrité même du fonctionnement des institutions européennes. Pensez également à la demande de l'UE de vouloir surveiller, avec de vrais pouvoirs d'enquête, l'application de l'acquis communautaire repris par la Suisse. En tout état de cause, le rôle utile de cet exercice sera de tester la flexibilité de l'UE et, sur ce point, je demeure réservé.

La lutte européenne contre la fraude et l'évasion fiscales cible-t-elle les banques suisses?

– Oui, bien sûr. L'harmonisation des normes a avancé très rapidement depuis trois ans. Quand on a

négocié l'accord sur la fraude et la fiscalité de l'épargne, les paramètres étaient différents. Maintenant, l'évasion fiscale est devenue un thème important, populiste et politiquement porteur. La réglementation communautaire va s'inspirer des normes de l'OCDE et les banques suisses devront se conformer à des standards globaux. En fait, la Suisse a déjà entrepris un important travail interne de réaménagement de la place financière avec, par exemple, la politique de l'argent blanc. L'autre dossier Suisse-UE concerne la fiscalité des entreprises. Là-dessus, Bruxelles estime que certaines pratiques, notamment dans les cantons, ne sont pas acceptables.

Les banques suisses ont craint un protectionnisme européen dans le cadre de la directive MiFID 2. A tort ou à raison?

– Il s'agit d'un instrument qui restructure la place financière. Tout n'est pas important pour nous. La dimension de pays tiers concernant l'accès au marché européen est essentielle pour les banques suisses. On pensait que la bataille était un peu perdue et que l'UE allait imposer l'obligation de créer des succursales pour pouvoir fonctionner sur son territoire. Renversement de situation: le régime proposé donne plus de liberté. Il faut négocier des accords bilatéraux avec certains Etats. Mais nous ne sommes qu'au début de cette affaire.

de papier et qu'elle est incapable de prendre des sanctions?

– L'histoire a jusqu'à présent donné raison à ceux qui font cette réflexion. Le chien aboie, la caravane passe. On n'a jamais vu l'UE prendre de véritables sanctions. Dès lors, il y a un sentiment de confort qui veut que l'UE soit impuissante, notamment à cause de sa propre faiblesse économique et politique. Cette réflexion est myope. Il ne faut pas voir la relation Suisse-UE comme une bataille constante. C'est une relation multiforme, où l'Union n'est pas particulièrement intéressée à mettre la Suisse au ban. Les Européens respectent la

Suisse et comprennent son raisonnement. Mais en même temps, si les choses ne fonctionnent pas comme elle l'entend, l'UE pourrait certainement revoir la relation.

Irait-elle jusqu'à utiliser la clause guillotine si le oui l'emportait le 9 février?

– Sans doute pas. Nous mettrons à la frontière, évidemment non plus. Elle pourrait cependant suspendre le renouvellement, si nécessaire, des accords bilatéraux et ainsi sérieusement limiter notre accès au marché unique, ce qui serait une conséquence néfaste. **Propos recueillis par R. E.**

Que dites-vous à nos concitoyens qui pensent que l'UE est un tigre

Panorama

Suisse

Sacs en plastique taxés

Les sacs en plastique à usage unique pourraient ne pas être interdits en Suisse. Le parlement avait pourtant donné son feu vert à une motion du conseiller national Dominique de Buman (PDC/FR) en 2012. L'Office fédéral de l'environnement préfère les rendre payants. Revenant sur une information de la *NZZ am Sonntag*, Dominique de Buman estime que son projet a été «travesti». (ATS)

La fille de R. Zaugg retrouvée

La fille du peintre suisse Rémy Zaugg a été retrouvée vendredi et placée en hôpital psychiatrique. Michèle Zaugg-Röthlisberger, veuve de l'artiste, a été découverte morte mardi à son domicile près de Mulhouse, dans l'est de la France. Le mystère entourant sa mort reste entier. La fille était en conflit avec sa mère. (ATS/LT)

Billets de train plus chers

Les billets de train vont augmenter en moyenne de 1,5% par an jusqu'en 2033, et même peut-être un peu plus avec le fonds d'infrastructure FAIF. C'est ce que révèle Ulrich Gygi, le président du conseil d'administration des CFF, dans une interview de la *SonntagsZeitung*. (ATS)

Enlèvements en hausse

En 2013, le nombre d'enfants qui ont été enlevés par un des parents hors de Suisse a augmenté de 20%, soit 51. Cette tendance à la hausse s'observe depuis plusieurs années, note l'Office fédéral de la justice. Un an auparavant, en 2012, 42 enfants avaient subi le même sort. Dans le sens inverse, c'est-à-dire de l'étranger vers la Suisse, la tendance est aussi à la hausse. L'an dernier, 37 demandes ont été déposées pour qu'un enfant soit renvoyé de Suisse vers l'étranger. Les chiffres ont été multipliés par deux depuis 2008 (20 cas). (ATS)

Neuf vaccins non disponibles

Neuf vaccins ne sont actuellement pas disponibles en Suisse ou de manière limitée. Les restrictions touchent notamment les vaccins contre la varicelle, la polio, la coqueluche, la fièvre jaune et la rage. «Cinq vaccins pour enfants et quatre pour les voyages à l'étranger sont concernés», a confirmé Christoph Hatz, médecin en chef de l'Institut tropical et de santé publique suisse à Bâle et directeur du Centre pour la médecine de voyage de l'Université de Zurich, confirmant une information publiée dans la *NZZ am Sonntag*. «Tous ceux qui ont absolument besoin d'un vaccin le reçoivent», a-t-il nuancé. (ATS)

La centralisation grandissante de la DDC provoque des remous

> **Coopération** Les réformes en cours inquiètent certains humanitaires

> **L'idée de développer des ambassades «intégrées» est vue d'un mauvais œil**

Yves Petignat BERNE

Jadis aussi puissante qu'un ministère de la coopération en France ou en Allemagne, sous la précédente direction de Walter Fust, la Direction pour le développement et la coopération (DDC), malgré ses 2,2 milliards de francs de budget annuel, serait-elle en passe d'être «liquidée» et ravalée au rang de simple office, sans pouvoir, dans le cadre des réformes du Départe-

ment fédéral des affaires étrangères (DFAE)?

C'est une perspective dont se défend le DFAE. Son objectif serait de renforcer les synergies et «d'investir le maximum de moyens pour les pauvres et le moins possible pour les charges administratives». Le DFAE veut augmenter la cohérence entre les actions des multiples instruments de politique extérieure: coopération, diplomatie, réseaux économiques, etc. Alors que la DDC présentera mardi ses priorités 2014 et son action contre la pauvreté et en faveur de la sécurité alimentaire, les ONG ont multiplié les interventions pour relayer l'inquiétude des collaborateurs de l'institution.

Didier Burkhalter et son secrétaire d'Etat Yves Rossier n'ignorent pas les remous internes. A la fin de l'année, le secrétariat général du DFAE a adressé une longue lettre aux collaborateurs pour «apaiser les craintes de ceux qui soupçonnent... l'existence de projet de démantèlement».

A l'origine du malaise, la troisième phase de la réorganisation

de la DDC entreprise dès 2009 sous la férule de Micheline Calmy-Rey. Les deux premières, destinées à concentrer le pilotage à Berne et à redonner des compétences opérationnelles aux bureaux sur le terrain, n'avaient pas trop suscité de réactions.

Les expertises de KPMG évoquent une perte de contrôle de la DDC sur ses propres activités

Sauf pour le transfert du service du personnel, des finances et de la communication à la Direction des ressources, un service qui gère ces questions pour l'ensemble du DFAE. Chez Alliance Sud, la communauté de travail qui regroupe Swissaid, l'Action de carême, Pain pour le prochain, Helvetas et l'Entrée protestante suisse (Eper), le directeur, Peter Niggli, reproche au DFAE d'avoir ainsi privé la DDC de ses instruments centraux de gestion. Et il est vrai que, désormais, les médias qui s'intéressent au travail de la DDC n'ont plus de répondant maîtrisant le domaine de la coopération, mais de simples relais. On veut maintenir un contrôle central sur la communication.

Ce qui suscite les remous, c'est la nouvelle phase lancée depuis le début de l'année. D'abord la création de 50 ambassades intégrées là où la Suisse entretient à la fois une ambassade et un bureau de la DDC. Dans les pays où n'existent que des bureaux de coopération, ceux-ci seraient transformés en ambassade et leur chef pourrait se voir élevé au rang d'ambassadeur. Il s'agit de regrouper sous un même toit et sous la responsabilité d'un seul patron, l'ambassadeur, les activités diplomatiques et la coopération internationale de la DDC et du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco).

En soi, la concentration des moyens n'est guère contestée. Mais le fait que les objectifs de la coopération sur le terrain échappent en partie à la direction de la DDC et soient soumis, parfois, aux contraintes de la diplomatie inquiète. «Les responsables du Bureau de la coopération seront à la fois sous les ordres de l'ambassadeur et sous

ceux de la direction de la DCC. Il y aura des conflits d'intérêts», juge Peter Niggli.

Ce que dénoncent aussi les ONG, c'est que l'on cherche par ce moyen à utiliser les fonds à la disposition de la DDC dans les programmes adoptés par le parlement pour financer les représentations diplomatiques. Il est vrai que les budgets du DFAE sont toujours plus serrés. Alliance Sud cite ainsi les cas du Népal et du Bangladesh, où la DDC a pris en charge jusqu'à 70% des coûts des représentations diplomatiques. Conséquence, une augmentation des charges de la coopération entre 600 000 et 1 million de francs.

Au DFAE, on réfute ces reproches. La répartition des coûts de fonctionnement sera négociée entre la DDC et la Direction des ressources, assure-t-on. Les crédits de coopération seront comptabilisés de manière transparente pour permettre précisément un contrôle parlementaire.

Autre reproche, plus fondamental, l'adoption du nouveau modèle de gestion de l'administration fédérale. Coopération et diplomatie seront considérées comme un seul office fédéral, avec une seule comptabilité et neuf groupes de prestations. «La DDC perdra ainsi de fait son indépendance. Le point de vue du développement, qui diffère souvent des contraintes diplomatiques, ne sera ainsi plus exprimé en dehors du département, par exemple lors de la consultation de l'administration. Alors qu'il y a un mandat légal clair pour la politique de coopération», craint Peter Niggli. Les expertises de KPMG évoquent une perte de contrôle de la DDC sur ses propres activités.

Toutes les ONG ne sont pas aussi critiques. Ainsi, ce responsable cantonal de programmes en Afrique y voit davantage d'efficacité, une plus grande visibilité de la Suisse et aussi une pression sur le DFAE pour inclure dans sa diplomatie les exigences sur les droits de l'homme, la promotion des femmes, etc.

Du côté de l'encadrement moyen, qui selon une étude de KPMG serait démotivé et privé de ses compétences, on attend désormais que les commissions de gestion du parlement inscrivent le suivi de ces réformes dans leur programme de surveillance et posent des garde-fous.

Mystérieuse disparition d'un Tessinois d'origine syrienne

> **Syrie** Le DFAE dit avoir connaissance du cas

Un Tessinois d'origine syrienne, Sait Cosar, a disparu cet été, probablement enlevé par les services secrets syriens, ont révélé dimanche *Le Matin Dimanche* et la *SonntagsZeitung*. De nationalité suisse, ce syriaco-chrétien originaire du nord-est de la Syrie habite au Tessin avec sa famille. Début août, il s'en allait pour la Syrie avec 80 tonnes de nourriture qu'il comptait distribuer à Lattaquié. Il a disparu alors qu'il était en transit à Qamishli, ville située près de la frontière turque. Des amis qui l'accompagnaient racontent que des officiers des services secrets les attendaient au contrôle des passeports. Ces derniers ont pris Sait Cosar à part pour lui parler et ses amis ne l'ont plus revu.

En octobre, sa famille a reçu un certificat de décès indiquant qu'il aurait fait un infarctus. Une version qu'elle réfute. Sait Cosar est aussi vice-président du Syriac Union Party, une formation dénonçant l'oppression des minorités chrétiennes par les islamistes et le régime. Il est aussi un des membres

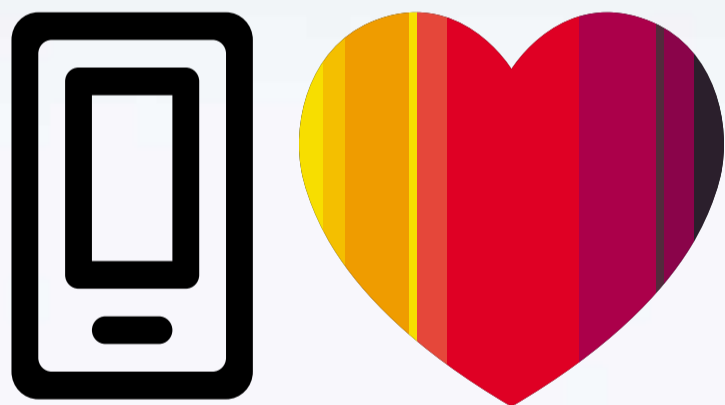
fondateurs du Conseil national syrien. Le Département fédéral des affaires étrangères admet avoir eu «connaissance du cas». Dimanche, il précisait également être en contact avec les proches de Sait Cosar, mais ne pouvait en dire davantage pour des raisons de protection de la personnalité et des données.

Départs préoccupants

Hier, la presse dominicale s'inquiétait également de la présence probable de djihadistes suisses en Syrie. L'automne dernier, *Le Temps* (lire LT du 13.11.2013) révélait déjà que des résidents suisses affichaient ouvertement sur Internet leur sympathie pour les brigades affiliées à Al-Qaïda en Syrie et qu'au moins cinq d'entre eux avaient rejoint les rangs de Jabhat al-Nosra. *Le SonntagsBlick* parle aujourd'hui d'une dizaine de cas. Ces départs préoccupent de nombreux pays européens, notamment la France et la Belgique, qui recensent des dizaines si ce n'est des centaines de départs de jeunes pour combattre en Syrie.

Magalie Goumaz

PUBLICITÉ



SUNRISE



Le magazine spécialisé indépendant «connect» le confirme: **Sunrise possède le meilleur réseau pour téléphoner en ville et aux alentours.** Vérifie par toi-même sur sunrise.ch/connect

Tout pour ta journée. **Sunrise**

Jeux olympiques de Sotchi: le CIO ne fait pas de service après-vente



Manon Schick

Les organisations non gouvernementales ont la vie de plus en plus difficile en Russie, et ce n'est qu'un début. L'an dernier, mes collègues d'Amnesty International à Moscou ont vu leur bureau perquisitionné, le directeur a été convoqué pour un interrogatoire et plusieurs militants ont été auditionnés par des autorités locales juste parce qu'ils avaient signé une lettre dénonçant la torture et les exécutions extrajudiciaires en Tchétchénie.

Depuis le retour à la présidence de Vladimir Poutine, plusieurs lois ont été votées qui restreignent considérablement la marge de manœuvre des ONG. Celles-ci sont notamment obligées de s'enregistrer comme «agents étrangers» (en russe, ce terme désigne aussi les «traîtres» ou les «espions») si elles reçoivent de l'argent de l'étranger ou s'engagent au niveau politique, ce qui laisse aux juges une grande marge d'interprétation. Certaines organisations ont été forcées de mettre la clé sous la porte. Les perquisitions, les interrogatoires, le harcèlement bureaucratique sont monnaie courante.

Et il y a fort à parier que la répression va se renforcer dès que le rideau des Jeux olympiques de Sotchi sera retombé. Les autorités

russe auront alors toute latitude pour faire taire les voix critiques sans que personne ne s'en soucie. L'appareil législatif est en place: n'importe qui pourra être poursuivi pour «blasphème», pour une manifestation non autorisée ou encore pour «propagande homosexuelle». Quant à la justice, les récentes condamnations et amnisties des Pussy Riot, des militants de Greenpeace et de l'homme d'affaires Mikhaïl Khodorkovski ont démontré de façon manifeste qu'elle n'est pas indépendante du pouvoir politique.

Le Comité international olympique, lui, s'en lave les mains. Les Jeux de Sotchi, qui seront les plus coûteux de l'histoire, seront peut-être aussi les plus polluants. Le comité d'organisation s'était pourtant engagé à respecter un certain nombre de critères en matière de respect de l'environnement, car ce dernier est l'un des piliers de l'olympisme. Mais visiblement, le CIO n'est pas intéressé à savoir si les engagements sont tenus. Que dire alors du respect des droits humains, qui n'est même pas un pilier de l'organisation sportive? Cela semble être le dernier de leurs soucis.

Dans ce contexte, faut-il appeler les athlètes à boycotter les Jeux? Ce serait les prendre en otage, alors qu'ils préparent cette échéance sportive depuis longtemps et ne sont en rien responsables de l'attribution des Jeux à une ville qui a le malheur de se situer dans un pays au gouvernement de plus en plus autoritaire. Les présidents et les délégations officielles, par contre, pourraient profiter de leur déplacement en Russie pour

rencontrer des organisations locales de défense des droits humains. Ce serait une façon de contribuer à renforcer leur légitimité, de rappeler que leur travail est indispensable à tout Etat de droit et de les aider à affronter la vague de répression de l'après-Sotchi.

En attribuant les Jeux olympiques à une ville, le CIO porte une responsabilité, tout comme la Fédération internationale de football quand elle attribue le Mondial à un pays. Ces méga-événements pourraient certes représenter une opportunité intéressante pour la population locale, puis qu'ils s'accompagnent souvent d'investissements interna-

Les organisations sportives ont du pouvoir, qu'elles utilisent pour faire respecter certaines conditions et valeurs

tionaux et de créations d'emplois. Mais trop souvent, ils sont surtout la cause d'expulsions forcées et de destructions d'habitations pour laisser la place aux infrastructures sportives, d'exploitation des ouvriers qui construisent les sites, de violences policières contre les manifestations et de restrictions de la liberté d'expression durant les événements eux-mêmes.

Les organisations sportives ont du pouvoir. Elles ne peuvent se contenter d'afficher publiquement des valeurs comme l'harmonie entre les nations, le fair-play et

la solidarité si elles ne cherchent pas à faire respecter les droits fondamentaux par les pays hôtes des événements sportifs. Un des moyens serait par exemple d'exiger, au moment de l'attribution des Jeux olympiques ou du Mondial, que les Etats adaptent leur législation sur le travail pour garantir la protection des ouvriers et qu'ils prennent des mesures pour assurer que les habitants déplacés soient relogés.

Les pays hôtes devraient garantir la liberté d'expression pour tous, y compris les personnes qui critiquent l'organisation des événements sportifs, et s'engager à respecter le principe de non-discrimination, notamment envers les athlètes homosexuels. Des indicateurs pourraient être fixés pour mesurer les progrès réalisés et des inspecteurs indépendants seraient chargés de vérifier régulièrement si les engagements sont tenus. En cas de non-respect des critères, le CIO ou la FIFA pourraient adopter des sanctions, voire même annuler l'événement.

Il est aujourd'hui essentiel que les organisations sportives prouvent qu'elles ont un intérêt réel – et pas uniquement affiché – à ce que le sport contribue à véhiculer des valeurs d'harmonie entre les nations et de solidarité.

Directrice d'Amnesty International en Suisse

Vous et nous

Vous écrivez



La liberté de la femme

Nathalie Maillard, enseignante en philosophie et en éthique, Genève

Au-delà des périls que les différentes remises en cause du droit à l'avortement représentent pour la liberté de la femme, j'aimerais réagir sur deux points liés à ce débat.

Les opposants à l'avortement qui se situent dans le camp ainsi nommé des «pro-vie» se font une conception rudimentaire de ce qu'est une vie humaine. Ils ne la considèrent que dans sa dimension purement biologique. Or, une vie humaine a besoin pour se développer d'un certain nombre de soutiens, affectifs et matériels notamment. Lorsqu'un embryon a été conçu, la question n'est donc pas de savoir si nous accordons de l'importance ou non à ce début de vie, mais il s'agit plutôt de se demander si les conditions de soutien qui permettront à cette vie de se développer favorablement sont présentes ou non. Dans la plupart des cas, un avortement survient quand ces conditions ne sont pas présentes.

Par ailleurs, l'idée rebattue selon laquelle l'avortement ne serait jamais, pour la femme, un acte anodin, et entraînerait toujours pour elle des souffrances psychiques, est selon moi douteuse. Certes, à force d'entendre dire autour d'elles qu'un avortement est forcément une expérience douloureuse, les femmes finissent par souffrir véritablement (elles souffrent même de ne pas souffrir et se demandent alors si elles sont tout à fait normales). Mais cette idée me paraît davantage relever de l'injonction normative – une femme doit souffrir quand elle décide d'avorter – que d'une description de la réalité. Laissons donc à chaque femme le soin de déterminer par elle-même si l'expérience d'avorter est ou non douloureuse. Et cessons de lui faire payer sa liberté par une assignation à la souffrance psychique.

Neurones et croyances

Pierre Alain, Cologny (GE)

Si, pour un athée non stupide, l'onction des malades n'est pas un sacrement, il admettra sans doute bientôt que des actes religieux ont pu néanmoins soulager ou guérir un mourant. Il est reconnu aujourd'hui que la formation avérée de nouveaux neurones chez l'adulte, qui semblait impossible jusqu'ici, se produit dans certaines régions du cerveau comme l'hippocampe. Si un catholique fervent (formé à sa religion depuis tout petit) est convaincu d'une puissance divine capable de le guérir de sa maladie, la plasticité de son cerveau peut avoir été modifiée sous l'influence de son unique foi – conséquence de son apprentissage religieux qui lui a «lavé» le cerveau et donc sa façon d'agir par la pensée. Par effet placebo, pourquoi l'huile ou l'eau bénite n'agirait-elle pas sur ce fidèle plus facilement que sur celui qui doute? Désormais, l'Eglise catholique risquera d'avoir de la peine à faire reconnaître «scientifiquement» certains auteurs de miracles sans l'approbation de véritables savants en neurosciences cognitives, qui devront déterminer si la cause de notre état de santé ne dépend pas aussi de notre autosuggestion. Si ce qui se passe sous notre crâne doit à tout prix inclure une âme et un esprit. Et si ce n'est pas l'homme, le créateur de Dieu.

La Chine et les oligarques

Zeki Ergas, Le Châble (VS)

A propos de votre article «Une vaste enquête révèle la fortune cachée des «princes rouges» (LT du 23.01.2014), cela me fait penser à la remarque «Il y a quelque chose de pourri dans le royaume du Danemark» dans Hamlet, la fameuse tragédie de Shakespeare. Car il devient de plus en plus irréfutable qu'on peut dire la même chose à propos du capitalisme mondial globalisé. En effet, les démocraties se vident progressivement de leur substance tout en gardant leur forme, la réalité devenant de plus en plus oligarchique. On savait que les dirigeants de la Chine populaire avaient accumulé des fortunes colossales, mais qu'ils en cachent une partie importante dans les paradis fiscaux est certainement un fait aggravant qui les met dans le même sac que les oligarques russes et américains. Or, attention, la Chine, sur les plans de la culture et de l'histoire, est un pays à part. Il ne faut pas oublier que Mao est passé par là, et l'idée qu'il n'avait peut-être pas entièrement tort lorsqu'il a estimé qu'une révolution culturelle permanente était nécessaire pour justement empêcher ce genre de chose de se produire est présente dans les esprits. Il faut aussi se souvenir que la pensée de Confucius est toujours bien vivante dans ce pays, et l'un des principes fondamentaux du confucianisme est que les dirigeants politiques sont là pour servir le peuple, et qu'ils doivent donc être vertueux, c'est-à-dire, avant tout, être honnêtes, et donner l'exemple. Les dirigeants politiques chinois le savent bien et ils ressentiront le besoin de freiner leur consommation d'objets de luxe, *inter alia*, de bijoux et de montres aux prix faramineux...

Vos lettres, de 1500 à 2000 signes au maximum, sont les bienvenues par courriel (lecteurs@letemps.ch), par fax (022 888 58 59) ou par poste (*Le Temps*, courrier des lecteurs, case postale 2570, 1211 Genève 2). Nous nous réservons le droit de les sélectionner ou de les réduire. Vous pouvez aussi exprimer votre point de vue au café électronique du *Temps*, à l'adresse internet: www.letemps.ch/contact

L'impasse de la procréation médicalement assistée en Suisse



Jacques Neiryck

Le 16 janvier dernier, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national a soutenu par 16 voix contre 7 une initiative modifiant la loi sur la procréation médicalement assistée (LPMA), afin de permettre le don d'ovule, actuellement interdit en Suisse. Est-ce le début de la fin d'une impasse législative qui date de plus de vingt ans et qui empêche toujours de traiter dans ce pays la stérilité des couples?

L'imbroglie débuta en 1987 par le dépôt d'une initiative populaire constitutionnelle: «Contre l'application abusive des techniques de reproduction». Celle-ci visait à interdire la fécondation in vitro, c'est-à-dire à restreindre le traitement de la stérilité. Face à cet obscurantisme, le Conseil fédéral fit accepter par le parlement un contre-projet direct, adopté en 1992 par le peuple à une majorité de 73,8%. Il s'agit de l'article 119 de la Constitution actuelle. Celui-ci n'interdit pas le don d'ovule, au contraire de la LPMA, entrée en vigueur en 2001.

Dans ce domaine, le parlement a légiféré sous la menace perpétuelle de nouvelles initiatives populaires visant à interdire la procréation médicalement assistée. Ainsi, le 12 mars 2000, le peuple fut invité de nouveau à se prononcer sur l'«Initiative pour une procréation respectant la dignité humaine» (PPD), tout aussi radicale que celle de 1987: il s'agissait d'interdire la

procréation hors du corps de la femme et l'utilisation de gamètes issus de tierces personnes; donc ni don de sperme, ni don d'ovule n'était autorisé.

L'article 119 de la Constitution fut donc conçu jadis pour prévenir de nouvelles initiatives au prix d'une entrave à la médecine. Cette impasse résulte d'une coalition qui rassemble des intégristes religieux, des conservateurs politiques et des écologistes. Le premier alinéa de l'article 119 en résume l'esprit: «L'être humain doit être protégé contre les abus en matière de procréation médicalement assistée et de génie génétique.» Dès lors, on aboutit dans la suite de cet article à

Délimiter le champ de la médecine sous la pression d'un vote populaire est une perversion de la démocratie directe

interdire une série de pratiques médicales, en particulier le diagnostic préimplantatoire, qui permettrait de repérer un embryon sain lors d'une fécondation in vitro: pour des raisons «éthiques», en Suisse, on ne peut planter un embryon qu'au hasard, quitte à avorter au bout de douze semaines. En 2010, le signataire de ces lignes tenta de faire biffer ces prescriptions et échoua de justesse au Conseil national par 81 voix contre 78.

Fondée sur cet article constitutionnel restrictif, la LPMA de 1998 va encore plus loin. Elle interdit: le don d'ovule, le don d'embryon, la conservation d'embryon, le diagnostic préimplantatoire, les mères

porteuses, le clonage, la création d'embryons en vue de la recherche. Des lois aussi négatives que celle de la Suisse n'existent qu'en Allemagne, en Autriche et en Italie. Sans doute, pour ces pays, en souvenir de ce qui s'est passé en matière d'expérimentation médicale durant la Deuxième Guerre mondiale. On le comprend pour l'Allemagne, on ne le conçoit pas pour la Suisse.

Le résultat concret de la LPMA est un large tourisme médical. Les centres de procréation médicalement assistée en Suisse s'abstiennent de violer la loi, mais ils conseillent de procéder au traitement à l'étranger, en France, en Espagne ou en Belgique. Rien qu'en France, on estime à 200 000 le nombre de naissances suite à un don d'ovule. Un marché international s'est créé sur Internet. Le don d'ovule est donc autorisé pour les parents suisses qui disposent de moyens financiers suffisants. Il y a inégalité de traitement et discrimination sociale. De plus, la Confédération ne peut exercer aucun contrôle sur les conditions du don à l'étranger. L'interdiction ne concerne pas les patients suisses, mais les médecins suisses, empêchés de pratiquer.

Au point de vue strictement biologique, le don d'ovule est équivalent au don de spermatozoïde puisque les deux gamètes transmettent leurs génomes par moitié à l'embryon lors d'une fécondation. Il n'y a aucune raison de distinguer un don par rapport à l'autre. Au point de vue médical, le don d'ovule suppose une intervention qui est invasive mais sans risques lourds. Il ne peut être écarté sur cette base puisque le don d'organes, comme le rein, autrement invasif, est autorisé.

Au point de vue éthique, il n'y a pas davantage de raison admissible. Il est édifiant de remonter à

l'argumentation du Conseil fédéral en 1996 pour justifier cette interdiction: «Un don d'ovule aurait la fâcheuse conséquence que deux femmes participeraient à la création de l'enfant, ce que la nature ne connaît pas. Le don de sperme ne crée pas une duplication de l'origine par rapport à plusieurs pères.»

Cet argument spéculaire réduit la maternité et la paternité à leur simple définition biologique, c'est-à-dire à la transmission et à la fusion de deux ADN, sans tenir aucun compte de l'éducation et de l'amour reçus par l'enfant qui engendrent son être, tout autant sinon davantage que son génome. Les mères seraient «dupliquées», les pères ne le seraient pas. C'est sur ce non-sens, cette conception étriquée d'un être humain, que fut construite l'interdiction et qu'elle repose encore aujourd'hui. Ce pseudo raisonnement revient d'ailleurs à dénier toute légitimité à des parents adoptifs, puisque les parents biologiques «dupliquent» les parents légaux.

En conclusion, on est gêné de devoir plaider pour l'acceptation tardive en Suisse d'une technique médicale universelle, recommandée par les spécialistes et les organismes professionnels. Cette loi restrictive, qui vise à empêcher l'abus au point d'interdire la pratique positive, revient à considérer la médecine comme une violation de la nature. A cette aune, il faudrait s'abstenir de toute médication et de toute chirurgie. La délimitation du champ de la médecine sous la pression d'un vote populaire a démontré une perversion de la démocratie directe.

Conseiller national PDC/VD

Deuil

*Il y a un temps pour naître et un temps pour mourir...
Il y a aussi un temps pour pleurer et un temps pour rire,
un temps pour se lamenter et un temps pour danser...
Ecclésiaste*

Marie-Thérèse Bolsterli;
Pierre et Christelle Bolsterli et leur fille Zoé;
Ariane et Daniel von Wild et leurs filles Alix et Elisa;
François et Michèle Bolsterli;
Maude et Christophe Maier et leur fils Mathis;
Anne et Patrick Berchtold et leurs enfants Romain et Emilie;
Claire Bolsterli et Yves Da Silva et leur fils Louis;
Philippe et Julie Schrago et leurs enfants;
Michel et Yvette Torrent et leurs enfants;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

MONSIEUR JEAN-PIERRE BOLSTERLI

leur très cher époux, papa, beau-papa, papi, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 22 janvier 2014, dans sa 75e année.

Jean-Pierre repose en la chapelle de la Cluse (Murith), 89, boulevard de la Cluse, à Genève.

Le culte sera célébré au temple de Vandoeuvres le vendredi 31 janvier à 14 heures.

En lieu et place de fleurs, un don peut être fait en faveur de l'Eglise Protestante de Genève, CCP 12-241-0.

Nous remercions chaleureusement les équipes soignantes des HUG pour leurs bons soins et leur gentillesse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

MURITH

CARNET DU JOUR

Les avis tardifs peuvent être remis au journal
Place de Cornavin 3, CH-1211 Genève 2,
par fax ou par mail,
la veille de parution à 19 heures dernier délai

Le Temps publicité:
Tél. +41 22 888 59 00
Fax +41 22 888 59 91
Mail: carnets@letemps.ch

LE TEMPS
MÉDIA SUISSE DE RÉFÉRENCE

IMPRESSUM

LE TEMPS
MÉDIA SUISSE DE RÉFÉRENCE

Editeur
Le Temps SA
Place de Cornavin 3
CH-1201 Genève

Conseil d'Administration
Présidence: Stéphane Garelli
Secrétariat: Natacha Stroot

Direction
Direction générale:
Valérie Boagno
Rédaction en chef: Pierre Veya
Secrétariat général:
Ignace Jeannerat
Finances: Philippe Raboud
Infrastructures & logistique:
Philippe Léchaud
Développement stratégique:
Virginie Fortin
Publicité: Marianna Di Rocco
Secrétariat: Natacha Stroot

Rédaction en chef
Pierre Veya
Michel Danthe
Ignace Jeannerat
Frédéric Koller
Marie-Claude Martin
Secrétariat: Natacha Stroot

Responsable production
Nicolas Gressot

Chefs d'édition
Elise Kerchenbaum
Olivier Perrin
Jean-Michel Zufferey

Chefs de rubrique
Culture & Société:
Alexandre Demidoff
adjointe: Caroline Stevan
Economie: Frédéric Lelièvre
adjoint: Anouch Seydtaghia
Iconographie:
Sabine Baumgartner
International:
Angélique Mounier-Kuhn
Opinions & Débats:
François Modoux
Sciences & environnement:
Olivier Dessibourg
Suisse: Sylvain Besson
adjointe: Valérie De Graffenried

Responsable Hors-séries
Isabelle Cerboneschi

Responsables contenus numériques et suppléments
Numérique: Michel Danthe
adjointe: Catherine Frammery
Sortir: Alexandre Demidoff
adjointe: Khadija Sahli
Carrières: Stéphane Herzog
Samedi Culturel: Alexandre Demidoff

La liste complète de tous les services et collaborateurs du Temps SA sur www.letemps.ch/contact

Rédaction de Genève
Place de Cornavin 3
CH-1201 Genève

Courrier: case postale 2570
CH-1211 Genève 2
Tél. +41-22-888 58 58
Fax +41-22-888 58 59

Rédaction de Lausanne
Place de la Gare 9A
Bâtiment des Voyageurs Ouest
CH-1003 Lausanne
Courrier: case postale 1485
CH-1001 Lausanne
Tél. +41-21-310 19 50
Fax +41-21-310 19 59

Rédaction de Berne
Bundesgasse 8
CH-3003 Berne
Tél. +41-31-326 75 75
Fax +41-31-326 75 76

Rédaction de Fribourg
Place de la Gare 5
Case postale 1528
CH-1701 Fribourg
Tél. +41-26 322 42 02

Rédaction de Neuchâtel
Place de la Gare 1
Case postale 614
CH-2002 Neuchâtel
Tél. +41-32 724 98 16
Fax +41-32 724 98 24

Rédaction de Zurich
Dufourstrasse 49
CH-8008 Zurich
Courrier: case postale
CH-8021 Zurich

Tél. +41-44-213 17 77
Fax +41-44-213 17 89

Relation clients
Le Temps, case postale 2570
CH-1211 Genève 2
Tél. +41-22-888 58 11
Fax +41-22-888 58 12
Responsable:
Céline Martins
E-mail: abos@letemps.ch
No d'appel gratuit:
00800 0 155 91 92
Tarifs: découvrez nos offres sur: www.letemps.ch/abos

Publicité
Courrier: case postale 2570
CH-1211 Genève 2
Tél. +41-22-888 59 00
Fax +41-22-888 59 01
E-mail: publicite@letemps.ch
www.letemps.ch/pub

Impression
Centre d'impression
Lausanne SA

Tirage certifié REMP/FRP
(juillet 2012 - juin 2013)
Tirage diffusé:
39 716 exemplaires
dont vendu:
36 591 exemplaires

Audience REMP MACH Basic 2013-2:
115 000 lecteurs

La rédaction décline toute responsabilité envers les manuscrits et les photos non commandés ou non sollicités. Tous droits réservés. En vertu des dispositions relatives au droit d'auteur ainsi qu'à la Loi contre la concurrence déloyale et sous réserve de l'approbation préalable écrite de l'éditeur (tél. +41-22-888 58 53; e-mail: natacha.stroot@letemps.ch) sont notamment interdites toute réimpression, reproduction, copie de texte rédactionnel ou d'annonce ainsi que toute utilisation sur des supports optiques, électroniques ou tout autre support, qu'elles soient totales ou partielles, combinées ou non avec d'autres oeuvres ou prestations. L'exploitation intégrale ou partielle des annonces par des tiers non autorisés, notamment sur des services en ligne, est expressément interdite.

ISSN 1423-3967
No CPPAP: 0413 N 05139



Journal imprimé sur papier certifié FSC®

Téléphones utiles

Numéros d'urgence

Urgences santé / Ambulances:

Tél. 144

Police Secours:

Tél. 117

Sauvetage du lac:

Tél. 117

Pompiers:

Tél. 118

Secours routier:

Tél. 140

La Main tendue:

Tél. 143

Centre d'information toxicologique:

Tél. 145

Aide pour enfants Pro Juventute:

Tél. 147

REGA:

Tél. 1414

Air Glaciers:

Tél. 1415

Hôpitaux et Cliniques

GENÈVE

HUG, Hôpital cantonal:

Tél. 022 372 33 11

HUG, Service des urgences:

Tél. 022 372 81 20

Hôpital des enfants:

Tél. 022 382 45 55

Maternité:

Tél. 022 382 33 11

Hôpital de la Tour, Meyrin:

Tél. 022 719 61 11

Clinique de Carouge:

Tél. 022 309 46 46

Clinique La Colline, urgences:

Tél. 022 702 21 44

Clinique Générale-Beaulieu:

Tél. 022 839 54 15

Clinique des Grangettes:

Tél. 022 305 01 11

Urgences adultes: Tél. 022 305 07 77

Urgences enfants: Tél. 022 305 05 55

SOS médecins à domicile:

Tél. 022 748 49 50

SOS Infirmières:

Tél. 022 420 24 64

Groupe Médical Petit-Lancy:

Tél. 022 879 57 00

Centre médico-chirurgical Grand-Pré:

Tél. 022 734 51 50

Clinique et permanence d'Onex:

Tél. 022 709 00 00

Clinique dentaire de Genève:

Tél. 022 735 73 35

HUG Ophtalmologie:

Tél. 022 382 84 00

Centre médical Servette:

Tél. 022 795 25 25

Helvetic Care

Tél. 022 312 11 11

VAUD

CHUV:

Tél. 021 314 11 11

Hôpital de l'enfance, Lausanne:

Tél. 021 314 84 84

Clinique Cecil, Lausanne:

Tél. 021 310 50 00

Clinique La Longeraie, Lausanne:

Tél. 021 321 03 00

Clinique de Montchoisi, Lausanne:

Tél. 021 619 39 39

Clinique Bois-Cerf, Lausanne:

Tél. 021 619 69 69

Clinique de La Source, Lausanne:

Tél. 021 641 33 33

Clinique de Genolier:

Tél. 022 366 90 99

Centre hospitalier Yverdon:

Tél. 024 424 44 44

Hôpital Saint-Loup:

Tél. 021 866 51 11

Hôpital Orbe:

Tél. 024 442 61 11

Hôpital La Vallée, le Sentier:

Tél. 021 845 18 18

Hôpital Riviera, Vevey:

Tél. 021 923 40 00

Hôpital Riviera, Montreux:

Tél. 021 966 66 66

Centre hospitalier de La Côte, Morges:

Tél. 021 804 22 11

Hôpital de Rolle:

Tél. 021 822 11 11

Hôpital de Gilly:

Tél. 021 822 47 00

Clinique La Lignée, Gland:

Tél. 022 999 64 64

Hôpital de Nyon:

Tél. 022 994 61 61

Hôpital de Lavaux, Cully:

Tél. 021 799 01 99

Hôpital du Pays-d'Enhaut, Château-d'Éx:

Tél. 026 923 43 43

Hôpital du Chablais, Aigle:

Tél. 024 468 86 88

Sainte-Croix, CSSC:

Tél. 024 455 11 11

Policlinique médicale universitaire:

Tél. 021 314 60 60

Permanence PMU-Flon:

Tél. 021 314 90 90

Centrale téléphonique des médecins de garde du canton de Vaud:

Tél. 0848 133 133

Hôpital ophtalmique, Lausanne:

Tél. 021 626 81 11

FRIBOURG

Hôpital Fribourgeois, Fribourg:

Tél. 026 426 71 11

Hôpital Fribourgeois, Riaz:

Tél. 026 919 91 11

Hôpital Fribourgeois, Meyriez-Murten:

Tél. 026 672 51 11

Hôpital Fribourgeois, Billens:

Tél. 026 651 61 11

Hôpital Fribourgeois, Châtel-Saint-Denis:

Tél. 021 948 31 11

Hôpital intercantonal de la Broye, Payerne:

Tél. 026 662 80 11

Hôpital intercantonal de la Broye, Estavayer:

Tél. 026 664 71 11

Clinique Générale St-Anne, Fribourg:

Tél. 026 350 01 11

Hôpital Daler, Fribourg:

Tél. 026 429 91 11

NEUCHÂTEL

Hôpital La Chau-de-Fonds:

Tél. 032 967 21 11

Hôpital Pourtalès, Neuchâtel:

Tél. 031 713 30 00

Hôpital Le Locle:

Tél. 032 933 61 11

Hôpital de Val-de-Travers, Couvet:

Tél. 032 864 64 64

Hôpital La Béroche:

Tél. 032 836 42 42

Hôpital de Landeyeux, Val-de-Ruz:

Tél. 032 854 45 45

Hôpital La Providence, Neuchâtel:

Tél. 032 720 30 30

Clinique de la Tour, La Chau-de-Fonds:

Tél. 032 930 30 00

Clinique Montbrillant, La Chau-de-Fonds:

Tél. 032 910 094 00

Centre d'urgences psychiatriques (CUP):

Tél. 032 755 15 15

VALAIS

Hôpital Martigny:

Tél. 027 603 90 00

Hôpital Chablais, Monthey:

Tél. 024 473 17 31

Clinique Saint-Amé, Saint-Maurice:

Tél. 027 604 66 55

Hôpital de Sion:

Tél. 027 603 40 00

Centre médico-chirurgical de Valère:

Tél. 027 327 10 10

Hôpital de Sierre:

Tél. 027 603 70 00

Clinique Sainte-Claire, Sierre:

Tél. 027 603

Zappros

En attendant Sotchi



Olivier Perrin

Que n'a-t-on pas entendu sur le choix de Sotchi comme ville olympique. Pour des Jeux d'hiver! Dans une région subtropicale! Au bord de la mer! Si les amateurs de sports s'en fichent, la volonté de fer qu'a montrée Poutine pour décrocher la timbale demeure impressionnante. Et passablement entachée, nous dit un documentaire (RTS Deux, lundi 27, 20h40; Arte, mardi 28, 20h50). Mais avant les Jeux, il y a encore un tour de Coupe Davis à Novi Sad: Serbie-Suisse! Sans Djokovic, sans Federer, mais avec Stan! (RTS Deux, dès vendredi 31, 13h)

Show-biz! Voici une riche semaine, qu'on entame avec les Grammy Awards. La cérémonie a eu lieu la nuit passée, mais on peut la revivre ce soir en différé du Staples Center de Los Angeles avec, pour la première fois depuis sa création, un groupe français nommé dans 5 catégories, le duo Daft Punk. Comme ça, on pourra comparer le niveau avec celui des candidats au flambeau helvétique qui sera porté en mai prochain au Danemark, à l'occasion de la finale suisse de l'Eurosong Contest... (D17, lundi 27, 20h50; RTS Deux, samedi 1er, 20h10). D'autres vedettes prennent le relais, celles de la saga Star Wars, avec le documentaire qui accompagnait la première édition du coffret DVD de la trilogie origi-

nale. Plus qu'un simple «bonus», L'Empire des rêves recontextualise, explique la démarche de George Lucas et raconte la montée en puissance du phénomène commercial. Ce au moment où la chaîne intello lance une série sur les super-héros, précisément. Pour une escorte finaude (M6, mardi 28, 23h; Arte, samedi 1er, 22h35), non sans avoir auparavant rejoint l'équipe fantasque du Splendid le temps d'une soirée spéciale: les Clavier, Chazel, Lhermitte, Blanc et Jugnot y reviendront sur leurs grands succès (D8, vendredi 31, 20h50).

Côté scientifique, le doc Engluties par les eaux s'interroge sur la rapidité avec laquelle la montée du niveau des océans va se produire, eu égard au réchauffement climatique. Avec les conséquences que l'on peut imaginer dans les endroits sensibles... (France 5, lundi 27, 15h35). Que d'eaux, que d'eaux! diraient les 140 millions d'alcooliques dans le monde: des humains, certes, mais aussi des animaux, qui... seraient des nôtres. A découvrir, vraiment (TV5Monde, mardi 28, 16h). Avant d'apprendre, si vous ne le saviez déjà, que notre ventre, tapissé de neurones, est en dialogue permanent avec notre encéphale. Absolument fascinant, tout comme les aurores boréales (vendredi 1er; Planète+, 21h45; Arte, 22h20). Ce spectacle familial des habitants des régions polaires a nourri des croyances ancestrales, ou cette foi primitive que l'on retrouvera dans les esprits de ce groupe obstiné d'Homo sapiens qui, il y a 60 000 ans, à l'issue de la première traversée d'un océan, a abordé l'Australie. Une fresque en deux volets (Arte, samedi 1er, 20h45).

En vrac, enfin, quatre documentaires qui promettent: The Communist Way of Life (Histoire, lundi 27, 20h40); Défense de sourire (TV5Monde, mercredi 29, 21h); Ma Mort, ma famille, leurs emmerdes (RTS Un, jeudi 30, 20h15); et Blum-Pétain, duel sous l'Occupation (France 5, jeudi 30, 21h40).

Le mot perdu

Libretto

Livret.

Mot sorti du Petit Larousse illustré en 1998.

Le français évolue et avec lui les dictionnaires. Chaque lundi, Le Temps ressuscite un mot ayant quitté le Petit Larousse illustré. www.larousse.fr

Déjeuner avec Christian Bernard

«On ne peut accéder à l'art sans lire»

> Le directeur du Mamco, à Genève, fête cette année les vingt ans du musée tout en préparant son départ à la retraite

> Un musée qu'il a voulu porteur de sens pour un public local avant tout

Elisabeth Chardon

Une semaine après son traditionnel petit-déjeuner de presse de janvier (lire LT du 15.01.2014), je retrouve Christian Bernard pour un déjeuner en tête à tête. Il m'attend devant une bière sans alcool. Depuis un gros pépin de santé, il y a une poignée d'années, il est très sage. Nous sommes à L'Echalotte, à deux pas du musée, cuisine française de qualité. «Je viens depuis vingt ans et je ne suis pas encore parvenu à faire venir le patron au musée», sourit le directeur du Musée d'art moderne et contemporain (Mamco).

Justement, comment faire venir de nouveaux visiteurs? Pour Christian Bernard, ce sont les classes moyennes cultivées qui fréquentent l'art contemporain, et il est il-lusoire de vouloir beaucoup agrandir ce public. «On sait que seul un cinquième des enfants venus avec l'école deviennent plus tard des visiteurs réguliers.» Pourtant, au-delà des statistiques, des réalités concrètes touchent celui qui a imaginé le Mamco. «Aujourd'hui, les trois quarts des jeunes gens qui travaillent au musée sont des enfants du Mamco.» Ils sont devenus des acteurs de l'art, surtout des artistes qui trouvent là de petits emplois. «L'art est une manière d'être au monde préférable, mais difficile car luxueuse en temps à un moment où justement celui-ci nous est de plus en plus dérobé.»

Pourtant, Christian Bernard constate aussi que la visite des musées est devenue une pratique autant sociale que culturelle. «C'est plus facile, plus rapide que d'aller à l'opéra.» Mais que retiendra-t-on de ce genre de pratique? «Je ne pense pas qu'on puisse accéder à l'art sans lire. On peut avoir des sensations, mais pas le contexte», estime cet

immense lecteur, qui léguera les quelque 40 000 livres de sa bibliothèque au musée, et qui tient beaucoup au travail d'édition du Mamco.

Pour lui, ce musée ne participe que peu à ces nouvelles pratiques sociales. «On n'y vient pas pour se montrer.» Sans doute parce qu'il a toujours choisi le sens, la profondeur, plutôt que le spectaculaire. Etre juste,

couvrir, y compris à des spécialistes de l'art.»

L'hommage rendu cet hiver au sculpteur français a été très apprécié. Le Mamco sait se retourner sur les décennies passées. «L'art minimaliste, conceptuel, parfois austère des années 1960 reste



musée de façon magnifique qu'il a pu fonctionner quand j'ai été malade, et que nous avons pu assurer des mandats à l'extérieur, pour le Printemps de Toulouse ou le tram parisien.»

Que tient à faire encore Christian Bernard avant de partir? «Aller le plus loin possible avec le dernier accrochage. Je l'ai vérifié ici, les rencontres auxquelles on assiste entre les œuvres quand on les réunit sont passionnantes.» En attendant, il prend aussi plaisir à imaginer avec Roger Mayou, pour la prochaine exposition du Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, une exposition tout autre, sur les artistes devant la souffrance. A voir dès mai prochain.

Il tient aussi au projet du Voyageur, cette structure itinérante pour organiser des expositions dans les quartiers et les communes. Il s'agit de changer le rapport du musée au territoire, de créer de nouvelles relations de citoyenneté. «Le Mamco n'a pas les moyens de l'international. Il doit se penser d'abord pour les gens d'ici et aller trouver là où ils sont ceux qui ne viendront pas à lui.»

Mais le Voyageur n'est pas fait pour augmenter la taille du Mamco. «C'est assez triste de voir la place dont nous disposons dans ce bâtiment d'art contemporain après vingt ans de travail», laisse échapper celui qui attend aussi depuis longtemps de meilleures conditions climatiques, pour les gens et pour les œuvres.

Pourtant, ne lui parlez pas d'un vaste nouveau musée à la Praille. Par principe méfiant envers les grands gestes architecturaux, il les trouve d'autant plus inappropriés et inutiles pour les collections genevoises. «C'est peu ce que coûte le Mamco à la collectivité par rapport au reste de la culture», souligne-t-il, en espérant juste un peu plus d'attention pour cette institution. Un progrès a déjà eu lieu avec la structure tripartite qui régit maintenant le musée, entre privés, Etat et Ville, et que Christian Bernard apprécie pour la liberté qu'elle permet.

cette préoccupation a aussi influencé la communication, à la sobriété légendaire. Pensée il y a vingt ans avec Ruedi Baur, revisitée depuis, elle n'a été que très brièvement illustrée.

Les artistes sont présentés par ordre alphabétique, quels que soient leur réputation et l'espace qui leur est alloué. Le musée prend

«Pour me succéder, il faut quelqu'un qui invente quelque chose, mais aussi quelqu'un qui hérite»

le risque d'être hors des modes. «On a pu voir chez nous des œuvres de Basquiat ou de Keith Haring, mais dans un temps où leur nom n'attirait pas les foules. Et aujourd'hui, quand nous exposons Toni Grand, nous permettons de le dé-

vraiment une base. Il articule l'art occidental à la fin des grands récits. Et aujourd'hui, s'il n'est plus une ressource, il reste un étalon.»

Il est délicat d'aborder la question du départ, de la retraite, avec une personne investie dans un lieu depuis plus de vingt ans. Christian Bernard en parle le premier. Il évoque sa dernière exposition, à l'automne 2015. Il souhaite rassembler ce qui pour lui fait le socle des collections. Il rappelle que ses premières expositions énonçaient clairement un programme, qu'il a tenu, même si de nouveaux éléments sont bien sûr venus se greffer.

Et après? Que deviendra le Mamco? «Nous mettons en place une commission de réflexion pour aller chercher des candidats. Idéalement, je devrais travailler avec la personne qui me succédera en 2015. Il faut quelqu'un qui invente quelque chose, mais aussi quelqu'un qui hérite.» Christian Bernard évoque ici la collection, le respect des accords passés avec ceux qui ont confié des œuvres au musée, surtout avec les artistes.

Inventer, ce sera «poser un regard renouvelé sur ce que peut être un musée». Ce qui se fera aussi avec un nouvel adjoint puisque Françoise Ninghetto, bras droit discret de Christian Bernard depuis le début, prendra sa retraite en même temps. «C'est parce qu'elle tient le

Le menu

- Deux plats du jour (poulet sauté à la normande)
- Deux bières sans alcool
- Un verre de vin
- Une crème brûlée
- Un bavarois aux châtaignes
- Quatre express
- Total: 80 francs

PUBLICITÉ

APP IPHONE OU ANDROID 10.-/MOIS*

* PRIX EN CHF, TTC

Les applications iPhone et Android du Temps proposent un traitement de l'actualité en temps réel et vous offrent de nombreuses options de personnalisation des contenus.

L'application iPhone est disponible via l'App Store. L'application Android est disponible sur Google Play. Pour découvrir toutes les offres du Temps, rendez-vous sur www.letemps.ch/abos ou composez notre numéro d'appel gratuit 00 8000 155 91 92.

LE TEMPS
MÉDIA SUISSE DE RÉFÉRENCE



Court-circuit

Le fantôme du frigo spammeur



Anouch Seydtaghia

Téléviseurs, fours, brosses à dents... Tous les objets deviennent connectés. Il suffisait, début janvier, de se balader quelques minutes au Consumer Electronics Show de Las Vegas pour constater la frénésie avec laquelle les fabricants voulaient relier à Internet ces objets de la vie courante pour leur adjoindre de nouvelles fonctions. Des objets connectés au Net, donc, et ainsi susceptibles d'être contrôlés et manipulés à distance.

Au début de la semaine passée s'est répandue sur le Web une jolie nouvelle dans ce domaine: une cohorte de 100 000 objets connectés, des appareils de la vie quotidienne dont au moins un frigidaire, des téléviseurs et des routeurs, auraient été utilisés comme relais pour envoyer 750 000 spams. Facile, affirmait dans un communiqué la société américaine de sécurité Proofpoint, à l'origine de cette découverte: les fabricants ne pensent pas à sécuriser l'accès à ces appareils, facilement contrôlables pour effectuer des délits.

Une très belle histoire mélangeant pirates du Net et objets quotidiens, si innocents en apparence. Pas si vite, écrivait quelques jours plus tard le site spécialisé Ars Technica. Estimer la taille d'un réseau d'appareils «zombie» est très difficile et il paraît étrange de demander à chacun des 100 000 objets piratés d'envoyer moins de dix spams chacun. Un article documenté, pour lequel le site interroge longuement le responsable de Proofpoint. Au final, pas de conclusion claire. Mais l'impression, en filigrane, que la société de sécurité a voulu se faire un joli coup de pub.

Des solutions pour afficher sur son téléviseur le contenu multimédia du PC

> **Test** Le logiciel Plex permet de voir sur grand écran films, séries et photos

> **Ses applications pour téléphones sont très abouties**

Sébastien Pennec

La question est simple: comment visionner sur son téléviseur le contenu multimédia stocké sur son ordinateur? Même à l'heure des téléviseurs connectés, la réponse n'a rien d'évident. Pour ceux qui possèdent de nombreux films, séries ou encore photos sur leur ordinateur, le logiciel Plex (www.plex.tv) peut être la solution.

Dans la catégorie des Media Center logiciels, Plex est un acteur qui se démarque de ses concurrents. Plex, c'est d'abord un logiciel de serveur multimédia (pour Microsoft Windows, Mac OS X et Linux), accompagné d'une série de logiciels clients (pour Microsoft Windows, Mac OS X, Linux, iOS, Android et Windows Phone). Le composant serveur s'installe en quelques clics sur un ordinateur, idéalement toujours allumé et disposant d'un accès au réseau (par câble ou Wi-Fi). Pas besoin d'une bête de course, l'ordinateur de bureau que l'on s'appropriait à changer trouvera une seconde vie en tant que centre de divertissement familial, discrètement installé soit au sous-sol, soit sous son téléviseur. On conseillera au minimum un processeur Intel Core 2 Duo à 2.4 GHz, 2 Go de RAM et un disque dur aussi grand que possible, 1 To étant idéal.

Pour débiter, cela vaut la peine de lire la documentation de Plex. Fort bien faite, elle permet d'exploiter au mieux les nombreuses fonctionnalités du logiciel: lecture de fichiers vidéo de tous formats, intégration avec iTunes pour la lecture de musique ou de films, accès direct aux vidéos publiées

sur le Net (Canal+, TED, YouTube, CNN, etc.). Plex est aussi capable d'aller chercher automatiquement les sous-titres (en deux langues, au choix de l'utilisateur) pour chaque fichier vidéo, que la source soit un DVD copié sur le disque ou un fichier téléchargé. Cette recherche est efficace mais malheureusement pas infaillible, tant il est difficile de trouver une synchronisation parfaite entre le texte et la bande-son du film.

Une interface web agréable et réactive permet de passer en revue les paramètres et de configurer le serveur à distance. Sur le réseau domestique, le serveur peut être contacté via le standard DLNA. Cette norme permet à un appareil connecté au réseau local d'aller naviguer sur un serveur et de visualiser les médias qui y sont présents. Sa large adoption dans l'industrie rend Plex compatible avec un grand nombre de téléviseurs connectés modernes (équipés d'une prise réseau, vendus dès 2008), ainsi que sur une PlayStation 3 (mais pas 4) ou Xbox (360 ou One). Lorsque l'ordinateur faisant office de serveur est physiquement connecté à la TV, on peut y installer le composant client de Plex, pour Mac OS X et Windows, et profiter de l'une des meilleures interfaces de Media Center disponibles à ce jour.

Le visionnage d'un film commencé sur sa TV peut être terminé dans la chambre à coucher, sur une tablette

Depuis son téléviseur, on peut naviguer avec sa télécommande habituelle parmi ses films, séries, albums favoris ou photos de vacances. Lorsqu'on commence une vidéo sans aller jusqu'au bout, la lecture reprendra plus tard où elle s'est arrêtée. Jusqu'ici, Plex fournit les fonctionnalités typiques des logiciels de sa catégorie. Le système va toutefois plus loin avec ses applications mobiles, très bien



Plex offre une excellente interface pour afficher tout le contenu de son ordinateur sur son téléviseur, sans fil ou avec un câble. La synchronisation avec ses appareils mobiles est aussi un point fort.

conçues. Le contenu du serveur peut être visualisé sur un large éventail d'appareils mobiles. Un fichier vidéo sera converti puis transféré vers l'application mobile en respectant les formats compatibles avec la plateforme. L'état d'avancement de la lecture est également transféré. Le visionnage d'un film commencé sur sa TV peut être terminé dans la chambre à coucher, sur un iPad.

Que se passe-t-il lorsqu'on quitte le Wi-Fi familial? Plex fournit une solution, payante cette fois. Car si les services décrits jusqu'ici sont gratuits, la société qui développe Plex propose une série de fonctionnalités avancées contre une somme raisonnable. En effet, l'accès «premium» coûte 3.99 dollars par mois, 29,99 par année ou 74,99 pour un accès à vie. Avec un compte payant, Plex active la fonctionnalité de synchronisation des médias: une application mobile peut alors, par exemple, demander à stocker les cinq prochains épisodes non lus d'une série TV. Et chaque fois qu'elle se synchronise sur le réseau où se trouve le serveur, celui-ci convertira et transférera les médias correspondants pour une lecture hors du foyer et sans

utiliser de connexion 3G. Partir en vacances avec des dessins animés pour les enfants n'a jamais été aussi facile.

Ce compte payant permet également de stocker ses médias dans le cloud plutôt que sur un ordinateur personnel. Plex est compatible avec plusieurs services de stockage en ligne (dont Dropbox et Google Drive). L'abonnement payant fournit encore la gestion multi-utilisateurs. Le responsable du composant serveur peut alors décider quel appareil accède à quel média, par exemple pour s'assurer que des enfants ou adolescents n'accèdent qu'au contenu qui leur est destiné.

Plex permet aussi de se créer une liste d'amis, avec qui il est possible de partager une partie de sa bibliothèque. Le partage reste toutefois limité à deux utilisateurs: l'accès aux médias n'est pas public. Développée depuis plusieurs années par une petite équipe internationale, l'offre de Plex est aboutie. De plus, l'existence du compte premium payant permet à cette équipe de se financer, assurant ainsi la pérennité du produit.

Twitter: @SebPennec

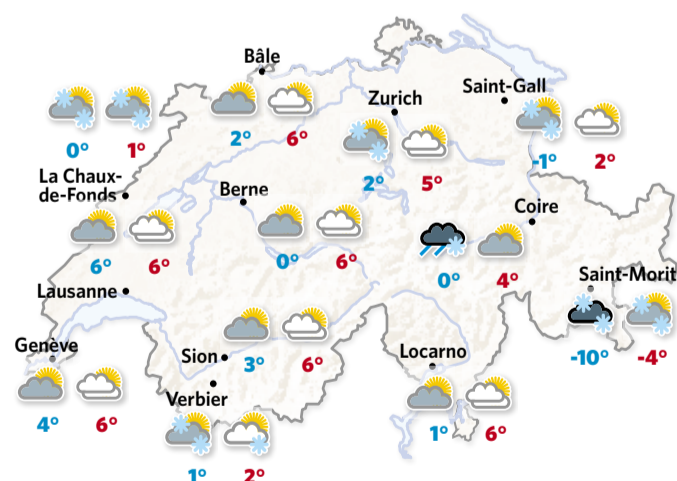
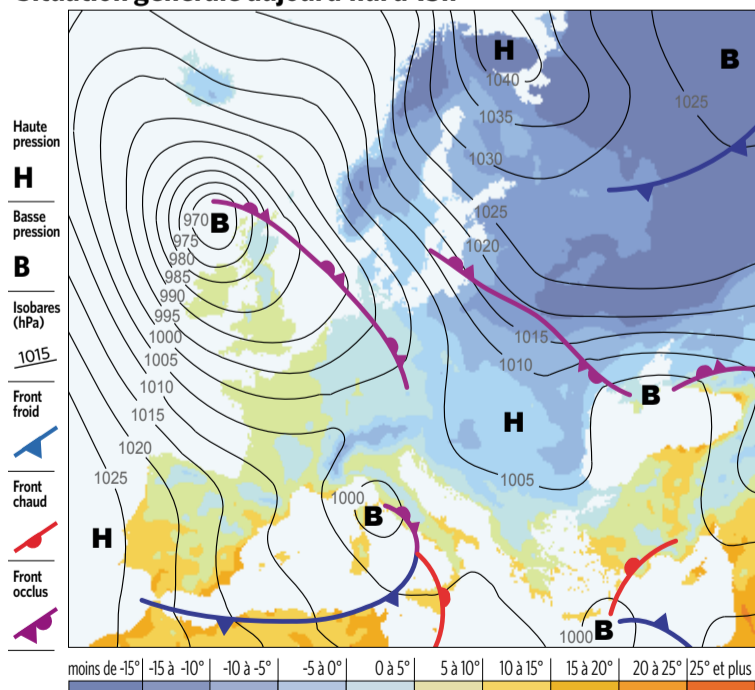
Ce que propose la concurrence

La gamme de produits utilisables comme centre de médias est très large. On trouve d'abord des disques durs multimédias, comme la gamme WD TV HD Live de Western Digital. Ces appareils sont faciles à installer et à configurer puisqu'il suffit de les brancher à sa TV. Toutefois, ils n'ont pas de pendant mobile et ne sont intégrés à aucun magasin en ligne.

On trouve l'AppleTV, qui ne demande pratiquement aucune configuration mais impose une intégration intime au magasin en ligne d'Apple et aux apps iOS. Enfin, il existe de très nombreux logiciels qui concurrencent directement Plex et nécessitent un ordinateur pour faire office de serveur. Côté Windows, le Windows Media Center fait partie des acteurs principaux. XMBC (xbmc.org) est assez complet, mais ses applications mobiles le sont nettement moins que celles de Plex. **S. P.**

Météo

Situation générale aujourd'hui à 13h



Après la perturbation de la nuit passée accompagnée de forts vents, des giboulées vont encore se produire ce matin en région de montagne. En plaine, des éclaircies de plus en plus larges gagneront du terrain au fil des heures. Les prochains jours, mis à part quelques giboulées en montagne, le temps en plaine sera souvent sec, avec des moments d'éclaircie. Par contre, mercredi, au Tessin et sur le Val d'Aoste, il pourrait neiger fortement jusqu'en plaine avec, dans le même temps, du foehn en Valais.

Éphéméride

Lundi 27 janvier 2014

Soleil
lever: 08h04
coucher: 17h33
2 minutes de soleil en plus

Lune
lever: 04h30
coucher: 14h00
Lune: décroissante
taux de remplissage: 18%

Prévisions à cinq jours

Jour/degré de fiabilité:	Mardi 80%	Mercredi 70%	Jeudi 70%	Vendredi 50%	Samedi 30%
Bassin lémanique, Plateau romand et Jura Limite des chutes de neige:	-2° 3°	-3° 2°	-4° 3°	-3° 3°	-2° 2°
Alpes vaudoises et valaisannes (500 m)	-3° 4°	-3° 5°	-3° 5°	-3° 6°	-2° 5°
Suisse centrale et orientale	-2° 3°	-3° 1°	-4° 1°	-4° 2°	-2° 2°
Sud des Alpes	0° 6°	0° 2°	0° 4°	1° 6°	2° 6°

Prévisions en Suisse pour le matin et l'après-midi. Les températures indiquées sont les valeurs minimales (en bleu) et maximales (en rouge)

MétéoSuisse
tél. 0900 162 666
en ligne avec nos météorologues, 24 heures sur 24 (fr. 3.- l'appel, fr. 1.50 la minute)
www.MeteoSuisse.ch

Panorama

Téléphonie mobile

La FRC lutte contre les clauses abusives

Les associations de consommateurs réclament la suppression des clauses abusives dans les contrats de téléphonie mobile. Elles ont adressé un ultimatum aux opérateurs jusqu'à la fin du mois de février. En cas de refus, une action en justice est prévue, une première en Suisse. L'alliance des consommateurs, qui réunit la Fédération romande des consommateurs (FRC) et ses homologues alémanique (SKS) et tessinoise (ACSI), s'attaque aux conditions générales des opérateurs. Ces clauses techniques peuvent masquer de grandes iniquités, expliquait l'alliance jeudi. Les organisations ont écrit à Swisscom, à Orange et à Sunrise pour leur demander de rayer de leurs contrats les clauses juridiques les plus contestables. (ATS)

Internet

Yahoo! progresse sur les téléphones mobiles

Yahoo!, en perte de vitesse, compte avoir, d'ici à la fin de 2014, plus de clients utilisant ses services par mobile que par ordinateur fixe, a déclaré sa patronne, Marissa Mayer, au Forum économique mondial de Davos. «Pour Yahoo!, 2014 est une année de bascule. D'ici à la fin de cette année, nous aurons plus d'utilisateurs mobiles et de trafic [internet] mobile que nous n'avons de trafic PC», a déclaré Mme Mayer. Ce contexte est évidemment marqué par la croissance très rapide des usages de l'Internet mobile via des smartphones et tablettes, au détriment des postes fixes. Marissa Mayer est arrivée en 2012 de Google pour reprendre les commandes du géant déclinant Yahoo!, avec pour mission de redresser la barre. (AFP)

CHRONIQUE WEB

Retrouvez chaque vendredi sur notre site notre chronique consacrée à la vie numérique, ainsi que les tests de jeux vidéo réalisés par nos experts

>> Sur Internet
www.letemps.ch/multimedia

Chaque dernier lundi du mois, «Le Temps» vous propose un Lundi Finance consacré spécialement à un grand thème d'investissement

Investissements Miser sur les titres de l'Asie du Nord 18 | Sommet Davos s'achève sur une note d'optimisme 22

Sommaire

- **Le piètre service** offert aux clients est le fruit de certaines réglementations **Page 14**
- **Les entreprises nées d'une scission** présentent souvent une meilleure performance que la maison mère **Page 16**
- **La sécurité est le pilier** de l'investissement. Le produit structuré permet d'abaisser le seuil d'entrée **Page 16**
- **La hausse des taux d'intérêt** est un scénario contre lequel les certificats d'intérêt permettent de se protéger **Page 18**
- **Le CLN est un instrument** qui rencontre un vif succès. Décryptage de l'attrait de cette obligation synthétique **Page 18**
- **Malgré les doutes sur les émergents**, l'Asie du Nord comporte un réel potentiel de hausse, notamment le thème de la «Nouvelle Chine» **Page 18**
- **L'industrie des produits structurés**, loin de nier les nouvelles réalités, s'est rapidement adaptée aux nouvelles exigences de l'investisseur **Page 19**
- **La volatilité n'est** pas seulement un indicateur de la peur, mais aussi une opportunité d'investissement **Page 21**

LT



Patrick Grob: «Sur le marché primaire, nous procédons à une dizaine d'émissions par jour, qui s'ajoutent à la centaine d'autres effectuées sur notre plateforme «UBS Investor». ZÜRICH, 20 JANVIER 2014

L'emploi des dérivés ne cesse d'augmenter

> **Perspectives** Les nouvelles approches de contrôle du risque soutiennent la croissance du marché, selon Patrick Grob, directeur auprès d'UBS

Propos recueillis par Emmanuel Gressus

Patrick Grob, 43 ans, est directeur auprès d'UBS, responsable pour la vente en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique (EMEA) des dérivés sur actions globales. Son expertise porte sur les dérivés sur actions, sur les indices de matières premières, sur les fonds de placement et sur les hedge funds. Un autre département de structurés gère les produits liés aux taux d'intérêt et monnaies. Les deux secteurs coopèrent, par exemple dans la distribution de produits. En 2013, les

produits structurés sur actions et indices de matières premières ont dépassé en volumes ceux sur les taux, selon le banquier. Au début de la crise, il en allait autrement, avec 60% de produits structurés sur taux et 40% sur actions.

Le Temps: Les volumes d'affaires dans les dérivés sur actions ont-ils été aussi brillants que les indices en 2013?

Patrick Grob: Les volumes d'affaires des structurés ont accompagné la hausse des marchés en 2013. Même s'ils sont adaptés à toute situation de marché, ils ont profité de la bonne tenue des bourses.

Sous l'angle de la gestion des risques également, leur déroulement a été favorable. Nous sommes dès lors très satisfaits des résultats 2013. La croissance des volumes des dérivés sur actions a été d'environ 15%. Comme les indices boursiers. La rentabilité s'est accrue davantage grâce à nos efforts sur les coûts.

– Que représente le marché suisse des structurés pour UBS?

– La Suisse est notre premier marché. Elle représente près de la moitié du volume européen. En 2013, si nous avons aussi accru notre part de marché aux Etats-

Unis, la plus forte croissance est venue d'Asie.

– Etes-vous davantage à Londres ou à Zurich?

– Je suis un pendulaire entre les deux villes. Zurich est l'endroit qui gère à la fois la distribution de produits et le négoce pour les titres et les risques suisses. Les autres risques européens sont gérés à Londres. En Suisse, nous disposons aussi d'une équipe de distribution à Genève.

– Pouvez-vous chiffrer le nombre d'employés UBS actifs dans les structurés?

– Chez UBS, nos équipes de vente maîtrisent toutes les formes de dérivés, qu'il s'agisse de produits structurés ou de simples dérivés. Elles sont capables de sélectionner l'instrument qui convient le mieux à chaque client. De la sorte, la banque n'a pas d'équipe de vente dédiée pour les produits structurés, mais pour les dérivés. Ce team se focalise sur les clients institutionnels et sur les intermédiaires financiers. Pour ceux-ci, c'est-à-dire d'autres banques et des gérants de fortune ainsi que les investisseurs qualifiés, nous avons une fonction de fournisseur. Au total, nous sommes une

soixantaine de spécialistes dans la vente en Europe, une quarantaine dans le négoce et encore une trentaine dans le «Structuring», qui assure le lien entre la gestion du risque et la vente de structurés. Mais davantage d'employés offrent leurs services pour les structurés car la banque d'investissement et la gestion de fortune coopèrent étroitement. Elles se partagent ainsi le service juridique, la documentation, une partie des services informatiques et d'autres opérations de back-office.

► Suite en page 14

PUBLICITÉ



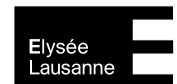
REMERCIEMENTS



PKB PRIVATBANK
LUGANO
BELLINZONA
GENÈVE
ZÜRICH
ANTIGUA
PANAMÁ

www.pkb.ch

Partenaire du Musée de l'Elysée



We share your love for art
because we understand its worth.

PKB Privatbank remercie les 43'198 visiteurs de « Sebastião Salgado - Genesis », deuxième exposition de son partenariat avec le Musée de l'Elysée à Lausanne.
À bientôt !

«L'investisseur est le premier à souffrir d'un interdit»

► Suite de la page 13

– **Au sein des différentes catégories, lesquelles sont les plus recherchées en ce début 2014?**

– L'année dernière, nous avons recommandé des options d'achat avec une longue durée (6-8 ans), en vertu des taux bas, de la faible volatilité, d'une sous-évaluation des actions et de notre approche haussière. Notre analyse a été correcte. Aujourd'hui, nous restons haussiers sur les actions, même si nous prévoyons une légère hausse des taux d'intérêt. Les options call restent attractives. Le potentiel haussier des actions européennes est estimé à 12% au plus, selon nos analystes. Il est en outre préférable de choisir certaines branches telles que la technologie, les bancaires et la pharma, plutôt que les grands indices. Nous recommandons l'emploi de warrants ou de certificats avec protection du capital, car la volatilité est basse et les taux d'intérêt un peu plus hauts qu'il y a un an. Nous sommes toutefois assez loin des conditions d'avant la crise (à l'époque: 5% de rendement obligataire à 5 ans pour le dollar américains). Les taux en dollars ne sont en effet passés que de 0,9 à 1,8%. Pour les produits à capital protégé, nous conseillons de limiter cette protection à moins de 100%, aux alentours de 95%. De faibles volatilités ne se prêtent d'ordinaire pas à des stratégies de renforcement de rendement telles que des autocallables ou des reverse convertibles. En revanche, s'il l'on s'attend à une légère hausse, ces stratégies restent attrayantes dans une perspective directionnelle.

– **Est-ce que la réduction de la taille des émissions s'est poursuivie?**

– En général, les durées sont plus courtes, les structures plus simples et les montants plus petits. La taille moyenne des transactions en Suisse s'est limitée à seulement 150 000 dollars sur notre plateforme automatisée d'émissions de produits et à 2 millions pour les autres produits.

– **Combien d'émissions effectuez-vous par jour?**

– Sur le marché primaire, nous procédons à une dizaine d'émissions par jour, qui s'ajoutent à la centaine d'autres effectuées sur notre plateforme «UBS Investor»



Patrick Grob: «L'investisseur doit davantage être considéré comme un individu responsable. En Suisse, les débats sur la réglementation vont dans la bonne direction.» ZÜRICH, 20 JANVIER 2014

(50 000 en 2013 avec sous-jacents actions).

– **Est-ce que la distinction entre clients institutionnels et les autres se poursuit pour des raisons réglementaires?**

– Le point réglementaire clé se nomme «suitability». Il s'agit de l'adéquation du produit au profil de risque du client, à sa capacité et à son aversion au risque ainsi qu'à sa compréhension du produit. Les

exigences sont élevées. Auparavant, un conseiller à la clientèle présentait à son client son opinion personnelle sur le marché. Aujourd'hui, la plupart des banques émettent une «vision maison» qui a été centralisée pour respecter les nouvelles directives, et c'est sur cette base que l'établissement propose au client un produit en fonction du profil sur mesure. La banque vend aussi des produits «grand public». Ces clients

s'informent alors eux-mêmes sur les produits, sur la base du savoir mis à disposition par exemple par l'Association suisse des produits structurés (ASPS).

– **Est-ce que la part de marché des produits structurés diminue par rapport aux autres produits?**

– Depuis les sommets de 2007, il y a eu une baisse marquée, consécutive à la crise financière mondiale. C'était en partie dû

à la performance négative des produits structurés liées aux actions, mais aussi au fait que la clientèle est devenue plus consciente du risque lié à l'émetteur du produit structuré. Depuis cet ajustement, la part des structurés est restée plus ou moins stable. Toutefois, si l'on inclut les fonds structurés ou mutuels qui font usage de dérivés pour générer leur performance, alors la part de marché des structurés s'inscrit à nouveau à la hausse. Le jugement sur une hausse ou une réduction des structurés dépend encore de la définition qu'on en donne.

– **Quel est votre objectif pour 2014 en termes de clientèle cible?**

– Nous cherchons à accroître la pénétration des structurés auprès de toutes nos catégories de clients. Nous pensons que, dans l'environnement actuel, les structurés sont particulièrement adaptés. Toutefois, les produits structurés souffrent toujours de préjugés, selon lesquels ce seraient des produits chers, complexes et opaques. L'industrie a pourtant réalisé de grands progrès. Mais la confiance est en train de revenir.

– **En Europe, les structurés sont interdits dans certains pays. Est-ce que la menace vaut aussi pour la Suisse?**

– L'investisseur est le premier à souffrir d'un interdit. Personnellement, je m'oppose à cette forme de paternalisme. L'investisseur doit davantage être considéré comme un individu responsable. En Suisse, les débats sur la réglementation vont dans la bonne direction. On tend à obliger les distributeurs à documenter abondamment les relations avec les clients, les commerciaux à se former davantage, les émetteurs à développer des produits répondant mieux aux besoins des clients. Le système d'interdit risque d'empêcher un client d'obtenir le produit exactement adapté à ses besoins. Nos efforts sont importants sur ce thème. Nous discutons avec nos clients, analysons leurs procédures, leurs choix de produits, leur documentation de marketing, leur clientèle. Au sein d'UBS, un comité de pilotage doit approuver le client et le catégoriser. Le degré de sophistication des distributeurs est aussi analysé en profondeur.

– **Comment gérez-vous les réclamations?**

– Nous avons notamment une ligne téléphonique dédiée à cette fin. Le processus est très élaboré («treating client fairly») avant d'être supervisé par un comité de pilotage. Cela permet d'obtenir une vue d'ensemble des éventuels problèmes et de leur origine.

– **Est-ce que MiFID II exercera un impact sur votre activité?**

– Nous sommes une banque globale. Lorsqu'elles font sens, nous reprenons sur les autres marchés les réglementations les plus adéquates d'un pays. Par exemple, en ce qui concerne la conformité des distributeurs, nous avons repris dans nos unités suisses les directives de la FCA au Royaume-Uni. Comme nous sommes actifs au plan européen, MiFID II nous concernera aussi. Elle sera donc introduite en Suisse selon la même philosophie.

– **La Finma est-elle de plus en plus restrictive à l'égard de la distribution de structurés?**

– La réglementation suisse me paraît sensée et le dialogue avec la Finma fonctionne bien. De fait, les produits structurés ne sont pas réglementés à travers la loi sur les placements collectifs (LPCC). Ils le seront avec la directive Fidleg. La Finma prend ses devoirs très au sérieux et agit d'une façon qui ne paraît pas déraisonnable. Cela dit, nous voulons accroître le nombre de clients de produits structurés au sein de toutes les catégories de clients. À l'égard des structurés, la réalité est meilleure que la perception. Les produits structurés sont transparents, aisés à comprendre et offrent une plus-value. De plus, leur prix est correct.

– **Quelle est votre part de marché en Suisse?**

– En bourse, notre part de marché atteint 35%. Elle oscille entre 27% pour les produits à levier, 30 à 40% pour les produits de participation et à protection du capital, et «seulement» 5% dans le cas des produits d'optimisation, parce que nous n'introduisons pas ces produits en bourse. Nous répondons ainsi aux vœux des clients. Dans notre unité de dérivés sur actions, nous avons davantage de produits de gré à gré que de produits cotés.

– **Quelles sont les prochaines étapes de votre plateforme d'émission?**

– Nous sommes, d'une part, en tant qu'Investment Bank, des émetteurs, donc un fournisseur de produits pour cette plateforme, et, d'autre part des clients potentiels, en tant que banque de gestion privée. En tant que fournisseurs, nous avons créé les conditions permettant à d'autres banques ou gérants de se relier à notre propre plateforme électronique, «UBS Investor», que nous gérons avec la gestion de fortune. Comme fournisseurs, notre stratégie vise à nous relier à des plateformes de tiers pour délivrer nos produits structurés de façon automatisée. Nous ne désirons pas créer une méta-plateforme permettant de lier la majeure partie des autres émetteurs, en raison des difficultés informatiques et juridiques que cela représente. L'idée d'un eBay des structurés nous paraît un défi insurmontable pour l'instant. C'est pourquoi nous préférons concentrer nos ressources sur le développement de notre plateforme «UBS Investor» en collaboration avec UBS Wealth Management.

– **Quel est le montant émis sur votre propre plateforme?**

– Il atteint 4 milliards de francs de valeur nominale (50 000 produits en 2013).

Propos recueillis par Emmanuel Garessus

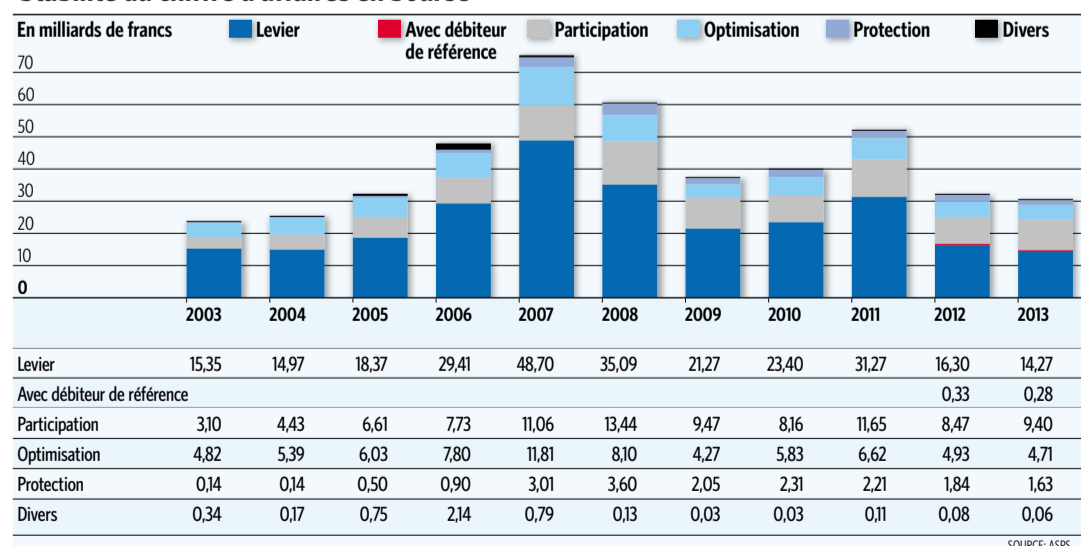
Bonnes intentions et piètre service pour les clients

► **Analyse** Le besoin de documenter les conseils à la clientèle a produit des effets secondaires néfastes en Allemagne. Prière de ne pas suivre l'exemple lors des futurs aménagements de la réglementation helvétique

Il ressort des statistiques officielles que le chiffre d'affaires en structurés a diminué de 4,9% l'année dernière. Il s'élève à 30 milliards de francs, soit environ le niveau de 2005 et la moitié de celui de 2007. Mais structurellement, il a changé. Il a été divisé par deux pour les produits à levier et il a diminué de 22% pour les produits d'optimisation. Mais il a augmenté de 42% pour les produits de participation et a triplé pour les certificats avec protection du capital. D'ailleurs les statistiques sont très incomplètes.

Le segment des structurés non cotés n'est pas pris en compte par SIX Structured Products Exchange. Lorsqu'en décembre 2013 les chiffres indiquent une part de marché de 49% pour UBS et de seulement 4,4% pour Credit Suisse, le doute est autorisé. L'écart entre les deux banques n'est pas aussi énorme. L'une cote simplement davantage ses produits que l'autre. En outre, le volume du négoce de produits à levier de la plateforme SwissDOTS n'est pas intégré dans les chiffres. La rigidité des classifications est d'ailleurs débattue depuis longtemps par les

Stabilité du chiffre d'affaires en bourse



professionnels. Il est sans doute vrai que la part de marché du produit structuré classique s'éffrite au fil des mois, ainsi que l'explique Patrick Grob, ci-dessus. Mais de plus en plus de fonds de placement intègrent une composante dérivée afin de mieux gérer l'exposition aux ris-

ques. L'utilité des structurés peine à convaincre les autorités. Comment expliquer autrement certaines réglementations? En Suisse comme en Europe, dans le sillage de la crise financière, tout le monde a désiré une plus grande protection de l'investisseur. On a demandé une do-

mentation détaillée du conseil aux clients et la transparence sur les coûts des produits. Ces «bonnes intentions» ont conduit certains pays à adopter des règlements qui n'améliorent nullement la situation des clients. Dans un article (voir page 19), Daniel Sandmeier, le

président de l'Association suisse des produits structurés (ASPS), explique que le tour de vis effectué par l'Allemagne en matière de documentation des conseils aux clients a détourné les épargnants des conseillers: 98% des transactions financières se font dorénavant en dehors de tout conseil. Est-ce ainsi que l'on protège l'investisseur?

L'idée de transparence des coûts s'insère aussi au chapitre des bonnes intentions. L'idée d'une publication des coûts des structurés se heurte pourtant à la réalité financière. Ce qui est possible pour un fonds de placement (Total Expense Ratio) l'est beaucoup moins aisément pour un structuré. En effet, l'émission d'un produit structuré comprend un coût de protection supporté par la banque émettrice (Hedging). Le coût de ce hedge, donc du produit structuré, ne peut être calculé qu'à l'échéance finale du produit. Les émetteurs promettent de prochainement présenter un concept, mais le résultat ne pourra pas être entièrement satisfaisant. **E. G.**

Participer au marché financier chinois avec le renminbi



En tant que superpuissance émergente, la Chine fait aujourd'hui face à la nécessité d'engager des réformes importantes qui concernent également sa devise: le gouvernement chinois veut en effet établir le renminbi comme une devise de négoce et de placement internationale à long terme, ce qui devrait notamment lui permettre de réduire la dépendance de la Chine vis-à-vis des exportations et de soutenir le changement vers une société orientée sur la consommation. Dans cette optique, il s'agit de faciliter l'accès au renminbi et de le réévaluer progressivement face au dollar US. De nombreuses places boursières proposent déjà la devise chinoise avec succès et le volume des transactions effectuées en renminbi ne cesse d'augmenter.

Le **VONCERT sur un panier obligataire «Renminbi»** permet de participer à l'évolution d'un panier obligataire diversifié, qui se compose de cinq obligations en renminbi émises par des débiteurs de qualité. Les investisseurs peuvent non seulement participer au rendement du panier, mais aussi bénéficier d'une appréciation éventuelle du renminbi face au franc suisse.

Désignation ASPS
Certificat tracker (1300)

Catégorie
Participation

VONCERT sur un panier d'obligations «Renminbi»

Nouvelles émissions, fin de souscription: 04.02.2014, 12h00 HEC

Valeur	Symbole	Sous-jacent	Devise	Prix d'émission ¹	Fixing final
1415 1059	VZCNL	«Renminbi» Bondbasket	CNY	100.00% (commission d'émission de 1.50% comprise)	20.06.2018

Composition du panier d'obligations au fixing initial

Emprunt	Devise	Echéance	Note de Moody's	Pondération
3.02% People's Republic of China	CNY	27.06.2018	Aa3	20%
3.75% Total Capital	CNY	24.09.2018	Aa1	20%
3.95% BP Capital Markets	CNY	08.10.2018	A2	20%
3.60% China Development Bank	CNY	13.11.2018	AA-*	20%
3.75% Industrial & Commercial Bank	CNY	19.11.2018	A1e	20%

*S&P Rating

Emetteur Vontobel Financial Products Ltd., DIFC Dubai, Garant Vontobel Holding AG, Zurich.
Fixing initial 04.02.2014, Libération 07.02.2014, Frais de gestion: 0.25% p.a. de la coupure, Cotation: demandée auprès de SIX Swiss Exchange.

¹Les données sont indicatives et peuvent être ajustées. Une commission d'émission de 1.50% est comprise dans le prix d'émission.

Un investissement dans un VONCERT (désignation ASPS: certificat tracker [1300]) comporte globalement les mêmes risques qu'un placement direct dans le sous-jacent, notamment en ce qui concerne les risques de change, de marché ou de cours. Les VONCERT n'offrent pas de revenus réguliers et ne disposent d'aucune protection du capital. L'investisseur supporte un risque de change: en effet, le produit est libellé en CHF ou EUR alors que certaines composantes individuelles de l'indice sont en partie négociées dans d'autres devises.

Les termsheets comprenant les indications juridiques faisant foi ainsi que de plus amples informations sont disponibles à l'adresse www.derinet.ch sous la rubrique «Souscriptions».
Vontobel Holding AG (S&P A/Moody's A2) – Bank Vontobel AG (S&P A+/Moody's A1)

Spin-off: des petits pleins d'avenir

> **Gestion** La performance de ces entreprises nées d'une scission, les spin-off, dépasse bien souvent celle de leur maison mère



Frédéric Rouiller*

Les fusions-acquisitions («Mergers and Acquisitions – M&A») font rêver les investisseurs, qui les associent souvent à des hausses de cours spectaculaires. De nombreuses entreprises disposent de réserves de liquidités importantes qui favorisent ce genre d'activité. Dans ce contexte, il est aussi judicieux de s'intéresser de plus près à l'opération inverse des M&A, à savoir les scissions d'entreprise ou spin-off. Les spin-off ne sont pas rares, comme en témoignent les Etats-Unis, qui enregistrent à nouveau une forte augmentation dans ce domaine depuis quelques années. La création d'un spin-off donne naissance à une nouvelle entité juridique. On distingue différents niveaux d'autonomie: un «vrai» spin-off désigne la scission d'un domaine d'activité de l'entreprise, suivi du transfert gratuit des parts à la maison mère. Il donne également la possibilité de céder les actions dans le cadre d'une nouvelle émis-

sion en bourse. Cette opération de «carve-out» équivaut alors à une «Initial Public Offering (IPO)» et implique une certaine perte de contrôle de la maison mère. Elle reste toutefois la principale actionnaire et peut encaisser le produit issu de l'introduction en bourse de sa filiale. Le split-off va encore plus loin: la filiale est scindée de la maison mère, mais les actionnaires de cette dernière reçoivent alors des actions de la nouvelle entité en échange de leurs actions de la société mère.

La concentration est la base du succès. Les raisons d'un spin-off peuvent être très diverses. Généralement, les dirigeants de l'entreprise estiment qu'un de leurs domaines d'activité n'est plus en accord avec les autres sur le plan stratégique ou opérationnel, et que l'entreprise n'est pas correctement évaluée en rapport avec ses différentes entités. Après une séparation, on s'attend à ce que la valeur totale de la maison mère et de la filiale soit supérieure à celle du conglomérat, notamment grâce à une plus grande transparence. En théorie, on parle également d'un «Conglomerate Discount», c'est-à-dire d'une décote par rapport à la valeur effective des actions négociées. Cette décote vient du fait que les investisseurs privilégient généralement les

entreprises dites «Pure Plays», qui ont adopté une orientation stratégique claire. Ainsi, les entités se gèrent souvent de manière plus simple et ciblée lorsque le capital et les ressources de la filiale se concentrent sur des modèles d'activité moins nombreux et des besoins plus concordants. En outre, les scissions peuvent améliorer les évaluations d'entreprise effectuées par les analystes, en raison d'une complexité moindre et d'une meilleure visibilité. Il a également été démontré que les dirigeants d'une filiale performante dévelop-

Pendant les 30 jours suivant le spin-off, les cours des sociétés mères et des filiales ont été très volatils

paient un lien plus fort avec la nouvelle entreprise, et contribuaient de manière plus active à forger leur identité et leur philosophie. Enfin, grâce aux incitations qui découlent d'un spin-off, la filiale se concentre davantage sur son cœur de métier et acquiert un positionnement plus ciblé sur le marché. Par ailleurs, les dirigeants augmentent généralement leurs

efforts pour améliorer la situation des coûts et la valeur actionnariale. L'entreprise bénéficie d'une plus grande liberté pour ses projets, et l'accès au capital – à des fins d'investissement, par exemple – est en principe plus simple.

«L'effet spin-off». Durant les premiers temps de leur autonomie – c'est-à-dire après la date effective du spin-off – les filiales sont en quelque sorte orphelines. D'une part, les analystes n'en ont pas encore une idée bien précise, et d'autre part, lorsque l'entreprise devient totalement autonome, les actions ont été transférées aux actionnaires de la société mère qui n'ont pas opté eux-mêmes pour le spin-off et n'auraient peut-être pas réalisé cette opération de leur plein gré. Si les nouveaux actionnaires sont, par exemple, des fonds indiciels ou des investisseurs institutionnels soumis à des règles strictes en matière de placement, il n'est pas rare que les actions de la nouvelle entreprise soient revendues dans les plus brefs délais. Ce qui explique, d'ailleurs, aussi pourquoi le cours du titre de la filiale est fortement sous pression dans les premières semaines suivant le spin-off. Pour de nombreux investisseurs, il est difficile d'évaluer à quel moment le vent peut à nouveau tourner. Des études ont également

démontré l'importance particulière du timing pour investir dans un spin-off, ainsi que des fluctuations de cours qui caractérisent ce type d'entreprise après son entrée en bourse. Des enquêtes réalisées sur le marché boursier américain ont ainsi établi que le cours des filiales a généralement évolué en dessous de l'indice de référence – le S&P 500 – durant les 27 premiers jours après la date effective du spin-off, mais a ensuite dépassé l'indice et augmenté de façon continue. Pendant les 30 jours suivant le spin-off, les cours des sociétés mères et des filiales ont été très volatils et ont donc été exposés à des risques élevés, en particulier pour la nouvelle entreprise.

Profiter du potentiel de rendement des filiales. La première phase après le spin-off devrait offrir des opportunités aux investisseurs qui souhaitent profiter de ce thème de placement intéressant. En collaboration avec le fournisseur d'indices Solactive, une banque a émis un nouvel indice, le «Solactive Global Spin-Off Performance-Index». Unique en son genre, cet indice à orientation internationale est transparent et reflète systématiquement l'évolution du cours de 20 actions résultant de spin-off. Pour permettre aux investisseurs d'accéder de manière rapide et transpa-

rente au marché, le «Solactive Global Spin-Off-Performance-Index» fait l'objet d'un ajustement chaque trimestre.

La sélection des actions se base sur le spin-off le plus récent par rapport à l'ajustement trimestriel de l'indice. Autre critère d'admission: les nouvelles entreprises doivent être cotées en bourse depuis au moins 30 jours. La sélection des actions intègre des critères non seulement qualitatifs, mais également quantitatifs, tels que la taille de l'entreprise ou la liquidité. Les membres de l'indice, qui proviennent de secteurs divers, sont à nouveau sélectionnés et équipondérés aux dates d'ajustement trimestrielles. Bien que les performances passées ne fournissent aucune garantie quant aux performances futures, la simulation du «Solactive Global Spin-Off-Performance-Index», réalisée à l'aide de données historiques, livre des résultats impressionnants: si l'indice avait existé depuis cinq ans, il aurait déjà enregistré une hausse supérieure à 240% fin décembre 2013, et battu son indice de référence, le MSCI World, d'environ 145%.

* Head Advisory & Distribution Financial Products, Suisse romande and Middle East, banque Vontobel

La sécurité reste le pilier central de l'investissement

> **Gestion** La sécurité fait partie des besoins fondamentaux. Selon diverses études, ses origines viennent de la peur de perdre



Claudio Topatigh*

Nous préférons généralement la sécurité à la perspective d'un rendement supérieur. Notre évaluation des opportunités d'un investissement fait donc passer les risques de perte devant le potentiel de gain.

Ce comportement s'explique par notre aversion au risque. Comment se définit-elle? Techniquement, la peur du risque est liée à la diminution de l'utilité marginale d'une unité monétaire supplémentaire: en clair, pour la plupart d'entre nous, la perte d'un franc est plus significative que le gain du même franc. Mais il ne

faudrait pas en conclure que le seul investissement qui vaille est celui qui minimise les pertes et maximise la sécurité. Le résultat serait, en effet, un rendement attendu équivalent au rendement sans risque.

Les investissements classiques ne remplissent que partiellement cette exigence. Ainsi, les actions et les matières premières n'offrent ni échéance, ni remboursement minimum.

Les emprunts sont généralement dotés d'une échéance et d'un remboursement minimum. Pour espérer un rendement supérieur à celui des placements sans risque, il faut toutefois accepter des risques de contrepartie – surtout à l'heure actuelle.

La structuration, ou «l'assemblage» de divers éléments financiers, permet de s'adapter aux préférences individuelles en matière de risque. Une sécurité absente d'un sous-jacent peut être

créée par la combinaison de plusieurs instruments financiers. Cette structuration permet d'établir le niveau de sécurité désiré.

Lorsqu'on évoque la sécurité, on pense immédiatement aux produits de protection du capital. Ce

La peur du risque est liée à la diminution de l'utilité marginale d'une unité monétaire supplémentaire

grand classique parmi les produits structurés allie protection et rendement dans les proportions souhaitées par l'investisseur, toujours en tenant compte de la faisabilité.

Dans le cadre de la structuration, la première question est donc de savoir quel doit être le niveau de protection du capital. L'idéal

serait 100%, mais le régime de taux bas toujours en vigueur fait pencher la balance en faveur d'une protection partielle, et donc d'un remboursement minimum de 90 ou 95%. On le voit à travers l'exemple ci-joint.

On remarque que plus la protection du capital est élevée, plus la participation est faible (toutes choses égales, par ailleurs). Le potentiel de rendement a un lien linéaire avec la participation. Donc, plus la participation est faible, plus le rendement réalisable est modeste. Comme le montre le tableau, l'investisseur aurait eu intérêt à choisir un niveau de protection du capital inférieur (produit 2 ou 3), car le rendement réalisable aurait été nettement plus élevé. Selon son degré d'aversion au risque et son opinion du marché, l'investisseur peut opter pour un «mix» qui lui correspond.

Autre point important: l'investisseur hostile au risque ne souhai-

Le potentiel de rendement dépend du taux de participation

Comparaison entre différents produits de protection du capital et un placement direct	Niveau de protection du capital	Participation*	Rendement global	Rendement p. a.
Produit de protection du capital 1	100%	0%	0%	0%
Produit de protection du capital 2	95%	44%	11,8%	5,7%
Produit de protection du capital 3	90%	100%	28,2%	13,2%
Placement direct SMI	Placement direct	100%	47,5%**	21,5%**

*sur la base de la volatilité implicite, des dividendes et des taux d'intérêt de déc. 2011, **total return
SOURCE: BANQUE PRIVÉE NOTENSTEIN

tera probablement exploiter des sources de rendement intéressantes, comme le marché boursier, qu'à la condition que le risque de perte de ces sources soit circonscrit.

Après avoir établi le profil de placement, il faut aussi prendre en compte la solvabilité de l'émetteur. Dans le cas des produits de protection du capital, l'investisseur doit tout particulièrement veiller à la qualité du débiteur, car ce type d'instrument place la sécurité au premier plan.

En résumé: la structuration permet un calibrage ultrafin du «mix» risque-rendement, afin de refléter les besoins de l'investisseur de manière individuelle et précise. C'est là que réside la valeur ajoutée des placements structurés: ils abaissent des seuils d'entrée qui seraient, par ailleurs, trop élevés pour les investisseurs.

* Responsable des ventes pour les produits structurés; Banque privée Notenstein

RENDEZ-VOUS 2014 LUNDI FINANCE

27 janvier	Produits structurés
24 février	Fiscalité de l'épargne et de la prévoyance
24 mars	Immobilier
28 avril	Prévoyance
26 mai	Produits structurés
30 juin	Asset management
25 août	ETF et gestion passive
29 septembre	Prévoyance
20 octobre	Fonds et produits structurés
27 octobre	Assurance
24 novembre	Marchés émergents
8 décembre	Gestion de fortune

Pour votre publicité, Le Temps:
Tél. Genève +41 22 888 59 00
Tél. Zurich +41 44 213 17 88
www.letemps.ch/pub - publicite@letemps.ch

LE TEMPS
MÉDIA SUISSE DE RÉFÉRENCE



8% p.a. en CHF sur Swiss Life, Swiss Re, Zurich

Callable Barrier Reverse Convertible (Produit d'optimisation de la performance, catégorie ASPS 1230*)

Conditions indicatives¹⁾, période de souscription jusqu'au 29 janvier 2014, 15h00 HEC

Sous-jacents	Prix d'exercice indicatif	Barrière indicative	Nombre d'actions indicatif
Action nominative Swiss Life Holding SA	CHF 198.00	75% (CHF 148.5000)	5.0505
Action nominative Swiss Re SA	CHF 80.45	75% (CHF 60.3375)	12.4301
Action nominative Zurich Insurance Group SA	CHF 271.20	75% (CHF 203.4000)	3.6873

Emetteur	Credit Suisse AG, Nassau Branch, Nassau	Coupon	8.00% p.a., payé chaque semestre
Rating	A1 (Moody's) / A (Standard & Poor's)	Date du fixing initial	29 janvier 2014
Prix d'émission	100% (CHF 1 000)	Durée	12 mois
N° de valeur / ISIN	23 071 515 / CH0230715150	Cotation	SIX Swiss Exchange

Les callable barrier reverse convertibles sont des produits structurés offrant une possibilité de rendement attrayante sous la forme d'un coupon fixe. L'émetteur a le droit de rembourser périodiquement le produit de façon anticipée à 100%, y compris le coupon couru.

Avantages

- Vous recevez un coupon fixe indépendamment de l'évolution des sous-jacents.
- Remboursement intégral si aucune barrière n'a été atteinte ou franchie pendant la durée ou si tous les sous-jacents clôturent à leur prix d'exercice respectif ou au-dessus à la date du fixing final.

Risques

- Livraison du sous-jacent affichant la performance la plus faible, selon le rapport prédéfini, si au moins une barrière a été atteinte ou franchie pendant la durée et si au moins un sous-jacent clôture sous son prix d'exercice à la date du fixing final. Dans le pire des cas, vous pouvez perdre la totalité du capital que vous avez investi.
- Le rendement maximal est limité au coupon. Si le produit est remboursé de façon anticipée, le droit à des futurs paiements de coupons s'éteint.

Autres produits en souscription sur credit-suisse.com/derivatives¹⁾

Callable Barrier Reverse Convertibles

Coupon	Sous-jacents	Barrière	N° de valeur	Devise	Durée	Souscription
9.00% p.a.	Rio Tinto, BHP Billiton, Glencore Xstrata	65%	23 071 511	CHF	18 mois	28 janvier 2014
7.00% p.a.	Nestlé, Roche, Novartis	75%	23 071 512	CHF	18 mois	28 janvier 2014
7.25% p.a.	Nestlé, Richemont, Zurich	69%	23 071 516	CHF	18 mois	30 janvier 2014
8.50% p.a.	Swatch, Holcim, Swiss Re	69%	23 071 520	CHF	18 mois	31 janvier 2014
8.00% p.a.	Adidas, SAP, Bayer	70%	23 071 514	EUR	12 mois	29 janvier 2014
9.50% p.a.	Carrefour, General Electric, Nike	69%	23 071 517	USD	12 mois	30 janvier 2014

Barrier Reverse Convertibles

Coupon	Sous-jacents	Barrière	N° de valeur	Devise	Durée	Souscription
7.25% p.a.	Galenica, Sonova, Straumann	59%	20 214 769	CHF	12 mois	31 janvier 2014
8.75% p.a.	Daimler, Volkswagen, BMW	69%	20 214 768	EUR	18 mois	31 janvier 2014

Certificats Outperformance

Participation	Sous-jacent	N° de valeur	Devise	Durée	Souscription
400%	Zurich Insurance Group SA	21 606 443	CHF	4 mois	30 janvier 2014
210%	Swiss Re SA	21 606 444	CHF	4 mois	30 janvier 2014

Les produits structurés ne sont pas des placements collectifs de capitaux au sens de la Loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC) et ne sont pas soumis à l'approbation ni à la surveillance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Par conséquent, les investisseurs ne sont pas protégés par la LPCC. Par ailleurs, ces produits structurés ne conviennent qu'aux investisseurs qui en connaissent le fonctionnement et qui, en particulier, comprennent les risques qui y sont liés et peuvent en supporter les conséquences. Le risque de défaillance de l'émetteur doit être assumé par les investisseurs.

¹⁾Ces informations sont indicatives; les conditions définitives seront fixées à la date du fixing initial.

Pour obtenir des informations complémentaires:
Tél. +41 (0)22 392 24 00²⁾

credit-suisse.com/derivatives

Credit Suisse est membre de l'Association Suisse Produits Structurés. **PRODUITS STRUCTURÉS**
Découvrez le potentiel.

Si un placement est libellé dans une monnaie autre que votre monnaie de référence, toute modification du taux de change peut avoir un effet défavorable sur la valeur, le cours ou le revenu. Le présent document ne constitue ni une offre ni une incitation visant à la conclusion de quelque transaction financière que ce soit; les conditions juridiquement déterminantes figurent uniquement dans le prospectus, dont le contenu est synthétisé dans le prospectus simplifié conformément à la LPCC. Avant de prendre une décision de placement, veuillez demander les informations complètes sur le produit, notamment en ce qui concerne les risques spécifiques au produit, le prix d'émission et les éventuels commissions et frais. Vous pouvez obtenir ces renseignements gratuitement au numéro indiqué. Les exigences relatives aux prospectus des articles 652a et 1156 du Code suisse des obligations ne sont pas applicables. La préservation de la valeur du produit structuré ne dépend pas seulement de l'évolution de la valeur de l'actif sous-jacent mais aussi de l'honorabilité de l'émetteur, laquelle est susceptible d'évoluer pendant la durée de vie du produit structuré. ²⁾Nous attirons votre attention sur le fait que toutes les communications téléphoniques sont enregistrées. Lorsque vous nous appelez, nous considérons que vous acceptez tacitement cette pratique. Copyright © 2014 Credit Suisse Group AG et/ou ses sociétés affiliées. Tous droits réservés.

Une protection efficace contre les hausses des taux

> **Certificats d'intérêt** Depuis maintenant cinq ans, nous nous trouvons dans un environnement de taux bas absolu. Si cette situation déclenche un «état d'urgence» en matière de placements, c'est une bénédiction pour les débiteurs qui ont emprunté de l'argent à court terme



Marco Stauffacher*

En Suisse, les propriétaires de maisons et d'appartements en particulier profitent des faibles taux d'intérêt à court terme, qui ont baissé de 3% à près de 0% depuis le printemps 2008. Les hypothèques Libor basées sur ces taux sont donc devenues un dispositif extrêmement attrayant dans le financement de biens immobiliers. A l'heure actuelle, le Libor à 3 mois est négocié à 0,021%. En conséquence, la probabilité que les taux baissent encore à partir de ce niveau est faible. L'histoire nous rappelle que les taux à court terme peuvent être nettement plus élevés. Durant les périodes 2000-2001 et 2007-2008, les taux se situaient aux alentours de 3%, c'est-à-dire à un niveau qui, dans le contexte actuel, pourrait causer de graves problèmes aux nombreux débi-

teurs hypothécaires. Au cours de ces dernières années, les investisseurs qui détiennent de vastes portefeuilles d'obligations ont eux aussi profité de la baisse des taux, puisqu'ils ont pu enregistrer des gains sur les cours. Depuis 1995, le taux de swap sur le franc à 10 ans a baissé de quelque 6% à 1,52%. Actuellement, la plupart des acteurs du marché s'attendent à des hausses des taux, ce qui pourrait engendrer des pertes sur les cours dans les obligations. Depuis le mois de juin dernier, le mot «tapering» pèse au-dessus des marchés comme une épée de Damoclès.

Aujourd'hui, les acteurs du marché ne tablent pas encore sur une hausse massive des taux, mais le risque que les banques centrales absorbent trop tardivement la liquidité demeure. Dans ce scénario, une hausse massive et brutale des taux ne pourrait être exclue.

Les débiteurs d'hypothèques basées sur le Libor et les obligataires investis (à long terme) en seraient particulièrement touchés. Ceux-ci ont donc tout intérêt à se couvrir contre les hausses de taux. Les premiers peuvent

contracter des hypothèques à long terme afin de profiter du bas niveau actuel des intérêts. Cela signifie cependant qu'ils y perdraient en flexibilité, car les hypothèques de longue durée ne peuvent généralement être résiliées que moyennant une prime de sortie élevée.

Durant les périodes 2000-2001 et 2007-2008, les taux se situaient aux alentours de 3%

D'autre part, les créanciers obligataires peuvent vendre leurs obligations à long terme, mais ils doivent investir l'argent dans le court terme. Le prix à payer pour cette réduction du risque est qu'ils n'obtiennent pratiquement plus de produits des intérêts.

Il existe néanmoins une alternative qui permet d'obtenir le même effet tout en garantissant une plus grande flexibilité. Il s'agit des swaps sur taux d'intérêt, c'est-à-dire d'instruments financiers permettant précisément de

gérer avec efficacité, voire de couvrir entièrement ces risques de taux d'intérêt. Les swaps sur taux d'intérêt sont des opérations dans lesquelles les deux parties échangent des taux à court terme contre des taux à long terme. Cette possibilité a longtemps été réservée aux clients institutionnels, parce que ces taux étaient négociés exclusivement sur le marché OTC (over-the-counter). Compte tenu des volumes minimaux de 2 millions de francs et d'un dispositif contractuel complexe, il était difficile, pour les clients particuliers, de mettre en œuvre cet instrument pourtant si efficace.

Début 2012, la banque Julius Baer a lancé un certificat qui permet d'accéder aux swaps sur taux d'intérêt dès la somme de 1000 francs. Le nom «certificats Long Leverage sur le taux à 10 ans en francs suisses» peut quelque peu désorienter, mais le mode de fonctionnement est facile à comprendre. L'acheteur du certificat Long Leverage paie le taux d'intérêt fixe et obtient chaque trimestre des flux de paiement variables sous forme de Libor à 3 mois. Ainsi, un débiteur hypothécaire

peut éliminer les taux variables résultant d'une hypothèque Libor. Il reste alors un taux d'intérêt fixe plus la marge de crédit individuelle – le débiteur hypothécaire a entièrement couvert son risque de taux d'intérêt. Dans le cas de notre investisseur obligataire, le certificat d'intérêt peut éliminer totalement le risque de variation des taux du portefeuille d'obligations. Les paiements fixes d'intérêts que l'investisseur obtient dans les obligations sous forme de coupons (ou rendements) sont échangés, en combinaison avec le certificat, contre des taux variables. L'investisseur peut ainsi constituer, à partir de son portefeuille d'obligations à coupons fixes, de façon particulièrement efficace et avantageuse, un portefeuille d'obligations à taux variable, et il n'est dorénavant plus exposé aux risques de variation des intérêts.

La perte sur les cours résultant des obligations est entièrement compensée par la hausse des prix des certificats.

Les certificats disposent d'un «leverage» (ou «levier») intégré de 20, et d'un «stop level» incorporé situé à 200 francs.

Celui-ci a été introduit pour permettre aux acheteurs de garantir leurs positions avec un investissement de capital assez faible. Un investissement de 50 000 francs suffit pour couvrir une hypothèque de 1 million.

La cotation à la bourse garantit la flexibilité, puisque les certificats peuvent être achetés et vendus quotidiennement sur une place de négoce réglementée. A la différence d'une hypothèque à taux fixe, le débiteur hypothécaire peut dissoudre à tout moment sa couverture.

Il est recommandé aux investisseurs inexpérimentés ou aux débiteurs hypothécaires de discuter de la mise en œuvre des certificats d'intérêt, comme pour tous les instruments dérivés, avec un conseiller bien informé afin d'être sûrs que les certificats seront correctement utilisés. Cela permet de garantir que les objectifs de couverture seront atteints, et que l'on pourra affronter avec sérénité une hausse des taux.

* Head External Sales Structured Products, Bank Julius Baer

CLN: les raisons du succès

> **Crédit** Ces dérivés sont très recherchés. Ils permettent d'optimiser le rendement et de diversifier la partie obligataire du portefeuille



Aude Perrotin*

Le Credit Linked Note (CLN) est une obligation synthétique qui offre à son détenteur une exposition crédit sur une référence donnée.

Ils offrent à l'investisseur un coupon régulier jusqu'à maturité. L'investisseur supporte le risque de crédit de la référence sous-jacente. Un CLN est composé de:

- une dette de l'entité émettrice (la partie taux d'intérêt);
- Une vente de CDS (credit default swap) dont la prime représente le risque de crédit de l'entité de référence et qui s'ajoute au rendement total du CLN.

Credit default swap: le CDS est un contrat bilatéral dans lequel les deux parties se transfèrent une exposition crédit. L'acheteur de protection accepte de payer une prime (en général trimestrielle) jusqu'à l'expiration du contrat. En contrepartie, le vendeur de protection effectue un paiement contingent dans le cas d'un événement de crédit de la référence sous-jacente.

Ainsi, l'acheteur de protection transfère le risque de crédit au vendeur de protection. En cela, un CDS est similaire à une assurance.

On désigne comme un événement de crédit: une faillite, le défaut de paiement d'un coupon, une restructuration de la dette, une répudiation/moratorium.

Un CLN est comparable à une obligation car, si le risque de crédit augmente, tout comme la valeur de l'obligation, la valeur du CLN augmentera. Mais à la différence du rendement d'une obligation, le CDS reflète uniquement le risque de crédit de l'obligation de référence (et non pas le risque de taux d'intérêt).

Les CDS présentent plusieurs avantages. Le principal est leur liquidité accrue (en particulier sur les maturités 3 et 5 ans), comparé au marché obligataire. De plus, acheter un CDS est moins coûteux

que vendre une obligation. Enfin, il existe des opportunités d'arbitrage par rapport au marché obligataire grâce aux bases positives ou négatives.

Les théories de non-arbitrage suggèrent que la prime du CDS devrait être égale à la prime de crédit d'une obligation pour une même référence et une même maturité.

La base est la différence entre la prime du CDS et la prime de crédit de l'obligation (qui peut être mesurée par l'asset swap spread – la partie crédit de l'obligation –, exprimé en marge p.a.)

Si le risque de crédit augmente, tout comme la valeur de l'obligation, la valeur du CLN augmentera

On constate une base positive quand la prime du CDS est supérieure à la prime de crédit de l'obligation équivalente. L'arbitrage potentiel provient du fait que le niveau de protection est plus élevé que la partie crédit du «cash bonds», il y a donc un avantage à vendre le CDS sur l'entité de référence.

A titre d'exemple, une obligation Rallye en euros de maturité 2019 présente un rendement à maturité de 3,18%. Un CLN Credit Suisse en euros de même maturité avec comme référence Rallye offre un coupon fixe de 4,25%. Le CLN procure un rendement supérieur de 1,07% par rapport à l'obligation Rallye, nous sommes donc en présence d'une base positive.

En construisant un CLN, l'investisseur aura accès aux avantages offerts par les CDS et accessibles aux investisseurs qui n'ont pas la possibilité d'accéder au marché OTC.

Les CLN sont des produits structurés qui offrent un paiement de coupon durant la vie du produit. L'investisseur de CLN supporte le risque de crédit de la référence sous-jacente et agit comme vendeur de protection. Par conséquent, il a une vue positive sur la qualité de crédit de la référence sous-jacente.

Les différents paramètres d'un CLN sont à la discrétion de l'investisseur et sont fonction des paramètres des CDS. L'investisseur devra définir à l'émission la référence crédit sous-jacente, le type de coupon, la devise et la valeur de recouvrement souhaitée pour le calcul de la valeur de la composante CDS (en général, cela peut être 0%, 20% ou 40%). Plus la valeur de recouvrement est basse, plus la prime CDS encaissée est haute.

La référence crédit sous-jacent peut être soit de type credit corporate (Holcim, Alstom, Gazprom), soit souverain (Allemagne, Italie, Japon). Le coupon peut être fixe ou flottant.

Ainsi, un CLN présente, grâce au choix de ces différents paramètres, un double avantage de rendement et de flexibilité:

- Le CLN peut apporter un surplus de rendement, comparé à une obligation équivalente (cf. base positive);

- Un CLN permet à l'investisseur une exposition sur une référence crédit dont certaines maturités ou certaines devises ne sont pas disponibles sur le marché obligataire. Ceci constitue une solution supplémentaire pour les gérants de portefeuilles, notamment dans la gestion de la durée, ou dans la diversification de l'univers.

Mais ce produit comporte aussi quelques risques:

- Un CLN engage l'investisseur à une double exposition crédit: celle de l'émetteur du CLN et celle de la référence sous-jacente;

- Un CLN est sujet à un remboursement anticipé dans le cas d'un événement de crédit. Dans ce cas, la note sera remboursée d'un montant qui peut être inférieur à celui investi initialement et le paiement du coupon s'arrête.

Ainsi, en utilisant le CDS, on peut construire un produit qui offrira un double attrait pour l'investisseur en comparaison avec le marché obligataire.

* Credit Suisse, responsable distribution des produits structurés en Suisse romande (pour les banques privées et les gérants de fortune)

Privilégier la «nouvelle Chine»

> **Prévisions** Timothy Moe, stratège de Goldman Sachs, à l'inverse de beaucoup d'analystes, est haussier sur les titres du nord de l'Asie

Timothy Moe, basé à Hongkong pour Goldman Sachs depuis 2002, est responsable de la recherche économique en Asie et chef stratège sur les actions d'Asie et du Pacifique. Il a débuté sa carrière auprès de Jardine à Hongkong en 1985, puis dès 1993 auprès de Salomon Brothers, avant d'être associé d'une société de hedge fund à New York.

Le Temps: Les sorties de fonds sont considérables dans les marchés émergents. Faut-il aussi sortir et attendre six mois?

Timothy Moe: Notre approche est plus constructive que l'année dernière, sans être fortement haussière. L'année dernière, il n'y a pratiquement pas eu de gain, alors que les marchés développés (Etats-Unis, UE) ont progressé de 20%. Pour l'Asie hors Japon, le rendement total (avec 2% de dividendes) devrait être proche de 15% en 2014 (en dollars), essentiellement sous l'effet de la hausse des bénéfices (+10% en 2014 et +14% en 2015) et d'une hausse des marges.

- Assisterons-nous à une forte divergence entre les marchés?

- Les marchés émergents sont loin d'être homogènes. Les «cinq fragiles» sont certes vulnérables, mais l'Asie du Nord se porte mieux. J'observe toutefois des signes d'amélioration au sein des «cinq fragiles». Pour s'attaquer à une surchauffe de l'économie, l'Indonésie, par exemple, procède à un resserrement de sa politique monétaire et ne défend plus sa monnaie à un niveau inapproprié. D'ailleurs, sa balance commerciale est excédentaire depuis deux mois. En Inde, la banque centrale a relevé ses taux d'intérêt et la balance courante s'est améliorée ce trimestre. En Turquie, toutefois, la tendance reste négative.

- Quels seront les gagnants et les perdants en 2014?

- L'Asie du Nord devrait figurer parmi les gagnants parce qu'elle profitera de la reprise économique des pays développés. A

l'égard de l'Asean, nous demeurons prudents en Thaïlande et en Indonésie, mais l'attrait de cette dernière semble augmenter, et les prochaines élections devraient permettre la mise en place d'un gouvernement plus favorable à l'économie. De même en Inde. Nous restons toutefois prudents à l'égard de l'Afrique du Sud, de la Turquie et du Brésil.

- Est-ce que les élections en Indonésie, en Inde et en Thaïlande vont influencer votre stratégie?

- Elles influenceront les perspectives macroéconomiques de ces pays. Elles se dérouleront en Thaïlande le 2 février, en Inde en mai et en Indonésie en juillet. L'environnement politique demeure incertain, mais l'histoire montre que l'incertitude électorale thaïlandaise a permis au marché, à trois reprises, de former un plus bas boursier. Malheureusement ce n'est pas un argument suffisant. Le marché n'est pas particulièrement bon marché. Nous préférons avoir une approche sélective. Dans les autres cas, le résultat peut être favorable aux investisseurs, mais des développements imprévus sont toujours possibles.

- Les monnaies asiatiques pénalisent souvent l'investisseur occidental. Quelles monnaies devraient s'apprécier ou être au moins stables en 2014?

- La monnaie chinoise gagne 3% par an contre le dollar. Le dollar de Hongkong est directement lié au billet vert. Le dollar de Singapour dispose des meilleures chances d'appréciation au sein de l'Asean. Les monnaies les plus faibles de l'an dernier, en Indonésie et en Inde, sont maintenant en ligne avec les fondamentaux. Dans le nord de l'Asie, le dollar de Taïwan est stable, le won coréen très fort, et même un peu surévalué.

- Vous recommandez particulièrement les actions de Chine continentale. Quel est le bon instrument pour investir sur ce marché?

- C'est très compliqué pour le

petit épargnant. L'instrument le moins efficace est sans doute un ETF, parce que les thèmes que nous préférons sont nettement sous-représentés dans l'indice. Je pense par exemple à la «nouvelle Chine» par opposition à la «vieille Chine» (acier, ciment, banques, énergie, télécoms). La «nouvelle Chine» recouvre la technologie, la numérisation de l'économie, la santé, le contrôle de la pollution, les nouvelles énergies et d'autres secteurs profitant des réformes de politique économique. L'indice MSCI Chine a baissé de 6% en 2013, alors que la performance des hedge funds centrés sur la Chine continentale s'est établie à 17%. Les hedge funds ne sont pas collés à l'indice général. Les deux meilleurs secteurs ont été Internet et les jeux, avec des hausses de plus de 90%.

- Est-ce que les sorties de capitaux des pays asiatiques pénalisent aussi la Chine continentale?

- Dans les actions, le solde des achats et ventes des investisseurs étrangers en Asie émergente a été positif sur l'ensemble de 2013. L'Inde a, par exemple, attiré 22 milliards de dollars l'année dernière. Dans les pays vulnérables, par exemple en Indonésie, l'accumulation de titres par les étrangers a davantage concerné les obligations que les actions. La part des obligations locales indonésiennes détenues par des étrangers est passée en trois ans de 10-15% à 33%. Les risques sont donc plus élevés dans la dette émergente que dans les actions.

- Risque-t-on une crise dans les émergents?

- Je ne le pense pas. Aussi longtemps que l'Indonésie adoptera des politiques économiques correctes, je ne crains pas de fortes sorties de fonds. Les taux d'intérêt ont été augmentés, des mesures macroprudentielles ont été adoptées et des subventions sont été éliminées. Les autorités se sont attaquées aux déséquilibres.

Propos recueillis par Emmanuel Garessus

Innover pour s'adapter à la nouvelle réalité

> Perspectives La faillite de Lehman Brothers a ébranlé toutes les catégories de placement et marqué durablement les investisseurs. Le secteur des produits structurés n'a pas fait exception à la règle mais s'est rapidement et globalement adapté au nouveau contexte



Daniel Sandmeier*

2008 et ses places financières florissantes apparaissent comme un bien lointain souvenir. Le monde de l'investissement a considérablement évolué depuis lors. La faillite de Lehman Brothers a propulsé toutes les catégories de placement, y compris les produits structurés, dans une nouvelle ère. Il a immédiatement fallu oublier les volumes annuels de 300 milliards de francs et les parts dans les dépôts bancaires dépassant 6% pour faire face à l'effondrement subit de la demande.

Depuis 2010, les produits structurés ne dépassent pas 4% des actifs gérés en Suisse. Il était donc impératif (et c'est toujours le cas) pour le secteur et l'ASPS de regagner la confiance des investisseurs. De nombreux efforts ont ainsi été consentis afin de proposer des produits les plus comparables et transparents possible et de faciliter leur acquisition.

Face aux effets de la crise, le secteur a rapidement rebondi et a opéré en profondeur, en particulier en Suisse. Il n'a fallu que quelques mois pour mettre sur pied, en 2009, les produits COSI, qui réduisent pratiquement à néant le risque de défaillance de l'émetteur grâce aux certificats de nantissement. De plus, grâce à la classification des risques, l'investisseur est désormais en mesure de mieux évaluer les produits structurés, tant en termes d'opportunités que de risques.

Pour tenter de progressivement restaurer la confiance des investisseurs, l'Association suisse des produits structurés (ASPS) a, au cours des dernières années, consacré une énergie considérable à la diffusion permanente des connaissances.

L'ASPS a ainsi publié différentes brochures d'information et un livre intitulé *Le Monde des produits structurés (Die Welt der Strukturier-ten Produkte)*, en allemand, élaboré un test de connaissances

pour débutants et avancés, produit des films didactiques en 2013 et présenté des propositions de potentiels sur son site web, autant d'outils destinés à aider les investisseurs intéressés à mieux s'orienter dans le secteur. Les mesures prises par l'association ont pour but d'améliorer la compréhension des investisseurs pour les produits et d'attirer leur attention sur la façon correcte de les utiliser.

En Suisse, où les investisseurs sont habituellement responsables, ces mesures visent avant tout à présenter de manière équilibrée les avantages et les risques de chaque produit. Ce dernier se révélera d'autant plus prometteur qu'il sera utilisé correctement et satisfiera les besoins propres de l'investisseur. L'adoption prématurée de lois visant à interdire des catégories entières de produits

La transparence et les coûts des produits structurés sont depuis longtemps au cœur du débat

réputés trop complexes peut toutefois s'avérer contre-productive. Dans le domaine de l'automobile, les fonctions de sécurité les plus récentes (réglage électronique de la distance entre les véhicules, aide au maintien dans la voie de circulation, aide au stationnement) sont elles aussi des plus complexes. Loin de s'en inquiéter, le conducteur est heureux de pouvoir s'y fier, compte tenu du niveau de sécurité accru qu'elles lui offrent.

La transparence et les coûts des produits structurés sont depuis longtemps au cœur du débat, notamment dans et avec les médias. Le secteur allemand des produits dérivés a récemment alimenté cette discussion sur la question des coûts en proposant de publier une partie des frais. L'ASPS s'efforce d'accroître encore la transparence et la comparabilité des produits, rejointe en cela par l'ensemble de la branche qui rendra progressivement les coûts plus transparents.

Lors de l'acquisition d'un produit structuré, l'investisseur reçoit une promesse de rendement, ce

qui n'est pas le cas avec d'autres produits d'investissement tels que les fonds. Il peut aisément comparer le rendement (par exemple, coupon, taux de participation, barrière) offert par différents émetteurs et produits.

En outre, la forte concurrence sur le marché suisse des produits dérivés se porte garante de prix équitables.

Au cours des dernières années, l'ASPS a donc décidé de se concentrer sur les éléments qui peuvent efficacement aider les investisseurs à comparer les prestations des différents émetteurs et produits, à savoir la solvabilité de l'émetteur, une description claire des produits, une uniformité dans la désignation de ceux-ci et des formations visant à améliorer la connaissance des produits disponibles.

A l'avenir, si l'on veut que les produits structurés continuent d'évoluer en tant que produits d'investissement innovants, l'organe de réglementation doit nécessairement travailler de

concert avec les représentants du secteur afin de concevoir des solutions qui protègent mieux l'investisseur sur le long terme et ne limitent pas inutilement son potentiel d'action. Il suffit de considérer le cas allemand pour comprendre à quel point des lois trop restrictives peuvent être contre-productives. L'obligation de tenir un procès-verbal de tous les entretiens avec les clients a eu pour résultat que 98% des transactions commerciales liées à des produits financiers s'effectuent sans conseil.

En fin de compte, la simple documentation de l'entretien se révèle défavorable au client et ne fait que rendre les choses plus opaques. Dans ce contexte, en Suisse, tant l'organisme de réglementation que le secteur ont tout intérêt à mettre en place des règles modernes visant à assurer une protection adéquate des investisseurs responsables.

* Président de l'Association suisse des produits structurés

Impact de la loi sur les services financiers

«Le Département fédéral des finances prépare actuellement le projet de loi sur les services financiers (LSF) qui sera soumis à consultation durant le 2e trimestre de 2014 en même temps que le rapport explicatif. Le but de la LSF est de protéger les clients des prestataires de services financiers et de créer un cadre concurrentiel uniforme pour tous les acteurs du marché.

»En vertu des dispositions prudentielles, ces prestataires seront tenus de fournir à leurs clients des informations adéquates sur leurs services et les instruments financiers proposés.

»Le projet de loi prévoit également d'introduire une vérification de l'adéquation des placements lors du conseil et de la gestion de portefeuilles privés, ainsi qu'une vérification du

caractère approprié des autres services financiers.

Il est prévu que la loi crée l'obligation d'établir un prospectus et institue une responsabilité relative au prospectus pour les offres publiques d'instruments financiers.

»En outre, le prestataire de services financiers qui offre un instrument dont le remboursement est tributaire de l'évolution de valeurs sous-jacentes doit remettre au client privé une fiche d'information contenant les principales caractéristiques de cet instrument.

»Finalement, la loi contiendra des dispositions harmonisées sur l'application du droit. Une fois la consultation terminée, le projet de loi sera examiné par les Chambres fédérales à partir du milieu de l'année 2015, avant d'entrer en vigueur en 2017 au plus tôt.» **D. S.**

PUBLICITÉ



Logo du Groupe Edmond de Rothschild dessiné par l'artiste Philippe Druillet à partir du blason familial.

SURPERFORMANCE ET RÉSISTANCE caractérisent notre multigestion alternative depuis 45 ans.

performance finale 2013 ⁽¹⁾	Edmond de Rothschild Prifund Alpha Volatility USD	+16,12%	Edmond de Rothschild Prifund Alpha Europa EUR	+13,78%
	performance finale 2012	6,69%	performance finale 2012	6,33%
	performance finale 2011	-11,56%	performance finale 2011	-10,65%
	performance finale 2010	7,77%	performance finale 2010	9,15%
performance finale 2013 ⁽¹⁾	Edmond de Rothschild Prifund Alpha Uncorrelated USD	+10,87%	Edmond de Rothschild Prifund Alpha Diversified USD	+11,58%
	performance finale 2012	6,42%	performance finale 2012	7,64%
	performance finale 2011	-6,73%	performance finale 2011	-8,53%
	performance finale 2010	9,31%	performance finale 2010	8,67%

Contact : 058 818 93 71 - infoprifund@bper.ch
www.edr-prifund.ch - www.edmond-de-rothschild.ch

Banque Privée Edmond de Rothschild S.A.
18, rue de Hesse - 1204 Genève



EDMOND DE ROTHSCHILD

(1) Performance annuelle finale au 31/12/2013. Edmond de Rothschild Prifund («Prifund») constitue un Organisme de Placement Collectif à compartiments multiples de droit luxembourgeois, dont les compartiments de gestion alternative comportant la mention «α» ou «Alpha» dans leur dénomination présentent des risques particuliers en raison d'investissement dans des fonds de placement pratiquant une gestion alternative et/ou des investissements dans des valeurs mobilières liées au secteur de l'immobilier. Pour ces compartiments, la nature et le degré des risques inhérents à ce type d'investissement ne sont pas comparables à ceux typiquement liés à un investissement en valeurs mobilières émises par des sociétés cotées en bourse sur les principales places financières à travers le monde. Aucune assurance ne peut être donnée quant à la réalisation des objectifs d'investissement de ces compartiments. Le rendement des investissements dans ces compartiments peut varier substantiellement dans le temps. Les investisseurs peuvent perdre tout ou partie de leurs investissements dans ces compartiments. Un investissement dans ces compartiments n'est pas destiné à être un programme d'investissement complet pour toutes les catégories d'investisseurs. Les investisseurs potentiels sont invités à analyser attentivement si un investissement dans ces compartiments est approprié pour eux à la lumière de leurs situations personnelles (voir les « Considérations sur les risques pour les compartiments «α» de gestion alternative » au chapitre 31.3 du Prospectus partiel et les « Considérations sur les risques pour les compartiments «α» liés aux secteurs de l'immobilier » au chapitre 31.7.3 du Prospectus partiel). Le conseil d'administration de Prifund déploiera cependant ses meilleurs efforts afin de surveiller les risques par une sélection des investissements dans ces compartiments, basée sur une procédure de « Due Diligence » (voir la « Procédure de Due Diligence » aux chapitres 31.4 et 31.7.4 du prospectus partiel). Afin de faciliter l'examen par l'investisseur, les dispositions spéciales ainsi que les fiches signalétiques applicables à ces compartiments à «risques particuliers» sont détaillées aux chapitres 31 et 32 du Prospectus partiel. Cette information ne constitue pas une invitation à souscrire aux parts du fonds Prifund et ne remplace pas son prospectus partiel. Les informations ne sont fournies qu'à titre indicatif et la performance historique ne représente pas un indicateur de performance courante ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts. Information pour les actionnaires résidents en Suisse: Banque Privée Edmond de Rothschild S.A., Genève, a été autorisée par la FINMA en tant que représentant en Suisse de Prifund, et assure également le service de paiement. Les statuts de Prifund, le prospectus partiel détaillé, le prospectus partiel simplifié, les rapports annuels et semestriels partiels peuvent être obtenus gratuitement et sur simple demande au siège du Représentant, 18, rue de Hesse, 1204 Genève, ou, à l'exception des statuts, téléchargés depuis le site internet: www.edr-prifund.ch. Information pour les actionnaires résidents hors de Suisse: Service Administratif: Banque Privée Edmond de Rothschild Europe - 20, boulevard Emmanuel Servais - L - 2535 Luxembourg - www.edr-prifund.ch - KIID: www.edmond-de-rothschild.eu, Section «NAV Centre».

Glossaire des produits structurés

Produit structuré: Combinaison de placements sur titres classiques (actions et obligations) et de produits dérivés pour en faire un produit distinct titrisé et émis par un émetteur. Flexible, il permet de trouver des solutions adaptées à tous les profils de risques.

Catégorisation de produits de l'ASPS: Elle comprend trois niveaux hiérarchiques. On distingue d'abord les produits de placement et les produits à levier. Ces deux types principaux comprennent à leur tour cinq catégories de produits, en commençant par les produits de protection du capital à risque modéré jusqu'aux produits plus risqués à levier avec knock-out. A chacune de ces cinq catégories de produits est attribué ensuite un nombre variable de types de produit.

Produits d'optimisation de la performance: Les produits d'optimisation de la performance sont adaptés aux marchés en stagnation, car l'investisseur renonce à participer inconditionnellement à l'évolution positive du cours du sous-jacent. La limite jusqu'à laquelle il participe à l'évolution du cours du

sous-jacent est appelée «cap». A partir de ce seuil, les bénéfices potentiels sont «cappés». En guise de contrepartie à sa renonciation à la totalité du potentiel de croissance, l'investisseur reçoit un coupon (reverse convertible) ou un escompte sur le sous-jacent.

Les produits à levier sont adaptés à la spéculation à court terme ou à la couverture des risques des investissements. Les produits à levier les plus répandus sont les warrants (put et call), les mini-futures et les knock-out.

Produits avec protection du capital: Ils permettent de se protéger efficacement contre la chute des cours. Généralement, le capital est protégé entre 90 et 100% de la valeur nominale du produit, et ce, à l'échéance. Pendant la durée du contrat, il peut se produire des fluctuations de cours. Le potentiel de croissance est généralement plus faible que celui d'autres produits.

Voir: www.svsp-verband.ch et «Les produits structurés en 12 leçons» sur http://letemps.ch/produits_structures/LT

Actualité financière en continu sur notre site



Actions

Table of stock actions with columns: Titre, Dernier cours, Sur 5 séances, Extremes 12 mois, Vol. cumulé, Plus Haut, Plus Bas, Var. %.

Obligations

Table of bonds with columns: No valeur, Délégué, Coupon (Taux), Echéance, Dernier Prix, Variation Début 14, Volume.

Emprunts convertibles

Table of convertible bonds with columns: No valeur, Délégué, Coupon (Taux), Echéance, Dernier Prix, Variation Début 14, Volume.

Emprunts structurés

Table of structured bonds with columns: No valeur, Délégué, Coupon (Taux), Echéance, Dernier Prix, Variation Début 14, Volume.

Industrie

Table of industrial bonds with columns: No valeur, Délégué, Coupon (Taux), Echéance, Dernier Prix, Variation Début 14, Volume.

Etats et Municipalités

Table of state and municipal bonds with columns: No valeur, Délégué, Coupon (Taux), Echéance, Dernier Prix, Variation Début 14, Volume.

Banques cantonales

Table of cantonal bank bonds with columns: No valeur, Délégué, Coupon (Taux), Echéance, Dernier Prix, Variation Début 14, Volume.

Emprunts supranationaux

Table of supranational bonds with columns: No valeur, Délégué, Coupon (Taux), Echéance, Dernier Prix, Variation Début 14, Volume.

Exchange Traded Funds

Table of ETFs with columns: AMUNDI ETF CAC40, CS ETF (CH) ON SIBSD37, etc.

Centrales d'émissions

Table of central emission bonds with columns: ISHARES BRCO S, ISHARES STOXX50, etc.

Banques d'affaires

Table of investment bank bonds with columns: 195671 Bank Cop, 195672 Bank Cop, etc.

Energie

Table of energy bonds with columns: 1036502 Alpiq, 2430282 Alpiq, etc.

Sociétés financières

Table of financial company bonds with columns: 3077457 Elvevier Financiere, 2165315 Eurifonia, etc.

Helvetica (Bondpartners)

Table of Helvetica bonds with columns: ACREVS BANK, AIR ZERMATT, AIR ZERMATT P, etc.

Emprunts en cours en Suisse

Table of bonds in progress with columns: Emetteur, Taux en %, Prix émission %, Mont. en mio, Durée, Date limite.

Indice général des obligations en CHF

Table of CHF bond index with columns: Ensemble du marché, Emprunts indigènes, Emprunts étrangers.



Nouvelle forme d'investissement dans la volatilité

> **Gestion** La volatilité est considérée comme un indicateur de l'humeur des marchés des actions. De plus en plus d'investisseurs s'en servent comme outil de couverture ou de diversification du portefeuille. Le positionnement peut être effectué à travers diverses innovations



Andreas Stocker*

L'année dernière, les marchés des actions mondiaux ont nettement progressé. La bonne humeur des investisseurs ne se traduit pas seulement par des marchés à la hausse. La volatilité implicite est également un indicateur reconnu de l'humeur collective. Elle reflète, en pourcentage, l'amplitude de fluctuation attendue, au cours d'une période déterminée, des cours des titres. Dans l'immédiat, les acteurs des grandes places financières n'escroquent pas de retournement d'humeur.

C'est ce que révèle la consultation d'indicateurs comme le CBOE Volatility Index (VIX), qui reflète l'amplitude de fluctuation prévue à 30 jours pour le S&P 500. Mis à part quelques petits écarts vers le haut, cet indice, souvent qualifié également de «baromètre de la peur» de Wall Street, est depuis longtemps au plus bas.

Etant donné qu'il n'est pas possible d'investir directement dans des baromètres comme le

VIX, les investisseurs sont obligés de se rabattre sur le marché à terme. Depuis mars 2004, des futures sont cotés sur l'indice de volatilité du Chicago Board Options Exchange (CBOE). Ces dernières années, ces supports font l'objet d'un véritable rush. La croissance fulgurante est sans doute directement liée à la crise financière mondiale. Au cours de cette phase de turbulences extrêmes sur les marchés des actions, la classe d'actif «volatilité» a pleinement joué son rôle. C'est avant tout le cas pour la corrélation négative avec les cours des actions. Lorsque la crise des «subprime» a suscité, en 2008, des ventes massives à Wall Street, le VIX a connu une envolée spectaculaire. Une adjonction de volatilité aurait donc pu tout au moins atténuer les répercussions du «sell-off» sur un portefeuille d'actions.

La volatilité implicite présente une autre caractéristique essentielle: c'est ce qu'on appelle la mean reversion. Elle indique qu'au fil du temps, l'amplitude de fluctuation des cours revient sans cesse à sa moyenne. Pour le VIX, cette moyenne, à long terme, est de l'ordre de 20%. Etant donné que l'indice se cantonne actuellement à un niveau de 14%, statistiquement, une hausse n'est qu'une affaire de temps. Ne serait-ce qu'à

cause de la mean reversion, cette classe de placements n'est pas le domaine optimal pour les investisseurs qui tendent à acheter et à conserver leurs titres. La courbe à terme pose également problème. Dans les phases de marché normales, les futures sur la volatilité sont en contango. Cela signifie que les contrats à plus long terme affichent des cotations plus élevées que leurs pendants à échéance plus courte. Si la courbe à terme est orientée à la baisse, c'est-à-dire si les échéances plus longues sont moins chères que les

L'horizon boursier est quasiment sans nuages. La courbe à terme est donc en contango

échéances plus courtes, le marché est en backwardation. Le négoce présente cette configuration dès que les marchés sont soumis à de grandes incertitudes. A l'heure actuelle, l'horizon boursier est quasiment sans nuages. La courbe à terme est donc en contango.

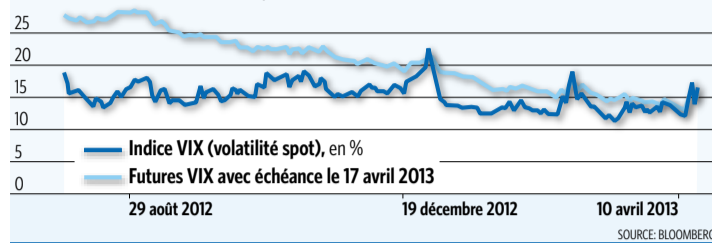
Tout est donc les investissements sur le marché des matières premières, les certificats sur la volatilité des actions exigent un rempla-

cement régulier du future sous-jacent. Une courbe à terme en contango s'accompagne d'effets de roulement. L'effet roll-down se produit en effet dès que la hausse de la volatilité escomptée par les acteurs du marché dans le cadre du contango ne se réalise pas (cf. graphique). Dans ce cas, le future s'adapte petit à petit, jusqu'à son échéance, au prix spot. Cette évolution ne s'accompagne pas d'une baisse effective de la volatilité implicite. L'effet roll-down se retrouve certes dans d'autres domaines du négoce à terme. Mais dans le cas présent, il est très fréquent. En effet, dans les phases de tranquillité, les acteurs du marché intègrent une certaine prime de la peur. Si les fluctuations à la hausse n'ont pas lieu, l'effet roll-down se fait ressentir. C'est particulièrement le cas pour les produits de placement misant sur une volatilité croissante.

Aujourd'hui, un émetteur a réussi, avec des certificats Faktor, à lancer une solution efficace pour le positionnement à court terme sur la volatilité. Parmi la gamme de sous-jacents, on trouve, outre le VIX, également le Vstoxx. Cet indicateur représente l'amplitude de fluctuation attendue de l'Euro Stoxx 50. Ces derniers produits conviennent cependant seulement pour un positionnement

Le future se rapproche lentement du cours au comptant

Effet roll-down sur les futures VIX, état octobre 2013



à court terme sur la volatilité des actions. Pour une stratégie de placement à plus long terme, on sera bien avisé de recourir à des stratégies de négoce basées sur un modèle. La tactique longue/courte vise une participation dynamique aux évolutions des cours des futures VIX. En tenant compte de la configuration respective sur le marché à terme, il s'agit en outre de générer un rendement lié au roulement. La stratégie se base sur une hypothèse simple: en périodes boursières calmes, il est avantageux de vendre de la volatilité, tandis qu'il est pertinent, en phases de turbulences, d'acheter de la volatilité. C'est pourquoi le concept en contango adopte une position courte sur le future à un mois, tandis qu'en backwardation, il achète le contrat à trois mois. Ce qui est très intéressant, c'est le fait qu'au cours des dernières années,

il valait la peine, sur environ 80% des journées de cotation, d'avoir des investissements courts en futures sur la volatilité. De quoi réaliser un rendement de roulement constant.

De surcroît, les opportunités esquissées sont liées, du fait de la volatilité marquée de cette stratégie, à un risque de perte élevé. Toutefois, pour un investisseur averti, ces certificats peuvent apporter une contribution intéressante à la diversification d'un portefeuille.

* Public Distribution Derivatives & ETFs, Commerzbank Zurich

L'Afrique subsaharienne est une source d'opportunités

> **Perspectives** Malgré les conflits actuels, la région devrait connaître un regain de dynamisme économique en 2014 et au-delà



Nathanael Gabay*

Selon les prévisions du FMI, l'Afrique subsaharienne devrait connaître un taux de croissance moyen de plus de 5% cette année sous l'effet de l'amélioration de la croissance mondiale. Localement, les principaux relais de croissance de l'Afrique subsaharienne ont deux origines.

D'abord, les revenus générés par l'exportation des produits de base et des matières premières minières. Ensuite, les investissements dans les infrastructures nécessaires à ces exportations. Ceux-ci sont souvent réalisés par

les pays émergents: la Chine et le Brésil en premier.

L'Afrique subsaharienne devrait profiter d'une conjoncture encore plus favorable dans l'exportation de produits de base et d'une réorientation progressive des échanges commerciaux du territoire vers les pays émergents. Le dynamisme économique de ses nouveaux partenaires devrait lui profiter directement. De plus, ce facteur de croissance devrait être stimulé en 2014 grâce à une forte demande d'investissements de la plupart des pays de la région et à l'arrivée à maturité des investissements déjà réalisés. La production devrait progresser de 6% en 2014 par rapport à 2013, selon le FMI. En parallèle, l'inflation devrait poursuivre son mouvement baissier pour passer sous la barre des 6% d'ici à la fin de l'année 2014 grâce à des politiques

monétaires plus prudentes menées par les gouvernements et menant à des prix alimentaires en baisse dans la région.

L'évolution de la croissance économique en 2014 en Afrique subsaharienne n'est pas uniquement dépendante du développement des activités liées à l'exportation de matières premières et de produits de base.

La croissance a aussi été robuste au cours des dernières années dans de nombreux pays considérés comme pauvres en ressources naturelles ou ne les ayant pas encore exploitées à grande échelle, comme le Mozambique ou la Tanzanie. Ce facteur est lié à une amélioration globale des politiques macroéconomiques et des institutions. La croissance bénéficie également d'une productivité accrue dans le secteur agricole, d'une meilleure éducation des populations et

d'efforts soutenus de la part des pouvoirs publics.

En somme, la croissance de cette région dépend autant de l'exploitation des ressources que du développement démocratique, du développement humain et de la stabilité politique. Malgré des difficultés structurelles, l'Afrique subsaharienne est désormais dans une dynamique de croissance. L'échange de biens, de personnes et de données se développe à grande échelle et les populations entrent à grands pas dans la mondialisation.

L'Afrique subsaharienne devrait compter 2 milliards d'habitants en 2050, 40% vivant en ville. Ceci représente un gigantesque marché en constante expansion, notamment pour l'accès aux nouvelles technologies d'information et la construction d'infrastructures modernes. L'Afri-

que subsaharienne devrait compter 65 villes de plus d'un million d'habitants en 2016.

Enfin les pays de la région sont de plus en plus nombreux à avoir accès aux marchés de capitaux internationaux, ce qui stimule leur capacité de financement et devrait donc participer à favoriser un environnement global de croissance économique à court et moyen terme et de développement du capital humain. Les flux de capitaux privés au même titre que les flux bancaires à destination de l'Afrique subsaharienne ont connu une forte hausse depuis 2010, notamment du fait d'une croissance forte et de l'amélioration des perspectives économiques même si l'épargne et les dépôts bancaires sont restés stables.

Bien que les investissements directs à l'étranger soient importants à destination de l'Afrique

subsaharienne, les sociétés de ces régions n'ont pour le moment pas accès à un financement optimal de leur activité pouvant leur assurer une croissance pérenne. Réaliser une analyse fondamentale des sociétés locales n'est pas aisé. La société Solactive a développé un indice dynamique constitué initialement de 15 sociétés cotées de différents secteurs, qui a pour objectif de capturer la croissance de l'Afrique subsaharienne tout en diversifiant son exposition. Ce type d'indice offre aux investisseurs la possibilité de constituer, simplement et à moindre coût, un portefeuille exposé à cette région du monde en pleine croissance sans devoir se livrer au difficile exercice du «stock picking».

* Leonteq Securities Solutions structurées

PUBLICITÉ

'14 FONDS

5./6. Februar 2014
Kongresshaus Zürich

WAYS OUT OF THE DEBT CRISIS

Mercredi 5 février 2014, «Professional Investors' Days», 10.30-11.30, Kleine Tonhalle

Prof. Dr. Thomas J. Jordan
Président de la Direction générale,
Banque nationale suisse

Prof. Dr. Lucas Papademos
Ancien premier ministre grec, ancien vice-président
de la Banque centrale européenne, ancien gouverneur
de la Banque de Grèce

Axel A. Weber
Président du conseil d'administration, UBS SA

Moderation: **Dirk Schütz**
Rédacteur en chef BILANZ

Programme détaillé: www.fondsmesse.ch

Promoteur
BEVAG

Partenaire du salon
LIPPER

Sponsors principaux
UBS **Schroders**

Partenaires médias
L'AGEFI

**FINANZ-
WIRTSCHAFT**

TagesAnzeiger

Handelszeitung **BILANZ**

Co-sponsors
Banque Cantonale Vaudoise | Deutsche Asset & Wealth Management | ING Investment Management
Invesco | IPConcept | Swisscanto | Threadneedle Investments

PROFESSIONAL INVESTORS' DAY

Mercredi, 5 février 2014, 10h-18h

JOURNÉE DU PUBLIC

Jeudi, 6 février 2014, 10h-18h

KONGRESSHAUS ZÜRICH

Fonds de placement, opinions d'analystes, OPA du mois... Plus d'infos sur WWW.letemps.ch

SMI	Clôture: 8201,50	Stoxx Europe 600	Clôture: 324,75	S&P 500	18h00: 1803,99	Topix (Tokyo)	Clôture: 1264,60	Obligations, taux à 10 ans	Taux de change				
Performance sur 3 mois	-0,38%	Performance sur 3 mois	+1,36%	Performance sur 3 mois	+3,03%	Performance sur 3 mois	+5,09%	Etats-Unis: 2,729%	Europe (Bund): 1,658%	Suisse (Conf): 1,053%	En francs	Euro: 1,2238	Dollar: 0,8946
8500		340		1900		1350		3			1,30		
8300		330		1850		1300		2,5			1,20		
8100		320		1800		1250		2			1,10		
7900		310		1750		1200		1,5			1,00		
7700		300		1700		1150		1			0,90		
								0,5			0,80		

Davos s'est achevé sur une note optimiste

> **Forum** La 44e édition du WEF s'est terminée samedi

> Les grands de l'économie mondiale ont fait part de leur «optimisme prudent», en identifiant aussi les menaces à venir pour 2014

Anouch Seydtaghia DAVOS

Ciel bleu sur Davos, ce samedi après-midi, alors que les participants du 44e Forum économique mondial se quittent. Le sommet avait débuté avec un sondage montrant la confiance retrouvée des dirigeants d'entreprise. Il s'achève avec des considérations teintées d'un «optimisme prudent» – l'expression revient sans cesse – dans la bouche des hauts responsables de l'économie mondiale. Mais il subsiste des menaces diffusées pour 2014. Voici les principales.

■ La déflation

Avant Davos, Christine Lagarde avait qualifié la déflation d'«ogre». Samedi, la directrice du Fonds monétaire international a précisé ses craintes. «Nous estimons à 15 à 20% les risques de déflation en Europe. Et cela provoquerait un choc (ndlr: à l'extérieur de la zone euro) pour les pays qui connaissent maintenant une très forte inflation. C'est un risque.» Un risque mesuré, selon Mario Draghi, président de la Banque centrale européenne (BCE): «Nous nous attendons certes à une inflation faible durant deux ans. Et plus elle reste faible, plus le risque de déflation sera important. Mais, à moyen terme, nos attentes sont tout de même de 2 pour cent. Et, s'il le



Mario Draghi. Le président de la Banque centrale européenne ne craint pas la déflation. DAVOS, 25 JANVIER 2014

faut, nous agirons», a dit le président de la BCE. Mario Draghi est optimiste: «Il y a des ajustements de prix sensibles en Grèce, en Espagne, au Portugal et en Irlande, cela va s'achever à terme. Ces quatre pays sont en pleines réformes structurelles, ils ont des perspectives de croissance.» Le risque de déflation est a priori maîtrisé en Europe. Et il y aura des taux d'intérêt «identiques, voire plus faibles. Nous serons prêts à utiliser tous les instruments que le traité nous autorise. Mais je ne vais pas en dire plus car, si je parle d'un instrument, les marchés seront sûrs que je l'utiliserai», a souri Mario Draghi.

■ Le système bancaire

Un peu plus tôt dans la journée, l'état du système bancaire a fait débat, notamment les prochains «stress tests». «Ces tests doivent être durs, j'espère que des problèmes seront détectés et que des choses déplaisantes apparaîtront.

Il y a encore un manque de confiance de la part des marchés dans le système bancaire, et cet exercice sera utile. Ensuite, les banques européennes pourront être concurrentielles au niveau mondial», a affirmé le président de l'Eurogroupe, Jeroen Dijsselbloem. «Il

faut que nous sachions très clairement quelles seront les conséquences pour les banques qui ne passeront pas ces tests», a insisté Jonathan Turner, ancien chef de l'inspection des finances britanniques. «Tout est clair, a voulu rassurer Jeroen Dijsselbloem: ces ban-

ques auront du temps pour aller sur les marchés pour se recapitaliser, sinon elles se tourneront vers les gouvernements. Si l'Etat ne peut les soutenir, le Mécanisme européen de stabilité sera mis en place – il sera finalisé en mars.» S'il s'est montré satisfait de cette réponse, Jonathan Turner a pointé du doigt un problème: «Il y a des signaux positifs pour le système bancaire, mais les prêts n'augmentent pas de manière générale, ils déclinent même pour les entreprises et les particuliers.»

■ Japon, Inde et Chine

Présenté comme «le banquier central le plus excitant», le gouverneur de la banque centrale du Japon, Haruhiko Kuroda, s'est voulu rassurant. «Nous parviendrons, grâce à nos mesures, à une inflation à 2 pour cent en deux ans. Et notre économie va à nouveau croître grâce à nos réformes structurelles.»

Son de cloche tout aussi positif en Inde: «Certes, notre taux de croissance est passé de 8 à 5% ces trois dernières années. Mais notre nouvelle politique fiscale et nos réformes structurelles vont nous permettre d'atteindre 7,5 à 8% de croissance d'ici à deux ou trois ans. Les élections à venir seront aussi importantes dans ce contexte», a déclaré Montek Singh Ahluwalia, directeur adjoint du Commissariat au plan indien.

La Chine demeure un point d'interrogation. «Cette année et l'année prochaine, il va falloir lutter pour maintenir un taux de croissance de 7-7,5%, qui est le minimum pour créer chaque année les 7,5 millions d'emplois dont la Chine a besoin», a déclaré Li Dao-kui, ancien banquier central. De son côté, l'économiste Nouriel Roubini s'est montré sceptique: «Parler ne coûte rien. Nous devons voir de l'action, et pour l'instant nous n'en avons pas vu beaucoup.» Selon lui, «le risque d'un atterrissage brutal de la Chine n'a pas disparu.»

Berne veut «avancer rapidement» avec l'UE

La cheffe du Département des finances, Eveline Widmer-Schlumpf, veut «avancer rapidement» dans ses négociations avec l'UE sur la révision de l'accord sur la fiscalité de l'épargne. Elle l'a fait savoir au commissaire européen aux Finances, Algirdas Semeta, en marge du Forum économique mondial. «Cette révision est étroitement liée à un accès au marché européen pour la Suisse», a-t-elle néanmoins souligné samedi à Davos. Le secrétaire d'Etat Jacques

de Watteville, également présent, n'exclut pas de parvenir à un accord «d'ici à l'été». Dans une interview à la NZZ am Sonntag, Algirdas Semeta a reconnu la volonté de Berne de mener les réformes exigées par l'UE. Pour le Letton, il faut maintenant agir et donner une suite concrète aux «visions» de la Suisse quant au système fiscal du futur – ce qui comprend l'échange automatique d'informations et une fiscalité des entreprises conforme aux vues de l'UE. **ATS**

Panorama

Fiscalité

Programme américain: le DoJ a reçu 106 demandes
Samedi à Phoenix, Kathryn Keenally a annoncé que le Département américain de la justice avait reçu 106 demandes d'établissements helvétiques souhaitant participer à son programme de régularisation fiscale. La vice-ministre américaine de la Justice a précisé que tous ces établissements n'étaient pas des banques et ne pouvaient donc pas participer au programme. «Nous n'attendons pas 106 demandes d'arrangement de non-poursuite ou d'arrangement de report de poursuite, a-t-elle ajouté. Nous sommes satisfaits des réponses données au programme.» (ATS)

La Suisse veut toujours un accord Rubik avec la Grèce

La Suisse a bel et bien l'intention de négocier un accord sur l'imposition à la source avec la Grèce, a indiqué dimanche le Département fédéral des finances (DFF). Les discussions bilatérales doivent se poursuivre dès la semaine prochaine. Cette mise au point est survenue après des propos tenus samedi à Davos par la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf. La cheffe du DFF a mentionné des aspects techniques touchant au passé, interprétés comme la fin des négociations en cours depuis des mois. (ATS)

Libre-échange

L'accord avec l'Inde retardé?

Le ministre de l'Economie, Johann Schneider-Ammann, a laissé entendre samedi dans une interview au Tages-Anzeiger et au Bund qu'il pourrait faire accepter l'accord de libre-échange avec l'Inde même contre la volonté de l'industrie pharmaceutique, qui juge trop laxiste la réglementation sur les brevets. Selon le conseiller fédéral, la signature du texte pourrait toutefois avoir du retard en raison des élections de février en Inde. (ATS)

PUBLICITÉ

Deuxième complément de l'Offre publique d'achat

de

Swiss Private Hotel AG, Zug, Suisse

pour toutes les actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 100.00 chacune en mains du public de

Victoria-Jungfrau Collection AG, Interlaken, Suisse

Le 30 décembre 2013, Swiss Private Hotel AG («SPH» ou «Offrante») a publié une offre publique d'achat portant sur toutes les actions nominatives en mains du public de Victoria-Jungfrau Collection AG («VJC» ou «Société») et l'a complétée en date du 17 janvier 2014. En raison de l'augmentation du prix de l'offre par AEVIS Holding AG, le calendrier de l'offre de SPH est modifié de la manière suivante:

Fin de la Période d'Offre (16 h 00 HEC)	6. 02. 2014 *
Publication du résultat intermédiaire provisoire dans les médias électroniques	7. 02. 2014 *
Publication du résultat intermédiaire définitif dans les journaux, y compris l'information relative à la réalisation des / la renonciation aux conditions	12. 02. 2014 *
Début du Délai Supplémentaire	13. 02. 2014 *
Fin du Délai Supplémentaire (16 h 00 HEC)	26. 02. 2014 *
Publication du résultat final provisoire dans les médias électroniques	27. 02. 2014 *
Publication du résultat final définitif dans les journaux	4. 03. 2014 *
Terme d'Exécution	12. 03. 2014 *

* L'Offrante se réserve le droit de prolonger la Période d'Offre avec l'accord de la Commission des OPA conformément à la Section 2.5 de son prospectus d'offre, auquel cas le calendrier sera adapté. L'Offrante se réserve également le droit de reporter le Terme d'Exécution conformément à la Section 2.7 de son prospectus d'offre.

Vainqueur, Stan reste «bon marché»

> **Sponsoring** Le joueur coûte entre 50 000 et 250 000 francs par an

«Stan the Man» l'a fait. A 28 ans, le Vaudois a remporté dimanche son premier tournoi du Grand Chelem. En battant Rafael Nadal en finale de l'Open d'Australie, Stanislas Wawrinka s'est même assuré une troisième place au classement ATP et dépassera ainsi Roger Federer dans la hiérarchie des meilleurs joueurs de tennis du monde.

Malgré tout, les marques souhaitent s'attacher les services de Stan ne se pressent pas au portillon. Ou du moins, pas encore. «C'est une réaction typiquement suisse de prendre son temps avant de s'engager», explique Sebastian Chiappero, patron du cabinet genevois Sponsorize, qui s'occupe des droits de sponsoring de Wawrinka depuis la fin de 2013. Quant aux grands groupes internationaux, ils attendent deux ou trois victoires en Grand Chelem avant de se lancer. «C'est l'effet Del Potro», poursuit-il. Blessé, le joueur argentin avait chuté à la 258e place du classement, après avoir remporté l'US Open en 2009. Toutefois, Sebastian Chiappero

ne doute pas d'une réaction du marché ces prochains mois. «En battant Nadal et Djokovic, Stan a franchi un palier, assure-t-il. Dans sa tête mais aussi dans l'inconscient de ceux qui l'observent.» Son cabinet compte d'ailleurs bien profiter de l'engouement actuel que suscite Wawrinka pour lui trouver de nouveaux sponsors (un horloger?), qui rejoindront ainsi la Banque Cantonale Vaudoise et Visilab, déjà présents. Quant à l'équipementier japonais Yonex, qui fournit du matériel et reverse de l'argent à Stan depuis 2012, il pourrait activer une clause afin d'utiliser l'image du joueur de manière accrue.

Très loin de Federer

Les futurs sponsors du nouveau No 1 suisse devront-ils déboursier davantage pour recourir à son image? «Nous avons fait le choix de maintenir les mêmes tarifs que l'année dernière», répond Sebastian Chiappero. Soit entre 50 000 et 250 000 francs par an en fonction des exigences de la marque. «Recouvrer un tram gene-

vois de sa bannière durant toute une année coûte 200 000 francs, ajoutait-il. Pour le même prix, une société peut se payer Stan pour ses événements, ses opérations commerciales et une campagne de pub.» Et de conclure: «Il faut prendre le train en marche, car si Stan reste bon marché, les tarifs pourraient bien doubler, voire tripler en 2015.»

Même en quintuplant ses barèmes, Wawrinka ne gagnera jamais autant que Roger Federer. Légende vivante aux 17 titres en Grand Chelem, adulé aux quatre coins du monde, le Bâlois a empêché, selon le magazine Forbes, 65 millions de dollars par année. Contre 21 millions pour Nadal et 14 millions pour Djokovic. Quant aux cachets récoltés sur le circuit, ils s'élèvent à 72,6 millions de dollars pour Federer. Très loin, là aussi, des 11,15 millions glanés par Stanislas Wawrinka – dont 2,65 millions hier à Melbourne – tout au long de sa carrière. **Sébastien Dubas**

«Les femmes représentent 5% des personnes référencées dans les dictionnaires»



Héroïnes de l'histoire:
Adele, Ségolène Royal, Maria Callas, Aung San Suu Kyi, Rosalind Franklin, Annemarie Schwarzenbach.

> Inédit
«Le Dictionnaire universel des créatrices», initié par Antoinette Fouque, recense 10 000 femmes qui ont marqué leur époque

> Cet ouvrage engagé entend rendre justice aux oubliées de l'histoire, souvent écrite au masculin

Caroline Stevan

C'est un impressionnant gynécée; 10 000 femmes regroupées dans près de 5000 pages. Des romancières, des exploratrices, des médecins ou des sportives. C'est une œuvre rêvée il y a quarante ans. «Nous envisageons de lancer une souscription pour une encyclopédie sur les femmes. Ecrire à la maison d'édition pour tous renseignements.» Le billet, manuscrit et publié dans le journal du Mouvement de libération des femmes en 1973, est signé Antoinette Fouque; la cofondatrice du MLF vient de créer la maison d'édition Des femmes. L'époque draine avec elle les grands projets imaginés dans la foulée de 68.

Le Dictionnaire universel des créatrices est en librairie depuis fin novembre 2013. C'est une somme de 4 kg, parrainée par l'Unesco, qui a occupé 1600 auteurs de tous les continents durant plus de six ans. On s'y promène, comme dans un Panthéon qui serait plus foisonnant et moins solennel. On y croise des géantes telles Marie Curie ou Olympe de Gouges, mais aussi une bédéaste ivoirienne, la première gynécologue somalienne ou une militaire française récemment décédée. Elles se succèdent par ordre alphabétique, révélant des affinités électives. Sur les pages 4198 et 4199 se côtoient par exemple Nadia Talbi, actrice algérienne contemporaine, Catherine Talbot, essayiste britanni-

que du XVIIIe siècle, Ellen Bliss Talbot, philosophe américaine née en 1867, Nathalie Talec, plasticienne française d'aujourd'hui, et Elena Taleeva, pédagogue et militante nenets russe âgée de 84 ans. On mesure notre inculture. Parmi les Suissesses, on recense Christiane Brunner, Annemarie Schwarzenbach, Valérie Favre ou Monica Brügger. Retour sur le projet d'une vie, avec Antoinette Fouque.

Le Temps: Pourquoi ce dictionnaire a-t-il mis quarante ans à voir le jour?

Antoinette Fouque: Les années 60 ont été des années de grande ouverture d'esprit et de recherche intellectuelle. La Deuxième Guerre mondiale était finie, nous pensions entrer dans un nouveau siècle des Lumières. J'ai créé une maison d'édition – qui fête ses quarante ans – et songé aux savoirs de la Révolution; j'ai souhaité faire une encyclopédie. Barthes pensait que ce n'était plus possible, parce qu'il y avait trop de connaissances. J'ai essayé de procéder comme le *Who's Who* international, mais ça n'a pas marché. Peut-être que cela ne correspondait pas à l'esprit français. Cela a été une grande émotion pour moi lorsque je me suis vue dans le *Who's Who* international, à la fin des années 1980, juste après Jodie Foster! Quant au Larousse, j'y suis entrée en 2012. Il comporte 5 à 10% de femmes; le Robert encore moins. Lorsque Béatrice Didier et Mireille Calle-Gruber sont venues me voir, nous avons relancé le projet.

– Comment avez-vous travaillé?

– Béatrice Didier avait déjà publié un *Dictionnaire universel des littératures* et Mireille Calle-Gruber est professeure à la Sorbonne, où un organisme regroupe l'enseignement universitaire mondial. Nous avons actionné ces réseaux, constitué des équipes par thème et par pays. Je voulais toutes les époques et toutes les régions, avec une large part aux femmes contemporaines, même si certaines retomberont peut-être vite dans l'oubli. Nous y sommes depuis si longtemps! J'ai souhaité élargir aussi la notion de création; je considère, philosophique-

ment, que la procréation est le modèle de toute création. Il va de soi que créer revient à mettre au monde quelque chose de vivant et d'unique. Les hommes eux-mêmes adoptent la métaphore procréatrice lorsqu'ils disent avoir accouché d'une œuvre. Je voulais aussi représenter tous les secteurs et ne pas me cantonner à la culture.

– La culture est pourtant le domaine le plus représenté.

– Oui, parce que les femmes ont toujours réussi à se faire entendre avec un crayon et une plume, tandis qu'on les a longtemps écartées des facultés de mathématiques ou de médecine, par exemple.

– Les femmes sont-elles les oubliées de l'histoire parce qu'on leur dispute la place qu'elles méritent ou parce qu'elles ont été éloignées des sphères de création et de pouvoir?

– L'un entraîne l'autre. C'est une machine infernale où la cause devient la conséquence et ainsi de suite. Seules les conditions domestiques empêchent à la fois les femmes de faire des enfants et de créer des œuvres. Ce dictionnaire va exhumer les femmes du tombeau, susciter des vocations, rassembler. Il devrait donner du courage aux femmes, s'il leur parvient. Une version numérique devrait être lancée dans les mois qui viennent.

– Comment avez-vous sélectionné les entrées de votre encyclopédie?

– Nous avons essayé d'être le plus exhaustives possible, mais c'est un ouvrage engagé, nous n'allons pas faire les innocentes, ni les neutres. J'ai écarté Marine Le Pen parce qu'elle préside le Front national. J'avais une excuse: elle n'a pas fondé son parti. Christine Boutin a été éconduite également, bien qu'elle ait créé son mouvement, parce qu'elle milite contre l'avortement. Ce sont les deux seules exclusions que j'assume. Les autres sont des oublis, malgré toute la vigilance possible. C'est un travail de bénédictin!

– Si vous deviez retenir une figure?
– Peut-être la première, Agnodice, cette obstétricienne grecque de

l'Antiquité [la légende veut qu'elle se soit déguisée en homme pour pouvoir étudier la médecine et exercer]. Elle est un peu notre mère à tous.

– Qu'avez-vous appris en travaillant sur ce projet?

– J'ai appris que, malgré cette condamnation à disparaître et cet effacement de l'histoire qui pèsent sur les femmes depuis qu'il n'y a qu'un dieu et qu'il est mâle, elles ont continué à vivre, à se battre, à produire et à enrichir l'humanité de leurs enfants et de leurs créations. Prenez Rosalind Franklin: c'est elle qui a découvert l'ADN mais cette trouvaille lui a été volée. La moitié des inventions des hommes sont le fait des femmes!

– Quelle est la priorité pour les femmes aujourd'hui?

– Cette visibilité! Faire apparaître les compétences particulières des femmes et exister dans l'égalité.

– Vous prônez l'égalité. Certains vous reprochent de ne consacrer votre dictionnaire qu'aux femmes.

– Les femmes représentent 5% des personnes référencées dans les dictionnaires, 1% des artistes exposés dans les musées. Que

ceux qui réclament aillent se cacher!

– Le droit à l'avortement est attaqué aux Etats-Unis, en Espagne, en Suisse... Cela vous étonne?

– Non, le pape mène sa bataille, comme les droites conservatrices. Le droit à l'avortement, la peine de mort, le racisme sont des débats récurrents, des combats touchant presque à la constitution organique des gens. Cela ne cessera jamais.

Le Dictionnaire universel des créatrices, sous la direction de Béatrice Didier, Antoinette Fouque et Mireille Calle-Gruber. Editions Des femmes. Coffret de trois tomes. Env. 249 francs.

Panorama

Cinéma

Succès pour le Black Movie

Le Black Movie Festival a terminé dimanche sa 15e édition sur un succès. Quelque 28 000 passionnés de cinéma se sont pressés dans les salles du festival, soit 5000 de plus que l'année passée, ont indiqué les organisateurs. (ATS)

Radio-TV

Quand Poutine joue avec la flamme olympique



Dans son documentaire tonitruant, Alexander Gentelev lève le voile sur les pratiques obscures qui entachent la belle façade des JO de Sotchi. Au-delà de la corruption et de détournements de fonds monstrueux, «Quand Poutine fait ses jeux» fustige un comportement criminel à l'égard de l'environnement. 20h40, RTS Deux

La voix qui nous trahit

Comment, à notre insu, la voix révèle-t-elle notre identité? En préambule de l'exposition à la Cité des sciences de La Villette, «Babylone» s'apprête à percer le mystère. Une enquête scientifique aux accents divertissants, assurés par Yann Lambiel. 9h, 19h, Espace 2

PUBLICITE

RENDEZ-VOUS 2014

FORMATION

DERNIER VENDREDI DU MOIS
31 janvier, 28 février, 28 mars, 11 avril,
25 avril, 30 mai, 27 juin, 29 août,
26 septembre, 31 octobre, 28 novembre

Pour votre publicité, Le Temps:
Tél. Genève +41 22 888 59 00
Tél. Zurich +41 44 213 17 88
www.letemps.ch/pub - publicite@letemps.ch

LE TEMPS



MARK HENLEY/PANOS PICTURES

L'Appel de Genève aux rebelles

On l'ignore souvent: nombre de grandes questions de gouvernance internationale se décident à Genève et dans sa région. Chaque lundi, Le Temps interroge un acteur des organisations internationales, des ONG ou de l'un des centres de recherche qui font sa renommée sur les grands défis à venir en matière de santé, de commerce, d'environnement, de migration, de droits ou encore de télécommunications. LT

Simon Petite

Le Temps: De moins en moins d'Etats recourent aux mines antipersonnel, mais les guérillas restent friandes de ces armes. Un constat d'échec? Elisabeth Decrey Warner: Les mines sont l'arme du pauvre. Elles sont faciles à fabriquer et ne coûtent presque rien. Les rebelles avec qui nous négocions nous disent souvent qu'ils n'ont que des mines et des kalachnikovs. Je ne les excuse pas: l'utilisation des mines est injustifiable. Malgré cela, il ne reste que neuf pays où des groupes rebelles utilisent des mines. Parmi eux: la Colombie, le Yémen, l'Afghanistan ou, depuis plus récemment, la Syrie. Quand l'Appel de Genève a commencé son travail, il y avait deux fois plus de pays touchés.

– Comment est né l'Appel de Genève?

– Je faisais partie de la délégation suisse à Ottawa [là où a été signée la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel en 1997]. En discutant avec des délégués colombiens ou philippins, j'ai réalisé que ce traité ne changerait rien pour eux. Car c'étaient les groupes rebelles et non pas le gouvernement qui posaient des mines. Ils m'ont demandé si la Suisse ne pouvait

Dans la jungle colombienne ou dans les montagnes du Kurdistan, Elisabeth Decrey Warner négocie avec les rebelles pour les convaincre de renoncer aux mines antipersonnel ou aux enfants soldats. Les règles humanitaires ont été pensées pour les Etats, mais les guerres sont le plus souvent menées par des groupes armés. ONG d'une dizaine de collaborateurs, l'Appel de Genève est né de ce constat

pas combler cette lacune. Mais, pour le Conseil fédéral, traiter avec des rebelles, c'était l'incident diplomatique assuré. Quant au Comité international de la Croix-Rouge, il n'était pas prêt à s'engager dans une démarche publique qui aurait été en contradiction avec sa politique de confidentialité. Je me suis donc lancée.

– Quel rôle joue Genève par rapport à ces groupes rebelles?

– Sur le modèle de la Convention d'Ottawa, nous avons rédigé un acte d'engagement pour les groupes rebelles. Ils viennent le signer à Genève en présence d'un représentant du Conseil d'Etat. La cérémonie a lieu dans la salle de l'Alabama, là où a été signée la première Convention de Genève. Cela rend leur engagement plus solennel. A ce jour, 43 groupes armés ont franchi le pas. Certains ont été défaits militairement ou, au contraire, sont aujourd'hui au pouvoir. C'est le cas des rebelles sud-soudanais qui ont obtenu leur indépendance. Ce n'est pas un hasard si le premier traité signé par le Soudan du Sud a été la Convention d'Ottawa.

– Les groupes armés respectent-ils leurs engagements?

– Oui, et nous en sommes nous-mêmes surpris. Dans notre histoire, nous n'avons eu qu'un cas de violation aux Philippines. Nous avons laissé le bénéfice du doute au mouvement concerné, car d'autres groupes armés étaient actifs dans la région, mais nous avons renforcé les formations auprès de ce mouvement. Si les violations étaient systématiques, nous les dénoncerions publiquement.

– Comment expliquez-vous ce respect?

– Il y a un gros travail en amont des signatures. Notre but n'est pas de les collectionner mais de faire en sorte que la situation des populations s'améliore réelle-

ment. Les chefs qui signent l'acte d'engagement le font parce qu'ils sont convaincus du fondement humanitaire de leur décision. La signature permet ensuite de démarrer des programmes de déminage ou d'assistance aux victimes. Nous faisons ainsi le lien avec d'autres organisations qui peuvent faire ce travail. L'une de nos plus grandes fiertés est que le Front Polisario, au Sahara occidental, ait détruit ses stocks de milliers de mines. Nous l'avons vérifié nous-mêmes. Des combattants ont aussi été formés au déminage et un atelier de prothèses a été ouvert.

– Travaillez-vous en Syrie?

– La Syrie est un exemple tragique des conflits d'aujourd'hui avec une multitude de groupes armés. Faire signer un acte d'engagement à un commandant qui ne contrôle que quelques rues d'Alep n'aurait pas de sens. Mais, il y a deux ans, nous avons été approchés par l'opposition pour faire de la formation aux normes humanitaires. Ces formations sont organisées à l'extérieur de la Syrie, dans des lieux maintenus discrets. Nous avons rencontré des commandants de l'Armée syrienne libre mais aussi de certains groupes islamistes. La dernière session a eu lieu en décembre. Mais avec la fragmentation de l'opposition et la montée en puissance des groupes djihadistes liés à Al-Qaïda, la tâche devient de plus en plus difficile. Enfin, nous travaillons avec les groupes kurdes de Syrie. Nous utilisons aussi les réseaux sociaux, car les Syriens restent très connectés malgré les destructions. Nous avons produit des vidéos avec un message très simple: «Vous avez le droit d'être des combattants mais pas des assassins.» Sur un champ de bataille, il y a des règles. La Coalition nationale syrienne et le Croissant-Rouge syrien les ont reprises sur leurs pages et elles

ont été vues des centaines de milliers de fois.

– Pourquoi avez-vous concentré votre travail sur les mines?

– Nous sommes nés de ce mouvement. Nos statuts prévoyaient dès le début d'autres thématiques, mais nous voulions d'abord démontrer qu'il était possible d'obtenir des résultats sur un premier front. Dans le milieu, nous étions surnommés «l'OVNI de l'humanitaire». Mais aujourd'hui, les guerres ne se font plus entre Etats. Quoi qu'on en pense, les groupes armés sont incontournables pour améliorer le sort des populations. Nous avons maintenant un acte d'engagement bannissant les enfants soldats, signé par neuf

à aucune opération militaire conjointe, comme celles de l'OTAN, nous aide aussi beaucoup. Berne n'a aucune liste d'organisations terroristes. Aux Etats-Unis, de nombreux groupes avec qui nous traitons figurent sur ces listes. Il y a d'ailleurs une tendance inquiétante à la criminalisation des organisations qui ont des contacts avec ces groupes.

– Certains Etats doivent suivre de près votre travail. Prenez-vous des précautions particulières?

– Nous avons des mesures standards de protection informatique. Nous n'allons pas investir de l'argent pour essayer de nous protéger davantage, car nous aurons toujours une «guerre» de

«Notre message aux rebelles syriens est très simple: «Vous avez le droit d'être des combattants mais pas des assassins»

groupes armés, et un autre interdisant les violences sexuelles et les discriminations, auquel sept groupes ont adhéré.

– Pourriez-vous être basés ailleurs qu'en Suisse et à Genève?

– Même au milieu de nulle part, la simple évocation de Genève ouvre des portes. Les Genevois ne se rendent pas bien compte de cette résonance, synonyme de paix, d'engagement humanitaire ou de médiation. Le fait que la Suisse soit neutre et ne participe

retard. Certains échanges sensibles se font oralement plutôt que par e-mails. Nous travaillons en toute transparence: nous avertissons les gouvernements concernés quand nous engageons des discussions avec un groupe armé. Bien sûr, sans leur dire ni le lieu, ni l'heure du rendez-vous! On attend parfois quelques jours dans un hôtel avant que quelqu'un passe nous prendre et il faut laisser nos portables. Malgré tout, on ne veut pas tomber dans la paranoïa.